VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 14 AVRIL 1926 NUMERO 45

Adressez toute correspondance "LA LIBERTE"
ABONNEMENT
Canada
Etats-Unis
Europe

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones A 1516—A 1512
Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot

NOTRE PERSONNEL ENSEIGNANT EN CONVENTION A ST-BONIFACE

Deux importantes leçons de M. l'abbé J.-A. Sabourin sur l'évolution — La culture de la fierté nationale — Le solfège à l'école — Le rôle social de l'instituteur

La Convention des instituteurs de langue française du Manitoba a eu lieu les 6, 7 et 8 avril et a été, au dire de tous, un véritable succès. Mardi soir, le président de la convention, M. l'abbé Sabourin, a ouvert le congrès par la lecture d'une lettre de Mgr l'Archevêque envoyant de la lointaine Floride ses encouragements et sa bénédiction. Le président salue ensuite le R. P. Auclair, O.M.I., visiteur des écoles du diocèse de Régina, puis il rend hommage à notre corps enseignant, constatant les progrès de l'année écoulée. Dans nos écoles, dit-il, le catéchisme est universellement enseigné, l'histoire sainte à peu près partout et l'histoire du Canada dans la presque totalité également; tout cela, malgré un travail de surcroît que nos instituteurs et institutrices acceptent avec joie cependant.

L'Association d'Education et les instituteurs

A la première séance de la Convention M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education, a adressé la parole aux congressistes. Il leur a dit tout ce que l'Association attendait d'eux: une coopération de chaque instant, une collaboration éclairée, sincère, dans le sens voulu par l'Association elle-même et enfin pratique. Il a donné des exemples de collaboration pratique à propos par exemple du concours de français, de l'envoi des noms, des candidats, de la manière d'en suivre tous les règlements, etc.

Le Rév. Frère Joseph répond au nom de l'Association des Instituteurs dont il est le président. Il félicite les instituteurs et montre comment sans eux tout le mouvement serait impossible. Il parle aussi des heures angoissantes que nous avons vécues et montre comment l'opinion s'est élargie à notre endroit dans les milieux autrefois hostiles.

A cette première réunion, les élèves de l'Académie Saint-Joseph ont chanté la jolie légende de saint François.

Culture de la fierté nationale

Le lendemain matin, mercredi, M. l'abbé d'Eschambault a parlé de la culture de la fierté nationale. Il a commencé par définir la fierté, l'état d'âme qui fait que l'on est heureux d'appartenir à une race et qu'on veut en défendre les prérogatives essentielles. Puis il a montré comment la cultiver à l'école, surtout par l'histoire et la géographie, la lecture, les déclamations, les séances et fêtes patriotiques ainsi que par la conversation quotidienne avec les petits.

M. Camille Fournier, en réponse, fait quelques remarques très pratiques, montrant comment on peut donner à l'élève à tout instant de la classe, même en enseignant les mathématiques, une série de notions qui devront être les assises de sa fierté. M. Fournier recommande de se servir du moyen que la Liberté vient de mettre à notre disposition en ouvrant un "Coin des Enfants" et de faire écrire les enfants.

Congrès de Notre-Dame de Lourdes

Le président de la convention annonce alors qu'il y aura à Notre-Dame de Lourdes cette année, les 22, 23 et 24 mai, un congrès régional organisé par l'Association en collaboration avec la "Ligue des Institutrices catholiques". Le R. P. Antoine, curé de Notre-Dame de Lourdes, invité à parler, dit combien il est heureux que sa paroisse ait été choisie pour le lieu du congrès et invite tous les instituteurs et institutrices, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à la cause de l'éducation, à assister à cette convention dont il donne les grandes lignes du programme.

L'évolution

M. l'abbé Sabourin fait alors sa conférence pédagogique sur l'évolution. Il expose la notion de l'évolution, ses espèces et les causes que les tenants de cette doctrine attribuent à cette évolution. Il montre alors comment les manuels que l'on met entre les mains des élèves aux écoles normales sont bourrés d'erreurs anti-chrétiennes et comment ils aboutissent à l'athéisme et au matérialisme. Le conférencier réfute les théories qui nient la création de l'homme et met en garde contre ces erreurs funestes.

Ce cours a été donné en deux leçons, une le matin et l'autre à deux heures de l'après-midi. Suivit une discussion sur le programme de l'Association. Quelques instituteurs firent des remarques intéressantes et demandèrent quelques changements. Ces desiderata furent pris en considération et seront étudiés par les comités spéciaux.

Jeudi après-midi, à deux heures, le congrès se continuait à l'Académie Saint-Joseph. M. l'abbé Sabourin, empêché de venir, s'était fait remplacer par M. l'abbé d'Eschambault, qui devait aussi présider la séance du soir. Le comité de nomination fit d'abord son rapport et l'on mit sur le tableau noir les noms de douze membres candidats.

Le solfège à l'école

Le R. P. Bernier, S.J., donna ensuite un élégant et très solide travail sur le solfège à l'école. Il donna d'abord la notion du solfège et de la musique, puis il montra comment la musique perfectionne tout l'être humain. Il fit l'historique du mouvement musical à travers le monde et, dans une troisième partie il donna une foule de détails pratiques sur la manière d'enseigner le solfège à l'école, sur les différentes méthodes que l'on peut suivre et celle qui lui paraissait la plus pratique. Les élèves des RR. SS. Oblates de la Maison-Chapelle sont venus par deux fois chanter gentiment des chansons canadienne et un "Credo" grégorien.

L'élection des huit officiers a donné les résultats suivants: Président, M. Camille Fournier; 1er vice-président, Rév. Soeur Luc; 2me vice-président, M. P. Chaballez; directrices: RR. SS. Saint-Henri et Allary, Mme E. Houde, Mlles Antoinette Baril et H. Magne.

Le soir, une séance publique réunissait un bon nombre de citoyens de la ville. M. le président de l'assemblée souhaite la bienvenue à tous et résume sommairement les activités de ce congrès qui touche à sa fin. Mlle Eva Guertin est alors appelée à chanter et se fait accompagner par sa soeur, Mlle Irène Guertin.

Le secrétaire de l'Association d'Education, M. H. Daignault, proclame alors les noms des officiers de l'année courante au sein de l'Exécutif de l'Association des Instituteurs.

Le rôle social de l'instituteur

M. Noël Bernier parle ensuite du rôle social de l'instituteur, et s'inspirant d'un passage de Mgr Dupanloup il montre l'importance de ce rôle et comment tout dépendra de l'instituteur, et notre survie et la nature de cette survivance. M. Pierre Frossais, principal de l'école de Saint-Claude, remercie M. Bernier de ses bonnes paroles et dit la détermination du corps enseignant de continuer jusqu'au bout la lutte entreprise.

R. P. Auclair O.M.I.

Le R. P. Auclair, O.M.I., invité à parler, nous dit sa joie de se trouver à cette magnifique convention, combien il admire le travail qui a été accompli et combien il est heureux d'avoir pu s'instruire de notre mouvement. Il montre lui aussi l'importance de la fonction du maître d'école et dit tout ce qu'il peut accomplir tant pour le bien que pour le mal. Il apporte au Manitoba une parole d'encouragement et d'espérance de la province-soeur et s'en retournera, dit-il, avec plus d'espérance et de confiance dans l'avenir.

A la séance publique la Chorale de Saint-Boniface, sous la direction de M. Hélie, se fit entendre dans le "Gallia", de Gounod. Ce fut un véritable enchantement, surtout le grand choeur final. L'on a déjà dit tout le bien du magnifique concert organisé par M. Hélie tout récemment et nous ne pouvons ici que réitérer nos félicitations au directeur comme aux membres de la Chorale.

MORT TRAGIQUE DE 3 ENFANTS

Deux périssent dans un incendie et un troisième est écrasé sous une fourragère

Une douloureuse tragédie a plongé dans le deuil une famille de Letellier. Magloire Saint-Vincent, en essayant d'activer le feu dans son poêle avec de la kérosène, a provoqué involontairement un incendie qui a détruit totalement sa maison et entraîné la mort de deux de ses enfants. Le bidon de kérosène dont il se servait a fait explosion et en quelques minutes l'habitation, qui était en bois et finie à l'intérieur en "beaverboard", était dévorée par les flammes.

M. et Mme Saint-Vincent avec six de leurs huit enfants et Mme Georges Barnabé, d'Arnaud, et ses deux enfants, qui se trouvaient chez eux, ont pu se sauver; mais on a trouvé dans les ruines les corps d'un garçon de cinq ans et d'un bébé de neuf mois.

Une fillette écrasée

Une fillette de quatre ans, Evangéline, fille de M. et Mme L.-P. Ayotte, demeurant à quelques milles à l'ouest de Saint-Jean-Baptiste, est morte tragiquement vendredi, pendant qu'elle jouait avec ses frères et soeurs. Elle a été écrasée sous une fourragère qui lui a rompu le cou.

La fourragère était placée sur des piquets et les enfants s'amusaient à grimper dessus et à en descendre. Tout à coup elle bascula et la petite fille fut prise dessous. M. Ayotte n'était pas à la maison. La mère, avec l'aide d'un homme engagé, a dégagé l'enfant qui était sans connaissance et a succombé au bout de quinze minutes.

MALVY S'EN VA

Il démissionne comme ministre de l'intérieur pour se défendre contre ses adversaires

Paris — On a annoncé officiellement, jeudi soir, que M. Louis Malvy a démissionné comme ministre de l'intérieur. Dans une lettre à M. Briand, M. Malvy dit les raisons pour lesquelles il démissionne.

On dit que M. Malvy ne démissionne pas pour raison de santé à la suite de la maladie de coeur qui s'est aggravée, chez lui, au cours d'un récent débat en Chambre, alors qu'il fut violemment attaqué par les députés de droite, mais pour être plus libre de se défendre contre ces attaques sans engager l'existence même du cabinet.

Plusieurs observateurs politiques croient que la démission de M. Malvy comme ministre de l'intérieur amènera la chute prochaine du neuvième cabinet Briand. Ils croient que cette démission du ministre enlèvera au cabinet un certain nombre de votes de gauche sans lui assurer l'assistance de la droite.

Le cabinet a accepté la démission de M. Malvy et M. Jean Durand, ministre de l'agriculture, lui succède.

M. François Binet, député radical, remplacera M. Durand comme ministre de l'agriculture.

LONDRES — M. Thomas Burberry, l'inventeur de l'imperméable portant son nom, est mort.

AU CONSEIL NATIONAL D'EDUCATION

Des personnages en vue de France et d'Angleterre sont au nombre des orateurs — Un incident au sujet du français qui se parle au Canada — Pas de bureau central d'éducation

Montréal — Sir John Adams, le premier conférencier au programme du Conseil National d'Education, a exprimé l'opinion qu'on pouvait dire du parler des Canadiens français qu'il est au français ce que le patois des Ecossais est à l'anglais. D'ailleurs sir John Adams s'est récusé comme juge dans ce cas particulier. "Je suis un simple spectateur, a-t-il dit, et je m'adresse à des gens au courant." Sir John a aussi fait observer qu'on lui avait imposé de parler sur le sujet qu'il allait traiter: "Je crois qu'on m'a tendu un piège, ajoutait-il. Mais je vais essayer de n'y pas donner."

L'orateur s'est attiré une verte réplique du sénateur Belcourt.

"Je tiens à faire une réserve au sujet de ce que sir John Adams a dit sur la langue parlée par les Canadiens français. Sir John en a parlé comme d'un dialecte, je crois même qu'il a employé le mot patois.

"Apparemment sir John ignore que cette légende du patois des Canadiens français constitue précisément le plus grand obstacle à la cause de nos éducateurs. L'habitant canadien-français ne parle pas un dialecte ou un patois. Il parle français. Il est vrai que son français est un français d'une vieille époque. C'est le français de l'époque classique. Il a pu se glisser des anglicismes dans la langue des Canadiens français. La chose s'explique aisément.

"Ces mots étrangers, l'habitant canadien-français les emploie parce qu'ils répondent à une nécessité. Mais si le vocabulaire des Canadiens français n'a pas toute la richesse désirable, il n'en reste pas moins vrai que la langue qu'il parle est, par son génie, la langue française classique, plus véritablement française que la langue qu'on parle dans certains milieux de France. Je pourrais citer les témoignages d'une douzaine d'Anglais à ce sujet. Personne ne voudrait croire qu'à Paris tout le monde parle comme M. Gilson, et M. Montpetit, que nous venons d'entendre, a appris sa langue au Canada."

— Je crois vraiment qu'on vous a tendu un piège, a dit M. Montpetit en se tournant vers sir John Adams, après que M. le sénateur Belcourt eut achevé sa riposte.

J'espère que les applaudissements de mes compatriotes vous prouveront qu'ils comprennent le français que M. Gilson, de Paris, va nous faire entendre dans un instant, protesta M. Montpetit, comme sir John reprenait son siège pour faire place à M. Gilson.

Le deuxième conférencier, M. le professeur Gilson, a présenté un travail sur la philosophie thomiste qu'on a attentivement écouté, et qui s'achève sur cette pensée: Plus la nature sera belle, plus l'homme sera beau, plus nous aurons droit de penser hautement de Dieu.

Un rempart contre l'américanisme

Parlant de l'infiltration de l'américanisme dans l'enseignement des provinces de langue anglaise du pays, M. W.-L. Osborne, de l'Université du Manitoba, a rendu ce témoignage à la province de Québec que "par sa religion, sa langue et ses caractéristiques ethniques, la province de Québec constitue un rempart contre l'américanisme". C'est pourquoi j'apprécie hautement la présence de cette province dans la confédération canadienne, a dit M. Osborne.

M. Osborne, qui prenait part à la discussion qui a suivi la conférence du professeur Webster, sur l'idéal en matière d'éducation, a vigoureusement dénoncé l'américanisation des moeurs. L'américanisation de notre enseignement, a-t-il ajouté, nous conduit à la banalité et à la médiocrité intellectuelle. Il nous faudrait refaire l'éducations de tous et chacun. Ce qu'il nous faut, c'est une élite intellectuelle.

Géographie humaine

M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France, a parlé de la géographie humaine.

Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal, a parlé de l'attitude de l'Eglise devant la science. L'Eglise réprouve la science orgueilleuse. Elle exige de la science la sincérité absolue. Assurée de la vérité de sa doctrine, elle demande que la science n'apporte que des faits établis sur l'observation.

Mme la duchesse d'Atholl, secrétaire parlementaire du bureau d'éducation de Grande-Bretagne, a parlé du système scolaire dans son pays.

M. le sénateur Honorat, ancien ministre de l'instruction publique en France, a parlé de l'oeuvre de rapprochement intellectuel qui sera bientôt accompli à Paris grâce à la Cité universitaire dont l'ouverture de la maison canadienne, l'an prochain, sera l'un des premiers jalons.

Pas de bureau central

On a abandonné l'idée d'un bureau central d'éducation. La conférence a décidé que le Conseil ne peut intervenir dans la juridiction en matière d'éducation qui est du domaine exclusif des provinces. Le rôle du Conseil national consistera simplement à recueillir des statistiques et informations en matière d'éducation. Le secrétaire général sera aidé d'un assistant bilingue.

Belcourt vice-président

Le sénateur Belcourt, président de l'Association d'Education canadienne-française de l'Ontario, a été élu vice-président du Conseil national. C'est le comité exécutif qui nommera le président. Dans le bureau des aviseurs, le Manitoba est représenté par sir James Aikins, la Saskatchewan par l'hon. S.-J. Latta, la province de Québec par Mgr Piette et sir Arthur Currie.

UN ANGLAIS DIT LA VALEUR DE NOTRE LANGUE

C'est le Dr Mansbridge, de Londres, qui faisait partie de la fameuse Commission Leeds

La convention des instituteurs du Manitoba, qui s'est tenue la semaine dernière à l'hôtel Royal Alexandra, a été la plus nombreuse dans les vingt-et-une années d'existence de l'association. Dès la première séance, 1,700 membres du personnel enseignant étaient déjà inscrits.

Le président honoraire de l'association, l'hon. Charles Cannon, ministre de l'instruction publique, a souhaité la bienvenue aux instituteurs et institutrices. Le lieutenant-gouverneur et lady Aikins ont tenu une réception en leur honneur au Parlement.

Valeur du français

Le Dr Albert Mansbridge, de Londres, a parlé des résultats de l'enquête sur l'enseignement des langues modernes faite dans son pays, en 1916, par une commission dont il faisait partie. Cette enquête a conclu à la valeur exceptionnelle du français comme langue commerciale. L'allemand, l'espagnol, l'italien et le russe ont été placés à peu près sur le même pied. D'après le Dr Mansbridge, les langues modernes ne doivent pas entrer dans l'instruction élémentaire, mais on doit en commencer l'étude dans les premières années de l'instruction secondaire.

M. Godias Brunet, de Saint-Boniface, a félicité le Dr Mansbridge d'avoir bien voulu placer le français à la tête des langue modernes. Il a ajouté que les Anglais du Canada commencent à s'apercevoir que s'ils veulent occuper une place importante dans notre pays, ils doivent savoir l'anglais et le français.

W.-W. McDonald, de Portage la Prairie, a été élu à l'unanimité président de l'Association des instituteurs.

Médéric Martin est élu encore une fois maire de Montréal

Montréal — L'hon. Médéric Martin, membre du Conseil législatif, déjà cinq fois maire de Montréal, a été élu pour un sixième terme, battant ses deux adversaires par plus de 20,000 voix. Le résultat a été comme suit: Martin, 50,294; Désauniers, 27,612; Baillargeon, 16,343. Majorité pour Martin, 22,682. M. Martin a été le premier magistrat de Montréal depuis 1919, sauf pendant les deux dernières années où le maire a été M. Charles Duquette.

Mgr Marois revient à Régina

Mgr Z.-H. Marois, P.A., V.G., de Régina, qui se reposait depuis quelque temps en Floride, est en ce moment en route pour revenir dans son diocèse.

BUFFALO — L'épidémie d'influenza augmente et plus de 5,000 personnes souffrent de cette maladie.

LES INSTITUTRICES CATHOLIQUES CELEBRENT LEUR FETE ANNUELLE

La cérémonie religieuse à l'église du Sacré-Coeur — Le banquet — Adresse des institutrices à Mgr Cherrier, P.A., V.G. — Le programme d'action de la Ligue

Les membres de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest ont eu le jeudi 8 avril, leur fête annuelle à l'église du Sacré-Coeur. La sainte messe fut célébrée par Mgr Cherrier, P.A., V.G., assisté du R. P. Bourque, S.J., directeur de la Ligue, et du R. P. Auclair, O.M.I., visiteur des écoles du diocèse de Régina, et de M. l'abbé Gagnon, curé de Saint-Adolphe, Man. Le R. P. Bourque donna le sermon de circonstance. Il avait pris pour texte: "La femme forte" approprié à la mission de l'institutrice.

Etaient présents au choeur: Mgr Jubinville, les RR. PP. A. Chaumeau, Roberge, Vézina, MM. les abbés Lynch, Derome, Gagnon, Chamberland et Bertrand.

Après la messe, il y eut consécration et offrande d'une couronne de lis à la Sainte Vierge. Le chant du "Magnificat" termina cette belle et édifiante cérémonie.

Le Rév. Frère Joseph représentait l'Association des Instituteurs de Langue française. Les communautés religieuses étaient toutes représentées en grand nombre.

Tous les membres du clergé présents assistèrent au banquet.

A l'issue du banquet, trois fillettes représentant le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta offrirent des fleurs à Mgr Cherrier au nom de tous les enfants de l'Ouest.

Mme Houde, présidente de la Ligue, adressa à Monseigneur les remerciements des institutrices. Celui-ci répondit d'une manière paternelle et bienveillante.

Mgr Jubinville, les RR. PP. Auclair, Bourque, Vézina, M. l'abbé Gagnon et le Rév. Frère Joseph dirent aussi des paroles encourageantes, félicitèrent la Ligue de sa croissance rapide et lui souhaitèrent longue vie pour la réalisation de son noble idéal.

Adresse des institutrices

Après avoir exprimé la reconnaissance des membres au patron honoraire, au directeur et au chapelain de la Ligue, la présidente s'exprime ainsi:

"Hâter le règne de Dieu dans les âmes! Tel est le grand but de notre Association. Qu'est-ce à dire? sinon que nous devons d'abord hâter ce règne en nous-mêmes. "Chercher Dieu, Le posséder!" Voilà notre premier devoir!... Le montrer, non à travers un voile épais... mais Le faire resplendir, Le donner aux autres! Voilà le second!...

La fête des Martyrs que nous venons de célébrer à Saint-Boniface, le Centenaire de fondation des Oblats, le Centenaire de Mgr Ritchot ont fait passer dans les âmes comme un élan d'enthousiasme et de foi!... C'est Dieu, révélé dans ses saints et dans leurs oeuvres, que nous avons admiré, contemplé!... Et, lorsqu'on songe que tout le Canada, de l'est à l'ouest, a été la conquête de coeurs débordant de foi, pour peu qu'on réfléchisse, et surtout, pour peu qu'on ait de responsabilité auprès des âmes, n'est-on pas conduit à se dire: "Je dois me remplir de Dieu!"

Mgr Dupanloup voulait faire jaillir cette flamme lorsque, exhalant sa plainte, dans un superbe discours, il s'écriait: "Les grandes âmes! On les cherche! On ne les trouve pas! On les appelle! Elles ne répondent pas!" Il n'en sera pas ainsi, il n'en doit pas être ainsi de nous, membres de la Ligue.

Nosseigneurs les archevêques et évêques, nos pasteurs de paroisse, pour élever l'enfance, appellent d'une voix suppliante: "Grandes âmes, où êtes-vous?" Nous répondrons vaillamment: "Nous voici!... Oui, nous voici!..." Ce n'est pas présomption!... On est vite grand, quand on aime Dieu, quand on se dévoue, quand on se sacrifie!... Les âmes peuvent résister aux raisonnements, à l'habileté, mais elles se rendent au dévouement, et le dévouement, c'est Dieu qui l'inspire. Le dévouement capable d'aller jusqu'à la mort, voilà le plus beau témoignage rendu à Dieu.

L'histoire rapporte qu'à la vue des Vierges des premiers siècles, qui étaient jeunes, nobles et belles, qui se laissaient faucher comme des fleurs, le paganisme tira des conclusions accompagnées de larmes, et qu'il crut au témoignage de ces agonies, plutôt qu'à celui des docteurs.

C'est le genre de témoignage que nous devons donner aux enfants de nos contrées. Tel était celui que donnaient nos vénérables aïeules auxquelles le pays doit sa véritable grandeur et dont Lionel Groulx parle si magnifiquement lorsqu'il dit: "C'est chapeau bas et les larmes dans les yeux qu'il faudrait saluer l'aïeule canadienne-française, la première femme et la première épouse du monde, vaillante, qui peinait tout le jour, qui chaque soir se laissait nimber par la lampe de minuit, qui souvent, pour travailler encore, ne s'en allait se coucher que sa lampe vidée d'huile; femme de tête, de bon sens, femme de clairvoyance et d'énergie, femme de foi faisant tête aux pires malheurs, capable de chanter avec des yeux mouillés de larmes, pour qu'autour d'elle, les courages restent fermes et que Dieu soit béni!..." Voilà ce que nous devons être, avec la pure auréole d'une science basée sur la foi.

Est-ce trop dire? Est-ce trop haut? Non, car pour suivre cet idéal, tel est bien notre devoir aux yeux de la Sainte Eglise, des familles et de la patrie. Ce n'est pas assez, en effet, de chercher Dieu pour nous-mêmes, il faut le donner aux enfants qui nous sont confiés. Nous est-il permis de leur donner un Dieu amoindri, diminué, dépouillé du cortège de biens dont il enrichit l'âme qui le possède? Mille fois non; ce serait les priver pour ici-bas, pour l'éternité, d'une part de lumière qu'ils étaient appelés à recevoir. Comme de vraies mères, oublieuses de nos propres intérêts, nous devons chercher non seulement durant le temps des classes, mais en tout temps, tous les moyens de faire leur éducation, afin de les élever en vrais Canadiens, en

(A suivre en deuxième page)

Quatrième Tournée artistique de la "Liberté"

UNE FAVEUR SPECIALE AUX ABONNES DE NOTRE JOURNAL

L'itinéraire de la tournée Duprat à travers le Manitoba comprend vingt-six de nos paroisses et plusieurs de celles-ci auront deux représentations avec deux programmes distincts. C'est dire que nous couvrirons à peu près toute la province et que la grande majorité de nos compatriotes pourra entendre les deux excellents artistes français.

Il s'agit d'une tournée populaire et les prix d'entrée seront naturellement populaires:

Sièges réservés .... 75 sous
Sièges simples .... 50 sous

Comme faveur spéciale à nos abonnés, nous accorderons à chacun d'entre eux deux billets réservés pour une piastre.

Chaque abonné en règle n'aura cependant droit qu'à deux billets réservés, même si son abonnement est payé pour plusieurs années d'avance.

On peut se procurer dès maintenant les billets par la poste en s'adressant à l'administration de la "Liberté".

La semaine prochaine, nous publierons les deux belles lettres par lesquelles Nosseigneurs les Archevêques de Winnipeg et de Saint-Boniface ont bien voulu encourager l'oeuvre de la Bonne Chanson de France au Manitoba.

LA "LIBERTE" A CHICAGO

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE CHICAGO

Les pèlerins du "Devoir", de l'"Action Catholique", de l'"Evangéline", du "Patriote de l'Ouest", de l'"Union" et de la "Liberté" seront ensemble à Chicago

Nous sommes dès maintenant assurés que les groupes français d'Amérique auront au congrès eucharistique international de Chicago une imposante délégation.

La chaîne est aujourd'hui complète — de l'Atlantique aux Rocheuses.

Nos confrères du **Devoir**, de l'**Action Catholique**, de l'**Evangéline**, de Moncton, du **Patriote de l'Ouest**, de Prince-Albert, de l'**Union**, d'Edmonton, ont de leur côté organisé des voyages pour opérer dans leurs champs d'action particuliers un intensif recrutement, pendant que le **Droit** prêtait à tous une généreuse publicité.

Tous, nous marchons fraternellement d'accord. Le convoi de l'**Action Catholique** partira de Montréal en même temps que ceux du **Devoir**, emportant les pèlerins de l'**Evangéline**. Les pèlerins de la **Liberté**, du **Patriote** et de l'**Union** rejoindront à Chicago leurs amis de l'Est et, dans les manifestations d'ensemble, nous formerons un seul groupe.

On voit donc que l'hôtel retenu par la **Liberté** et ses confrères deviendra ainsi un centre de réunion pour tous les pèlerins de langue française d'Amérique.

Nous pourrions même dire: et d'Europe, car il va de soi qu'une pareille masse française sera pour tous ceux qui parlent français en Europe un point d'attraction d'un intérêt extrême.

Les Institutrices Catholiques célèbrent leur fête annuelle

(Suite de la 1re page)

vrais chrétiens! Nous ne pourrons jamais trop approfondir la grandeur de notre mission d'institutrices, car nous sommes revêtues, dans nos classes, comme les mères dans leur famille, d'une sorte de sacerdoce!

De grands génies n'ont pas pensé différemment. Saint Grégoire le Grand a laissé, paraît-il, un monument de ce qu'il devait à sa mère Sylvie. Il l'a fait peindre, assise à côté de lui, vêtue d'une robe blanche, le diadème des Docteurs sur la tête, étendant deux doigts de la main droite comme pour bénir, et tenant de la main gauche, sous les yeux de son fils, le livre des Saints Evangiles.

Nous devrions, nous, institutrices de la Ligue, pouvoir mériter qu'un égal témoignage d'estime et d'amour pût nous être rendu par chacun de nos élèves. Alors que notre pays serait beau et qu'il serait fécond pour l'avenir!...

Pour qu'il en soit ainsi, formons nos enfants aux vertus de foi, d'espérance, de charité. Habituons-les au courage, à la noblesse, à la fierté. Ne leur laissons pas ignorer la grandeur de leurs âmes, la grandeur de leur patrie. Soyons bien persuadées que c'est à nous, institutrices, de concert avec leurs mères, de semer dans leurs âmes les germes des énergies qui en feront de vrais caractères.

Consciencieuses des traditions du passé et soucieuses de l'avenir de notre race, nourrissons ces jeunes coeurs du souvenir de nos aieux. Que l'histoire ne soit pas pour eux, selon le mot de Fréchette, un écrin de "perles ignorées". Qu'ils sachent bien qu'ils sont des fils de grande race et qu'ils appartiennent à la lignée des héros. Disons-leur que parmi eux, Dieu voudra peut-être se choisir un Maisonneuve, un Dollard, un Mgr Taché ou un Père Lacombe!... Qui sait?... Qu'ils se sentent fiers d'être grands!... Que dans chaque coeur de fillette vibre un peu de la noble ardeur qui faisait battre celui de Mlle de Verchères, de Jeanne Mance et de nos aieules!...

C'est ainsi que nous travaillerons à la survivance de notre race, laquelle ne peut vraiment survivre dans toute sa beauté, si les vertus qui la caractérisent ne s'incarnent pas dans le coeur des enfants. Ces vertus sont la vaillance, le goût "des postes périlleux", comme dit encore Lionel Groulx.

Puisse ce noble goût être le nôtre, pour l'honneur du Coeur de Jésus, pour la gloire de Notre-Dame. C'est le désir ardent que je me permets d'exprimer en ce grand jour, Monseigneur, comme le plus beau souvenir que nous puissions emporter de cette fête de notre modeste Ligue!

Le Canada est mieux apprécié en Europe

Montréal — M. C.-W. Johnston, gérant du service des voyageurs au Chemin de fer national du Canada, qui est de retour à Montréal après un voyage d'affaires en Europe, dit avoir remarqué dans les îles britanniques et sur le continent européen en général un sentiment de plus en plus favorable au Canada qui se reflète par un nombre incalculable de demandes de renseignements adressés aux bureaux européens du gouvernement et du réseau national par de futurs immigrants ou des touristes. M. Johnston dit avoir remarqué aussi que le Canada est beaucoup mieux connu en Europe et il attribue ce changement au passage au Canada de grandes sociétés internationales comme celles pour l'Avancement des Sciences, l'Union Interparlementaire, etc.

Le bain obligatoire au Mexique

Mexico — La police a reçu l'ordre d'obliger tous les individus paraissant susceptibles d'avoir besoin d'un bain hygiénique à passer dans une baignoire. Tous ceux qui résistent sont passibles d'arrestation. Les établissements publics de bain font en ce moment des affaires d'or.

Parlement Fédéral

LE BUDGET POUR CETTE SEMAINE

Le député Kennedy ne démissionnera pas — L'aide aux colons et M. Bourassa

Ottawa — Le Parlement s'est réuni mardi après de courtes vacances.

La Chambre des communes a devant elle, actuellement, la plupart des mesures législatives importantes du gouvernement: pensions de vieillesse, avances aux colons établis sur les terres de la Couronne, modifications à la loi d'établissement des soldats, transfert des ressources naturelles à l'Alberta, etc. Le projet de loi des crédits ruraux sera présenté dans quelques jours. Il y a ensuite plusieurs autres mesures, comme des amendements au Code criminel, à la loi des élections fédérales, à la loi d'immigration, et d'autres mesures moins importantes dont le gouvernement n'a pas encore donné avis.

La Chambre n'aura plus de vacances d'ici la fin de la session. La députation est ici jusqu'au milieu de juin, s'il faut en juger par le nombre des mesures législatives qui lui seront soumises et la difficulté que rencontre le gouvernement dans l'adoption des crédits des divers ministères. Le budget, sur lequel se porte, à l'heure actuelle, le travail du cabinet, sera soumis dans le cours de la semaine et sera l'objet des quatre ou cinq semaines traditionnelles de discussion de la part des députés.

L'élection de Peace River

"Je ne démissionnerais pas si je le pouvais, et je ne pourrais pas démissionner alors même que je le voudrais, a déclaré M. D.-M. Kennedy, député progressiste de Peace River, en Chambre des communes, parlant au sujet des irrégularités qui se sont produites à l'élection de Peace River, l'automne dernier. Il y a eu une élection dans le nord albertain qui a révélé l'existence de certains éléments dont il importe de libérer complètement nos luttes politiques, si nous voulons que nos institutions parlementaires soient respectées. Comment y arriver? Quant à moi il me serait tout à fait indifférent de perdre le siège de Peace River, ou même mon droit de vote. Si l'on peut servir la cause dont je viens de faire mention en me forçant de démissionner, je ne tiendrai rancoeur à personne de ceux qui auront travaillé à ma retraite comme député de Peace River."

M. Kennedy a manifesté clairement son intention de siéger au parlement et même de voter. Il a ajouté qu'après la session, il demandera que l'on donne suite à la requête faite à la cour suprême de l'Alberta, demandant qu'on lui enlève son droit de vote.

Si l'on en juge par l'intérêt avec lequel les trois partis ont suivi les déclarations de M. Kennedy et de M. Meighen, il faut s'attendre à un débat joliment violent. M. Forke se haussait la tête par-dessus celle de ses partisans pour mieux saisir les paroles du chef de l'opposition et fut tenté de se lever deux ou trois fois. Progressistes et libéraux applaudirent fort M. Kennedy. On reconnait asez généralement cependant que le député actuel de la Rivière-à-la-Paix a le droit absolu ou presque de rester en Chambre tant que les tribunaux de l'Alberta n'auront pas disposé des causes pendantes contre d'autres officiers d'élections du comté et qu'il a exprimé un ou deux bons arguments en sa faveur.

Le crédit aux colons

La Chambre a passé ensuite une partie de l'après-midi et de la soirée à étudier le bill du crédit aux colons. On se rappelle que le gouvernement voulait employer $5,000,000, mais ne veut plus employer aujourd'hui que $1,000,000, à des prêts de $1,000 et de $500 aux colons qui voudront s'établir sur nos terres.

Le député de Labelle a prononcé un bref discours qui a remporté du succès. Il a conseillé au ministre de modifier sa loi, sans quoi, dit-il, il se verrait obligé de voter contre le gouvernement sur la troisième lecture.

La modification que suggérait M. Bourassa et qu'a adoptée ensuite le gouvernement était fort importante pour sa province. La loi spécifiait tout d'abord que pour obtenir un prêt, le colon devait s'établir à moins de quinze milles des voies ferrées. Or, dans le Québec, il n'y a pas de terres de la couronne propres à la colonisation, dans un rayon de 15 milles des voies ferrées. Québec n'aurait donc pu tirer aucun avantage de la loi. Pour lui, elle aurait été lettre morte.

Dans la soirée, M. Stewart, ministre parrain du bill, a annoncé la modification. Au lieu de 15 milles, on met l'expression "distance raisonnable". Les comités chargés d'examiner les demandes des colons interpréteront cette expression. Au lieu d'une prescription fixe, il y aura une clause plus élastique et qui rencontrera mieux les besoins des diverses provinces.

ECHOS D'EUROPE

Le duc de Guise et le trône de France

Paris — On mande de Palerme que le duc de Guise se propose de prendre la place du duc d'Orléans comme prétendant au trône de France.

Dans les milieux royalistes, on n'est pas surpris de cette décision, et l'on fait ressortir que le duc de Guise n'a nullement besoin d'intervenir pour faire valoir ses prétentions. Ce n'est qu'au cas où il déciderait de renoncer à ses droits qu'il lui serait nécessaire de faire une déclaration officielle.

Les chefs royalistes ne savent pas encore à quoi s'en tenir sur la teneur du testament du duc d'Orléans, et s'il y a mentionné la question de la succession d'une façon quelconque. L'impression générale est qu'il a dû nommer le duc de Guise son héritier politique, sinon héritier à une partie de sa fortune.

La maréchal Lyautey haut président d'honneur des Chevaliers pontificaux

M. le maréchal Lyautey, dernièrement créé grand-croix de Saint-Grégoire par S. S. Pie XI, vient d'accepter le titre de haut président d'honneur des Chevaliers pontificaux que lui a offert M. le comte de Montenon, lui-même grand-croix de Saint-Grégoire et président de la noble association.

Suivant les propres termes de l'illustre maréchal, "il s'estime heureux et fier de se retrouver là aux côtés du glorieux général de Castelnau également président d'honneur de cette élite catholique".

Les émigrés russes en France s'organisent contre le Soviet

Paris — Pour la première fois depuis que la tempête rouge a détrôné la monarchie russe, les émigrés russes se sont réunis sous la direction d'un ancien premier ministre du tzar, d'un ancien chef du personnel impérial et d'un ancien maréchal de la cour de l'Empereur.

Cette réunion sous forme de congrès avait pour but d'organiser les exilés politiques en un groupe capable de traiter avec la Société des Nations et les Etats afin de renverser le régime bolchevique.

Les chefs véritables du congrès sont l'ancien premier ministre Trepoff, le général Kroupensky, ancien maréchal de la cour du tsar, et le prince Gorthchakoff.

Pour les conscrits français illettrés

Paris — Le ministre français de l'instruction publique, d'accord avec le ministre de la guerre, a décidé que l'enseignement donné aux recrues illettrées serait effectué par des membres de l'enseignement public, dans les écoles communales des garnisons; ces cours obligatoires auraient lieu en dehors même des heures prévues pour les cours du soir. Cette mesure a pour objet de remédier à l'insuffisance d'instruction d'un trop grand nombre de conscrits.

Suppression des picadors

Madrid — Selon le journal "Noticiero Del Lunes", de Madrid, la Société protectrice des animaux aurait obtenu la suppression des picadors dans les courses de taureaux; cette disposition, qui sera publiée incessamment, interdira les sacrifices de chevaux au cours de ce genre de spectacle.

Législature Provinciale

CHEMINS DE FER, CREDITS RURAUX

La province garantira les obligations des chemins de fer desservant les régions minières

L'hon. R.-W. Craig, procureur général, dans un discours de trois heures à la Chambre, a déclaré que le Manitoba va poursuivre avec plus de vigueur que jamais la lutte pour la réduction des taux de transports sur les chemins de fer. La province s'efforcera d'obtenir aussi des compensations pour la suppression des avantages dont elle a joui pendant quelques années, par suite de son accord avec l'ancien "Canadian Northern".

Le procureur général a consacré la plus grande partie de son discours à passer en revue tout ce qu'a fait le gouvernement pour obtenir le bénéfice du fameux accord et à montrer comment les décisions des tribunaux ont remis le contrôle suprême des taux entre les mains de la Commission des chemins de fer. En réponse aux critiques adressées au gouvernement Bracken, M. Craig a maintenu que celui-ci avait fait tout ce qu'il pouvait dans les circonstances.

Pas d'école métropolitaine

Au sujet de l'éducation secondaire dans les districts d'école suburbains adjacents à Winnipeg, le premier ministre Bracken a déclaré que le gouvernement ne juge pas à propos d'imposer actuellement un district d'école métropolitain ni de faire payer les écoles secondaires de ces municipalités par toute la province. Il sera peut-être un jour obligé de le faire, mais il n'est pas disposé actuellement à prendre une décision aussi radicale.

Cette déclaration est venue à propos de la seconde lecture d'un bill amendant la loi des écoles publiques de façon à autoriser les municipalités à faire payer les élèves assistant à ces écoles. D'après le premier ministre, ce bill est nécessité par la situation financière des municipalités en question.

M. Joseph Bernier (Saint-Boniface) a reproché au gouvernement son manque de politique en matière d'administration scolaire et M. C.-A. Tanner (Kildonan-St-Andrews) a qualifié la mesure de rétrograde.

Garanties de chemins de fer

Vendredi soir le gouvernement a présenté à la Chambre des bills garantissant les obligations de la "Manitoba Northern Railway", qui construira une voie ferrée vers la région minière de Flin-Flon, et d'un autre chemin de fer qui traversera le territoire des mines d'or du Manitoba central pour atteindre la frontière est de la province.

M. J.-T. Haig s'est plaint de la présentation de bills aussi importants en fin de session. Le premier ministre a expliqué qu'en demandant la première lecture de ces projets de loi, il désirait simplement se débarrasser aussi rapidement que possible des premières formalités et que les députés auront ensuite tout le temps nécessaire pour étudier ces mesures.

Crédits ruraux

L'hon. T.-C. Norris a fait un vigoureux appel en faveur de la restauration du système de crédits ruraux de la province sur une vraie base d'affaires. Il a admis que l'administration Norris avait fait des erreurs et a déclaré que l'administration actuelle avait aussi ses faiblesses, mais ceci n'est pas une raison suffisante, a-t-il dit, pour condamner le système des crédits ruraux qui a eu beaucoup de succès dans de nombreux autres pays.

Itinéraire du voyage dans l'Ouest du Gouverneur Général

Ottawa — L'itinéraire du voyage d'adieu dans l'Ouest de leurs Excellences le Gouverneur Général et Lady Byng de Vimy a été rendu public. Le parti vice-royal partira d'Ottawa le samedi 17 avril et sera de retour le 1er juin.

Après avoir quitté Ottawa, il visitera Port Arthur et Fort William le lundi 19 avril. Les autres endroits visités, avec les dates, sont:

Winnipeg, 20 et 21 avril; Régina, 22 avril; Calgary, 24 avril; Wapta, 25 avril; Field, C.-A., 25 et 26 avril; Vancouver, 27 avril; Nanaimo, 27 avril.

De Nanaimo, le parti vice-royal ira à Cumberland, puis à Qualicum Beach. De là leurs Excellences se rendront à Victoria, où elles resteront du 9 au 17 mai; elles retourneront ensuite à Vancouver, où elles séjourneront du 17 au 20 mai. Les endroits visités au retour seront: Jasper, du 21 au 25 mai; Edmonton le 26 mai; Saskatoon le 28.

La mort tragique d'un colon

Québec — Un colon de La Reine, Abitibi, a trouvé une mort tragique sur son lot. Il a été trouvé écrasé à mort entre deux arbres. Arthur Courtois, la victime, était parti de chez lui depuis plusieurs jours, mais sa femme ne s'en inquiétait guère, vu qu'il partait souvent de cette façon pour aller travailler ailleurs pendant quelques jours. Il a été trouvé par un voisin qui s'en allait dans ses chantiers et passait à cet endroit.

Le défunt était âgé d'environ 35 ans et laisse sa femme et deux enfants. Le coroner Bigué a tenu une enquête mais n'a pu obtenir aucun renseignement sur la façon dont Courtois est mort.

VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 14 AVRIL 1926 NUMERO 45

Les méchants se donnent la main pour faire le mal. Les bons ne devraient-ils pas se la donner pour faire le bien?

SYLVIO PELLICO.

LA LIBERTÉ

Si la démocratie signifie quelque chose, ce n'est certainement pas le droit pour la majorité de détruire le faible.

HON. J.-M. UHRICH.

L'AME DE L'ECOLE

Le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., visiteur des écoles du diocèse de Régina, qui a suivi les séances de la Convention des instituteurs de langue française du Manitoba, a bien voulu communiquer à nos lecteurs ses impressions dans cet article dont nous le remercions vivement.

Je viens d'assister à la Convention des instituteurs et institutrices de langue française du Manitoba, tenue à Saint-Boniface les 6, 7 et 8 avril, ainsi qu'à la fête annuelle de la *Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest*, célébrée à la même occasion dans la paroisse canadienne-française du Sacré-Coeur à Winnipeg.

Peut-être serait-il agréable aux lecteurs de la *Liberté* de connaître les impressions d'un compatriote de la Saskatchewan qui a suivi avec intérêt les différentes séances de cette convention qui se tenait en marge de la convention générale des instituteurs du Manitoba?

Tout d'abord, le fait même de cette convention séparée est significatif. Il marque chez l'*Association d'Education* et chez l'*Association des Instituteurs de Langue française* un sens pratique d'organisation. Dans une province où le français et la religion sont officiellement bannis de l'école, il est clair que la convention générale des instituteurs, quelle que soit par ailleurs l'importance des sujets traités, ne pouvait répondre pleinement au besoin du personnel enseignant catholique et français de cette province, puisque sont éliminés du programme scolaire les deux sujets qui l'intéressent le plus: la religion et le français. La convention séparée pourvoit à cette lacune, tout en saisissant cette occasion favorable de réunir son personnel au moins une fois chaque année, habituellement dans la semaine de Pâques, je crois.

Là se rencontrent, dans une belle et touchante fraternité, les religieuses des différents couvents de la province, les instituteurs et les institutrices laïques des centres franco-canadiens, les personnalités les plus marquantes qui s'intéressent à l'éducation.

Divers orateurs traitent des sujets importants en des conférences fort intéressantes, suivies de discussion générale. Un cours de pédagogie donné par M. l'abbé Sabourin, le distingué Visiteur des Ecoles du Manitoba, signale et réfute quelques-unes des erreurs qui s'infiltrent dans l'enseignement de l'Ecole Normale et qui se glissent dans les manuels scolaires. M. l'abbé Sabourin, qui est un éducateur émérite et un patriote apôtre, est en même temps un profond penseur, un maître en philosophie et en théologie. Il a fait, cette année, le procès de la doctrine de l'Evolution mitigée ou absolue, erreur extrêmement pernicieuse et très à la mode dans les universités neutres, erreur qui se répand jusque dans l'enseignement primaire officiel du Manitoba. Dans une thèse solide et complète, il a démontré avec une lumineuse évidence la fausseté scientifique et philosophique de ce système.

* * *

J'ai été particulièrement frappé du nombre imposant des assistants à toutes les séances de la convention, de la valeur des travaux présentés, de la cordialité et de la portée pratique des discussions, du profond esprit religieux et patriotique qui anime toutes les délibérations.

Ce n'est plus cette atmosphère lourde de matérialisme des conventions anglo-protestantes où filtrent à peine quelques minces rayons de vérité à travers le brouillard de théories nuageuses et délétères. C'est la pure et chaude clarté de la lumière catholique et de la pensée française.

On sent bien qu'il y a là une force puissante que rien ne saura abattre, ni les difficultés inhérentes à la tâche, ni la persécution ouverte ou voilée.

C'est l'âme catholique et française dans toute la beauté de sa force et de sa vaillance qui se manifeste en ce personnel enseignant. Faudra-t-il que le dévouement obscur de tous les jours monte jusqu'à l'héroïsme, ce personnel ne sera pas inférieur à la tâche.

De l'héroïsme il en a fallu pour établir, accepter et maintenir en marge d'une loi odieuse et injuste un programme efficace d'enseignement catholique et français dans toutes les petites écoles du Manitoba. Cet exemple de méthodique organisation, de tenace résistance en face de la persécution est trop peu connu. Nous sommes heureux du moins de saisir cette occasion de rendre hommage à la vaillance du groupe manitobain, de ses chefs, de son personnel enseignant.

Cet exemple de fierté continue les traditions de la race et s'ajoute au trésor de mérites et de vertus qui fondent notre histoire et sont la raison même de notre survie.

Cet exemple a fini par s'imposer au respect, à l'admiration même de ceux qui d'abord voulaient nous réduire par la force, nous écraser sous le poids du nombre. On le voit bien aujourd'hui dans le revirement de l'opinion publique anglo-protestante en notre faveur qui s'accentue de plus en plus en ces derniers temps, surtout chez l'élite intellectuelle, un peu partout, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, dans l'Ontario, dans les Provinces Maritimes.

Au cours de la convention, les instituteurs ont eu le plaisir d'écouter une magnifique conférence sur la culture de la fierté nationale à l'école. On y a fait ressortir les moyens les plus propres à développer chez l'enfant une noble fierté.

L'étude de l'histoire religieuse doit nous rendre fiers d'appartenir à l'Eglise catholique. Ne jamais rougir de notre foi, la défendre et la proclamer avec courage à l'exemple des martyrs et des confesseurs: voilà ce qu'elle nous enseigne. L'étude de l'histoire du Canada doit de même nous rendre fiers d'applaudir à la race française; elle doit nous apprendre à ne jamais renier nos titres de noblesse, à ne jamais fléchir dans la lutte.

On pourrait ajouter que l'histoire actuelle de la lutte de notre peuple pour sa survivance ne le cède point en beauté sur l'époque du passé. Pour ne parler que du groupe manitobain n'est-ce pas un exemple vivant de noble et chrétienne fierté, ce personnel enseignant de l'école primaire qui n'a rien abdiqué, ce groupe franco-canadien qui résiste à l'orage, qui se maintient fidèle avec la calme détermination de tenir jusqu'au bout, jusqu'au triomphe complet de la justice et de la liberté?

La lutte sera encore longue peut-être, mais elle trouvera toujours les courages à la hauteur de la tâche.

Ce qui nous rassure encore davantage sur le maintien des nécessaires énergies, c'est cette belle oeuvre de la *Ligue des Institutrices catholiques* qui, née d'hier en terre manitobaine, s'étend déjà à tout l'Ouest canadien en attendant d'embrasser bientôt, nous l'espérons, tout le Canada. La profonde pensée surnaturelle qui a inspiré la fondation de cette oeuvre et préside à son développement, le noble idéal de dévouement chrétien qu'elle cultive chez l'institutrice et le programme de solide formation religieuse et nationale qu'elle met en oeuvre, l'union qu'elle établit entre les membres du personnel enseignant religieux et laïque, sont autant de gages assurés que nous sommes en présence d'une oeuvre de salut qui vient à son heure, oeuvre bénie de Dieu et appelée à faire un grand bien.

C'était un spectacle profondément impressionnant, l'autre jour, de voir toutes ces institutrices s'approcher de la sainte table, malgré l'heure tardive, à cette messe solennelle célébrée pour elles à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Spectacle impressionnant aussi celui de leur consécration à la Sainte Vierge.

L'institutrice est l'âme de l'école comme la mère de famille est l'âme de la maison.

C'est la beauté de cette âme catholique et française qui se reflète dans la belle adresse de la présidente de la Ligue, et qui exprime très justement les sentiments de tout le corps enseignant du Manitoba. C'est cette âme catholique et française que nous avons senti vibrer durant ces belles journées de la convention.

Instituteurs et institutrices de l'Ouest, c'est vous qui êtes l'âme de l'école, et par vous survivra l'idéal de notre race, l'idéal catholique et français.

A.-F. AUCLAIR, O.M.I.,
Visiteur des Ecoles du diocèse de Régina.

NOTRE "COIN DES ENFANTS" ET LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Ce que l'on en a dit à la convention des instituteurs de langue française du Manitoba

Il y a quelque temps nous avons publié deux appréciations flatteuses d'une religieuse enseignante et d'une institutrice laïque sur l'oeuvre éducatrice accomplie par notre "Coin des Enfants". Au cours de la convention des instituteurs de langue française du Manitoba, tenue la semaine dernière à Saint-Boniface, il a aussi été question de l'initiative de la **Liberté** et deux membres du personnel enseignant en ont parlé en termes élogieux.

Auxiliaire de l'instituteur

M. Camille Fournier, de l'école Provencher, a dit que le "Coin des Enfants", avec les choses intéressantes et variées qu'il renferme, facilite la tâche de l'enseignement aux instituteurs et institutrices. "Mère-Grand" invite les enfants à lui écrire. Il n'y a pas de meilleur moyen pour les stimuler au travail, développer leur imagination, les habituer à penser par eux-mêmes et à exprimer leurs idées: c'est précisément de ce côté que les jeunes élèves de nos écoles ont le plus besoin d'être poussés.

M. Fournier a ajouté que la lecture du "Coin des Enfants" habituera la jeune génération à lire et à apprécier les bons journaux. En terminant, il a invité chaleureusement ses collègues du personnel enseignant à encourager le "Coin des Enfants" en le lisant et le faisant lire dans les classes.

M. Pierre Frassais, principal de l'école de Saint-Claude, s'est joint à M. Fournier pour louer l'intéressante initiative de la **Liberté**.

L'opinion d'un curé du Manitoba

Nous avons reçu, d'autre part, la lettre suivante de M. l'abbé J.-P. Gagnon, curé de Saint-Adolphe, Man.:

Monsieur le Rédacteur,

Votre nouvelle initiative, le "Coin des Enfants", mérite la reconnaissance de ceux qui se préoccupent de notre avenir catholique et national. L'Ouest souffre de deux grands maux: inconscience ou manque de convictions, manque de vouloir. C'est en vain que les enfants sauront la grammaire et le catéchisme — les grands Voltairiens savaient l'un et l'autre — s'ils n'ont pas l'énergie de réagir contre l'indolence naturelle et contre l'entrainement du siècle, ils ne seront jamais que des "gricheux" et un poids mort pour la société et l'Eglise. Il faut donc à ces deux connaissances absolument nécessaires, ajouter la non moins nécessaire formation du caractère et du goût pour les choses sérieuses. En ouvrant ce domaine aux énergies latentes, aux ressorts illimités de l'activité enfantine, vous acclimaterez peu à peu cette jeunesse à un idéal et lui fermerez du même coup une foule d'accès moins dignes d'elle ou même tout à fait condamnables.

Les générations futures espérons-le, fourniront un meilleur appoint à nos associations, à l'éducation, au sol, à la patrie, à l'Eglise. Combien devons-nous hâter ce jour béni où nous n'aurons enfin que des parents chrétiens, des institutrices conscientes de leur mission, des jeunes gens et des jeunes filles pétris d'esprit sérieux! Pour cela, il faut commencer par le commencement, et c'est ce que vous vous proposez de faire.

"Les âmes aident les oeuvres à vivre", a écrit Georges Goyau dans son livre, "La vie des livres et des âmes". C'est vrai, mais combien plus vraie cette vérité que les livres, les idées, le travail de l'esprit, les lectures, les productions de l'intelligence "aident les âmes à vivre".

Votre tout dévoué,

J.-P. GAGNON, ptre.

De-ci de-là

Les amis de l'Ouest dans la presse rurale du Québec

M. Eudore Couture, directeur du "Progrès du Golfe", de Rimouski, abandonne temporairement la rédaction de son journal pour se reposer un peu, après avoir été seize ans dans le harnais. En prenant congé de ses lecteurs, notre spirituel confrère trace d'une plume alerte le tableau des multiples occupations du rédacteur d'un hebdomadaire rural. On lira un substantiel passage de son article dans notre revue de la presse.

Nous notons avec plaisir que le nouveau rédacteur intérimaire du "Progrès" sera M. H.-E. Noël, avocat de Rimouski, qui n'est pas un inconnu pour les Canadiens français de la Saskatchewan et du Manitoba.

Un autre confrère de la province de Québec, le "Progrès du Saguenay", qui est en pleine voie de développement et parait désormais deux fois par semaine, attachait récemment à sa rédaction M. l'abbé André Laliberté, ancien vicaire de Morinville et ancien collaborateur très apprécié de l'"Union" d'Edmonton.

La presse rurale de la province de Québec ne comptera jamais trop de ces journalistes familiers avec nos problèmes de l'Ouest. Nous nous plaisons à saluer tout spécialement ces deux confrères qui ont fait leurs premières armes chez nous.

A propos d'une dépêche incorrecte

Il y a quelques jours, le "Times" de New-York et la "Gazette" de Montréal publiaient simultanément une dépêche, datée de Rome, où il était dit que le "Tribunal de la Sainte Rote au Vatican avait prononcé durant l'année dernière trente-quatre annulations de mariage et un divorce".

Tendancieuse ou non, cette dépêche transmise à toute la presse canadienne était gravement inexacte, puisque les enseignements et les lois de l'Eglise catholique condamnent sévèrement le divorce et que, par conséquent, un tribunal du Saint-Siège, pas plus la Rote que les autres, ne prononce et n'a jamais prononcé aucun divorce. Tout ce que font les Tribunaux Apostoliques, en la matière, c'est de déclarer que tel ou tel mariage est nul, lorsque en réalité la cause de cette nullité leur est bien démontrée.—S. I. C.

WINNIPEG

A Térence — Journalisme catholique

Je trouve une étrange parenté d'idées entre vous et "Un abonné grincheux". Comme lui vous avez une notion incomplète du journalisme catholique et sous une autre forme vous reprenez les mêmes pensées. De plus, — et ceci ne me parait guère excusable — vous me faites dire des choses que je n'ai pas écrites.

Vous considérez le journal catholique surtout comme "un organe d'information". Vous vous exprimez ainsi: "Qu'est-ce qui différencie le journal catholique de l'autre, sinon que cette information doit être honnête, conforme à la morale et à la doctrine, mais sans cesser d'être aussi complète que possible?"

Le journal catholique est sans doute un organe d'information. C'est là cependant son rôle secondaire, puisque primordialement il doit être un journal de doctrine, un moyen d'enseignement. Et combien notre temps a besoin de lumière! L'erreur a de si multiples agents de propagande par le journal, les revues, les écoles, etc.!

Le véritable journal catholique doit donc faire connaître la vérité, poursuivre l'erreur, être en un mot la sentinelle vigilante sur les remparts. Comme modèles de journaux catholiques, parmi les quotidiens, vous pouvez prendre la "Croix" de Paris, l'"Action Catholique", et, parmi les hebdomadaires, "The Catholic Register", de Toronto.

Je n'ai jamais écrit que le journal catholique ne devait pas être aussi une source d'information dans le sens que vous donnez. C'est cependant, je le répète, son rôle secondaire, parce que dans bien des cas on peut obtenir une information sérieuse et saine de journaux purement laïcs, tandis qu'on en attendrait vainement une doctrine et une direction sûres.

Térence, avec toute la bonne volonté du monde, je ne puis m'empêcher de penser que vous partagez avec bien de nos gens cette opinion erronée qu'un journal n'est un bon journal et un journal intéressant qu'en autant qu'il renferme beaucoup de nouvelles. On veut un journal pour les nouvelles, et on s'arrête bien peu à la partie sérieuse. C'est cependant elle qui demande le plus de travail et d'effort, et c'est elle, en général, qui contient la doctrine, qui distribue la vivifiante substance de la vérité.

L'enseignement et l'information ne font pas le tout du journalisme catholique.

Comme l'Église est un foyer rayonnant de lumière, le journal catholique ne reste indifférent à aucune question littéraire, politique et scientifique. La pensée d'un vieux païen dont vous vous servez pour conclure votre lettre est mal choisie. Il vaudrait mieux répéter la parole du Maître divin: "Allez, enseignez... Donnez de la lumière à tant d'esprits où habitent les ténèbres, réchauffez les coeurs où descend la mort!"

Cette lettre est mon dernier mot dans la question. Je vous conseille de lire le beau livre de l'abbé V. Lavergne: "Sur les Remparts".

ANATOLE.

Pour les tuberculeux

La lettre publiée par "Un Citoyen" dans le dernier numéro de la **Liberté** présente une solution au problème sérieux que nous avons exposé. Il s'agit d'un hôpital catholique pour les tuberculeux et "Un Citoyen" croit que l'hôpital Saint-Roch, avec les modifications et l'aménagement nécessaires, répondrait aux besoins de cette classe jusqu'à présent trop délaissée de malades.

Personne n'a de doute que si les Révérendes Soeurs Grises entreprenent cette oeuvre, elles la conduiront à bonne fin. Elles auront été les pionnières en cela parmi nous comme en plusieurs autres oeuvres. Déjà, pour répondre aux besoins les plus urgents, elles ont ouvert l'hôpital Saint-Roch aux tuberculeux, et d'après "Un Citoyen", une quarantaine de patients y sont soignés. Il faut bien admettre, cependant, que l'hôpital Saint-Roch, tel qu'il est actuellement, ne peut pas être considéré comme un sanatorium, et pour plusieurs raisons.

D'abord la tuberculose, bien qu'elle comporte un certain degré de contagion, ne peut pas être mise sur le même rang que les maladies contagieuses traitées dans un hôpital comme Saint-Roch.

De plus, il est bien important, même absolument nécessaire, que le tuberculeux soit dans un milieu agréable, où il peut facilement recevoir ses amis, d'où il peut sortir si sa condition le lui permet. On peut se plier aux exigences de l'isolement requis dans un hôpital de contagieux pour une période de quelques semaines; mais ce serait très onéreux de les imposer à des patients pour tout le temps, des mois et des années, que dure le traitement de la tuberculose, d'autant plus que pour cette maladie l'isolement strict n'est pas nécessaire.

Une partie de l'hôpital Saint-Roch pourrait être convertie en sanatorium, mais dans les conditions suivantes: Que ce département soit entièrement séparé des autres départements réservés aux maladies contagieuses; que ceux et celles qui ont charge de ce département y soient exclusivement attachés; que les visiteurs puissent y être directement admis; que les malades aient toutes les facilités possibles d'avoir du soleil et de l'air pur.

J'ai visité plusieurs sanatoriums au Canada et aux Etats-Unis et j'ai trouvé que l'idéal était celui qui, tout en donnant le traitement que requiert la maladie, était pour les malades un "home" où ils se plaisaient à vivre. J'ai trouvé que dans certaines institutions tout était parfait en ce qui regarde la science médicale, mais que les malades y vivaient dans un état d'ennui voisin du découragement. C'était une grande erreur. En somme, le but d'un hôpital pour les tuberculeux n'est pas seulement de protéger la société, mais de guérir le malade s'il y a possibilité, et pour cela il lui faut plus que le traitement strictement médical.

T. B.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le rôle du journaliste de province

Le Progrès du Golfe (M. Eudore Couture):

Rédiger "convenablement" une feuille de province n'est pas, en réalité, une petite besogne. En vertu de ses attributions nécessairement multiples, le rédacteur doit être et est, de gré ou de force, un fac-totum, c'est-à-dire (pour ceux qui dans leur adolescence n'ont rien appris de Rosa, Bonum et Toto par la grand'mère Leclerc) une espèce de bonne à tout faire.

D'abord — je parle ici du journaliste rural et indépendant — il lui faut exercer une profession, au moins un métier, qui lui permette de gagner sa vie en marge de sa carrière de publiciste, pour la raison que celle-ci n'en est pas une, même aux époques fantastiques où les patates se vendent en pleine campagne à $3.00 la poche, qui suffit d'elle-même à faire vivre son homme, étant par la nature de sa productivité, destinée à nourrir surtout les esprits, non pas à remplir les estomacs ni à servir de simple instrument aux trafiquants, aux bourreurs de crânes et aux batteurs de monnaie.

Abstraction faite de toute profession concurrente indispensable, et sans parler de l'administration qui s'occupe de la partie "affaires", le "rédacteur" est le grand, et pratiquement l'unique, pourvoyeur du journal confié à ses soins. Il lui incombe de faire les éditoriaux, qu'il en ait ou non le goût, l'inspiration et le loisir; d'absorber à cette fin, à grands traits, d'indigestes quantités de lectures; de déchiffrer, corriger et, souvent, transcrire et reconstituer, pour leur donner une allure passable, les grimoires des correspondants les plus divers; d'accuser réception, avec les compliments d'usage, mais en ayant l'air de les avoir attentivement examinées, en connaisseur, les productions littéraires même les plus baroques qui "viennent de paraître" et qui lui sont envoyées en "hommages de l'auteur"; de se laisser patiemment corner aux oreilles toutes sortes de conseils et d'exhortations, au hasard d'une rencontre sur la rue ou dans une boutique, et, n'importe où il est relancé, à l'effet de traiter d'urgence de tel et tel sujet, de dénoncer un abus, un scandale ou une infamie, d'entreprendre dans sa petite feuille quelque gigantesque campagne d'intérêt public à laquelle le malheureux est peut-être à cent lieues de songer; de prendre imperturbablement, dignement, des nouvelles quelconques, qu'on lui confie, — naissances, décès, "notes locales", etc., etc. — sur le dos d'une "vieille" enveloppe ou un bout de lettre, quand ce n'est pas, à défaut d'autre, sur la manchette plus ou moins immaculée qui orne son poignet; de répondre aimablement aux invitations multiples qui lui sont faites d'assister à ci à ça, et qui lui viennent de très haut, de moins haut ou de plus bas, en ayant soin de requérir d'un air avide, de quelqu'intéressé, un "rapport" (comprenez "compte rendu") pour la prochaine édition; au surplus, car ce n'est pas tout, naturellement, d'être ponctuellement fidèle au poste, chaque semaine, prêt à répondre à l'appel du prote, qui commande, sans possibilité de réplique, "de la copie" pour commencer la composition; de jeter un coup d'oeil sur les annonces à insérer et d'y passer quelques bons coups de crayon, nécessaires, d'une nécessité absolue; de parcourir, la plume à la main quinze à vingt colonnes de matière composée, à l'état d'"épreuves", pour en faire la correction de rigueur, de préparer les titres et en surveiller la composition typographique; de diriger le metteur en page et, enfin, après maintes autres opérations qu'il est impossible d'énumérer, de guetter l'apparition du premier exemplaire sortant de presse pour découvrir, ici, là, et là, et encore là, au grand dam du pressier dont la patience n'en peut plus, d'affreuses incongruités, d'ignobles incohérences, des mastics incroyables, qu'il faut réparer hâtivement sous une grêle d'imprécations; puis... de recommencer tout ce labeur et cette série de manoeuvres à chaque semaine suivante, à la longue année. Le journaliste du quotidien de ville, qui maugrée lui-même contre son état, s'est-il jamais douté du sort infiniment plus asservissant de son modeste confrère de la petite presse rurale et hebdomadaire?

M. Meighen et M. Dunning

La Presse (Fulgence):

Comme on a des amis de choix, on a sans doute ses adversaires de prédilection, et c'est probablement en Chambre que l'on peut le mieux constater l'exactitude de cette affirmation, parce que l'on y voit se manifester le plus souvent les petites colères et les petites haines politiques qui ne sont peut-être pas l'Esprit des Lois, mais qui sont généralement l'esprit des législateurs. A venir jusqu'à récemment, c'est l'hon. Ernest Lapointe qui répondait avec la plus mordante habileté à l'hon. Arthur Meighen. Ces deux jouteurs, l'un long et maigre, l'autre, grand et replet, avaient des aptitudes si diverses que leurs luttes avaient de quoi intéresser les galeries.

Mais depuis deux semaines, un élément neuf est entré dans les milieux fédéraux dans la personne de l'hon. Charles Dunning, ex-premier ministre de la Saskatchewan, et ministre des chemins de fer, en qui le chef de l'opposition a trouvé un nouvel adversaire de sa taille. Les deux hommes ne se ressemblent pas. On lit dans l'âme de M. Meighen, comme dans un livre ouvert, un livre qui n'est pas corrigé. On ne discerne pas toujours le but auquel il veut en arriver, mais on en devine infailliblement les mobiles. C'est un debater fringant et désinvolte qui manie mieux les armes légères que les instruments de précision ou les arguments solides.

Chez M. Dunning on sent, au contraire, une science du jeu de la polémique qui le rend insensible aux coups, un talent spécial de ne rien laisser transparaître de ses pensées intérieures, des traquenards qu'il trame. Si on l'insulte, il rit. Si on l'apostrophe, il lance un mot de dédain. Il parle avec aisance et clarté, avec une allure un peu goguenarde et trop sûre d'elle-même. Il n'existe aucun doute que le groupe enthousiaste et robuste de la Saskatchewan, dont les applaudissements soulignent chacun de ses gestes, lui inspire plus de confiance en lui-même qu'on en trouve d'habitude chez les ex-représentants provinciaux qui arrivent au fédéral.

Lors de la discussion sur la réévaluation des terres des soldats, MM. Dunning et Meighen ont eu maille à partir. L'impression tirée de leur chicane varie suivant l'opinion politique de l'auditeur, car chacun a eu sa manche, comme on dit en terme de sport. La note juste est que des deux côtés des excès ont été commis, M. Meighen en demandant à son interlocuteur de ne pas rire bêtement, "silly laugh", et l'autre en qualifiant de "balivernes", "rot" le discours du chef de l'opposition. Les deux aversaires ont sorti de la lutte avec les déshonneurs des excès de la partie.

Quand le débat a éclaté en Chambre sur les droits sur les oeufs, nouvelle attaque de M. Meighen contre M. Dunning qui, cette fois, était absent de la séance. Le chef conservateur a accusé le ministre des chemins de fer de s'être volontairement attribué la fonction de "prince-héritier" de la Saskatchewan, et d'être le premier ministre suppléant du Dominion. L'avenir au parlement réserve des prises de becs excitantes entre ces deux politiciens et tout sembla laisser croire que l'hon. M. Meighen, l'un des plus forts "debaters" de la Chambre actuelle, a enfin trouvé chaussure à son pied.

Pour le respect du règlement

Le règlement de la Chambre des communes veut que les députés ne prennent la parole que le chapeau sur la tête.

L'autre jour, M. Buchanan, qui avait un amendement à défendre, s'aperçut, au moment même où il devait parler, qu'il avait mis son chapeau au vestiaire. A tout hasard, il prit le chapeau de son voisin, mais ce voisin était une voisine, et c'est la tête ornée de la cloche de velours garnie de plumes de Miss Wilkinson que M. Buchanan présenta ses arguments.

On rit beaucoup, mais le règlement était sauf.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

L'A. C. J. C. est toujours active

La suspension de nos colonnes dans la Liberté a pu laisser croire à certains que nos cercles n'existaient qu'à l'état d'hibernation cet hiver et que seule la chaleur du soleil printanier les éveillerait de leur profond sommeil.

Détrompez-vous, car je viens vous apporter des preuves du contraire; l'hiver est la saison de nos plus grandes activités; mais cela ne veut pas dire que pour faire de l'action, il faut nécessairement que nos actes aient un retentissement et une publicité sans bornes.

Non, nos cercles travaillent dans leurs réunions, sans bruit, sans apparat, mais avec des résultats substantiels, en acquérant des connaissances, en étudiant des problèmes sociaux, en ornant leur intelligence des vérités de la religion, afin de mettre toutes ces choses en pratique dans leur vie de chaque jour. Cependant, le gros du public s'en aperçoit à peine et pour cause; c'est que notre jeunesse pourrait être tapageuse et arrogante, mais elle a préféré être laborieuse et prudente, car il faut admettre que pour bien préparer l'avenir, il est avantageux de se soumettre aux disciplines rigoureuses de l'étude en commun et de l'action concertée.

Cependant tout le monde attend et même invite des manifestations extérieures de toute association; c'est pourquoi chaque cercle doit à son entourage, se doit à lui-même d'insérer dans le programme de chaque année un acte public, sous une forme aussi attrayante que possible: séance dramatique, débat, concert, etc., et les rapports des cercles nous apportent tour à tour les résultats de ces actes, que nous approuvons et encourageons, puisqu'ils font connaître l'association et font constater aux parents ce que valent à leurs enfants nos cercles d'étude.

Nous nous demandons souvent si les parents, nos membres mêmes, comprennent bien l'importance de notre oeuvre. Voyez ce qu'en dit le camarade R. Cloutier, du Cercle Dollard des Ormeaux, de Montréal:

L'A. C. J. C. complément de l'école

Notre Association est l'unique oeuvre postscolaire que nous possédions au pays. Or, quel est le Canadien français qui ne voudra l'encourager lorsqu'il aura compris l'importance qu'il y a de veiller à l'avenir des enfants dès la sortie de l'école? Tous nos pères et mères de famille sont à même de le comprendre.

Cependant, permettez que je rappelle ici les raisons les plus importantes pour lesquelles toute notre race doit s'intéresser à l'oeuvre de nos cercles d'étude.

Parents chrétiens qui avez à coeur l'avenir de vos enfants, qu'en ferez-vous lorsqu'ils quitteront l'école? Sans doute vous vous préoccupez depuis longtemps de leur avenir matériel; mais croyez-vous que ce soit suffisant de faire de vos fils des machines à calculer ou même des financiers de renom? Est-ce que leur formation intellectuelle et morale est à négliger pour faire place aux occupations matérielles?

Vous les voulez grands, vos enfants? Eh! bien, donnez-leur la véritable grandeur, sans toutefois négliger le côté matériel. Complétez leur formation scolaire et préservez-les des dangers que leur réserve la vie.

Vous êtes les seuls qui ayez autorité sur eux lorsqu'ils ont quitté l'école. Or, sachez bien que si vous les délaissez quelque temps, ils vont vous échapper. Les dangers du monde les prendront vite et d'autant plus facilement qu'ils n'ont pas d'expérience.

Vous qui comprenez les dangers auxquels ils sont exposés, confiez donc ces enfants à une oeuvre qui a précisément pour but de les empêcher de se perdre et de les former à une vie vraiment utile à la religion et à la patrie.

Encouragez l'A. C. J. C., en lui fournissant des membres sains que vous aurez vous-mêmes préservés, et elle en fera les hommes de demain, ceux qui vous honoreront en même temps qu'ils honoreront la race canadienne-française.

La vie de la région

Depuis notre dernière chronique, des événements importants se sont succédé.

A Montréal et à Québec, l'A. C. J. C., la première, voulut célébrer le troisième centenaire de l'arrivée des Jésuites au Canada, et fêter les Bienheureux Martyrs Canadiens. Nous ne pouvions faire autrement au Manitoba. Le Comité Régional, avec la coopération généreuse des Cercles La Vérendrye et Provencher, organisa à cet effet une grande séance dramatique — hommage sincère de la jeunesse aux Jésuites, à qui nous devons notre existence comme association, et qui, depuis notre fondation, ne cessent de nous entourer de sollicitude.

Les acteurs de ces cercles méritent nos chaleureuses félicitations pour avoir interprété dignement un drame de haute valeur, faisant ressortir la grandeur du martyre.

Le camarade Leblanc, président de l'Union Régionale, en termes précis et convaincus souligna les grandes oeuvres accomplies par les Jésuites et leur exprima notre admiration et notre reconnaissance.

Plusieurs cercles acceptèrent la chaleureuse invitation du Cercle La Vérendrye de se faire représenter à cette séance.

Un succulent goûter dans le réfectoire du Collège suivit la séance et fournit la note intime de cette fête.

• • •

Le Cercle Saint-Pierre-Jolys, tout en donnant une large part à l'étude, trouve aussi le temps d'aider les oeuvres paroissiales, en organisant des parties de cartes, vraies réunions de famille. Il a aussi organisé une séance dramatique qui a été couronnée d'un grand succès.

• • •

Saint-David de Saint-Jean-Baptiste, augmentant en années et en membres, donne un bel exemple de la persévérance à la tâche, et a ajouté à son crédit en jouant une imposante séance dramatique devant un auditoire de 500 personnes.

• • •

Saint-Norbert de Letellier tient des réunions régulièrement et prépare aussi une pièce dramatique.

Le camarade Allard, du comité régional, visitait récemment le Cercle Provencher du Collège de Saint-Boniface, qu'il a trouvé vigoureux et actif.

• • •

Il nous fait plaisir de lire dans le courrier de Sainte-Anne des Chênes que le Cercle Langevin de cet endroit a aussi donné une séance publique au profit des oeuvres paroissiales. Nous ne doutons pas que ce cercle si actif dans le passé a conservé de son prestige et que bientôt il prendra place parmi nos cercles bien vivants.

• • •

Le Comité Régional de Saint-Boniface salue avec plaisir l'affiliation du Cercle Grandin, du Collège d'Edmonton.

• • •

Le Comité régional lui-même a joué son rôle en entretenant une correspondance suivie avec les cercles et en organisant une réunion des secrétaires de cercles, qui a obtenu un franc succès.

A sa dernière réunion, le 28 mars dernier, plusieurs décisions importantes ont été prises.

Il y a eu réorganisation du Comité de Presse, qui s'efforcera à l'avenir de faire paraître une chronique régulièrement, et qui, dans ce but, invite la coopération de tous les cercles.

Les motions suivantes ont été adoptées:

Il est proposé par le camarade Hector Allard et secondé par le camarade Léon Bruyère que l'Union Régionale de l'A. C. J. C. de Saint-Boniface s'est justement alarmée de la position d'infériorité existant au bureau de poste de Saint-Boniface et qu'elle réclame avec les autres organisations nationales qu'il y soit remédié dans le plus bref délai; que copie de cette motion soit soumise à l'exécutif de l'Association d'Education, à la presse et au Comité central.

Il a été proposé par le camarade Léon Bruyère, secondé par le camarade Hector Allard, que l'Union Régionale de l'A. C. J. C. de Saint-Boniface offre ses sincères félicitations à l'hon. Joseph Bernier pour l'énergique discours qu'il a prononcé à la Chambre manitobaine récemment, en traitant aux points de vue catholique et moral la question de l'éducation; que copie de cette résolution soit transmise à l'hon. Bernier, à la presse et au Comité central.

• • •

A l'occasion de la réunion des secrétaires, la motion suivante fut aussi adoptée:

Il a été proposé par le camarade Léon Bruyère, secondé par le camarade Edmond Préfontaine, que l'Union Régionale de Saint-Boniface témoigne son approbation au projet du Monument La Vérendrye entrepris par la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, inc., et qu'elle encourage ses membres à le favoriser.

• • •

Le Comité Régional a cru se faire l'interprète de tous les cercles en offrant à S. G. Mgr Béliveau, absent en Floride pour refaire sa santé, nos sympathies profondes pour l'état de sa santé et lui dire que nous unissons nos ferventes prières à celles de tous ses diocésains pour que la Providence le ramène à la santé. Nous avons reçu de Monseigneur une réponse dans laquelle il exprime sa bienveillance envers notre oeuvre et nous informe que sa santé s'améliore sensiblement.

• • •

Nous regrettons de constater que la santé du camarade Emile Couture, du Comité Régional, ne lui permet pas de prêter son concours au travail de l'Association. Nous souhaitons qu'il se rétablisse complètement bientôt.

• • •

Le camarade Hector Allard, du Comité Régional, a inauguré à Letellier, sous les auspices du Cercle Saint-Norbert, une série de concerts qu'il donnera dans les principales paroisses du Manitoba. Au nom de tous les acéjistes nous l'assurons de nos voeux de succès et nous espérons que tous les cercles lui prêteront volontiers leur concours.

• • •

Il est déjà décidé que le congrès annuel sera tenu à la campagne cette année et que le programme intéressera surtout les cercles ruraux. Le Comité Régional invite les suggestions de tous les cercles sur les sujets à traiter. La date du congrès sera probablement le dimanche 13 juin; l'endroit: Saint-Jean-Baptiste. Préparons-nous-y de longue main et faisons-en un succès sans précédent.

S. S. PIE XI ET LES OBLATS

Echos de Rome à l'occasion du centenaire des Oblats de Marie Immaculée

La Maison Provinciale des Oblats de Saint-Boniface nous communique la note suivante:

Le 17 février s'ouvrait à notre Maison Générale, à Rome, un triduum solennel de prières qui se couronnait magnifiquement le 21 par une messe de Notre Saint-Père le Pape, à laquelle assistaient, on devine avec quelle ferveur, tous les membres de la communauté, et où nos Frères reçurent tous, de la main du Souverain Pontife, la Sainte Communion. A midi, une audience solennelle réunissait encore aux pieds du Père commun des fidèles les Oblats de Rome. Nous sommes heureux de communiquer à nos missionnaires et à nos chers bienfaiteurs les encouragements que voulut bien nous adresser le Vicaire de Jésus-Christ à cette mémorable occasion:

"Soyez les bienvenus, vous Oblats de Marie-Immaculée. Nous Nous réjouissons d'une façon toute particulière de pouvoir fêter avec vous votre centenaire, date si significative, nous pouvons bien le dire, et si importante pour votre Congrégation. Un siècle de vie religieuse, de vie missionnaire, de vie telle que celle de votre famille religieuse, et de si haute approbation, est la manifestation la plus directe que, dans l'ordre actuel de la Providence, nous pouvons avoir de l'approbation divine.

Vous avez toute raison de vous réjouir et de fêter un tel souvenir. Vous avez toute raison d'inviter le Père Commun à participer avec vous à cette fête et Nous Nous hâtons d'en exprimer notre agrément et de vous témoigner notre affectueuse reconnaissance.

Notre joie d'être avec vous en cette circonstance mémorable, est encore plus grande à la réflexion, à la constatation, douce et joyeuse pour Nous, que vous réalisez la recommandation que Nous vous adressions le 19 mars 1924 de vous retremper toujours aux fraîches eaux de votre première source, ou pour mieux dire, de vous réchauffer à la flamme de votre premier foyer, à vos origines enfin.

En fait, pour ce qui vous concerne, cette recommandation n'était qu'une constatation; constatation plus grande, plus proportionnée, plus consolante, et en vertu de son contenu et par sa signification après un siècle de vie religieuse; la constatation, dis-je, que votre Congrégation demeure pleinement fidèle aux exemples et aux enseignements sublimes de votre Père, de votre Fondateur.

Et Nous pensons à cette belle, Nous étions sur le point de dire à cette magnifique litanie que votre Fondateur insérait dans la préface de vos Constitutions: Travaillant assidument à devenir humbles, doux, obéissants, amis de la pauvreté. Adonnés à la pénitence et à la mortification. Prêts à consacrer leur fortune, leurs talents, leur vie même à l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à l'utilité de l'Eglise et à la sanctification de leurs frères. Et Nous constatons que vous êtes réellement fidèles à réaliser la préface magnifique de cette Règle, constatation qui ressort claire et triomphante, de ce que Nous avons vu, Nous pouvons dire de Nos yeux en parcourant l'exposition, votre exposition missionnaire.

Quand Nous pensons aux héroïques labeurs, aux héroïques abnégations de vos admirables missionnaires, soit dans les régions glaciales arctiques, soit dans le sud de l'Afrique, soit enfin dans les Indes, Notre coeur de Père se réjouit et remercie Dieu d'avoir des Fils si bons, si braves, si généreux, qui savent si bien mériter, pour me servir des paroles de votre Fondateur de la Sainte Eglise et des âmes.

C'est vous dire avec quelle plénitude, quelle effusion de coeur, Nous sommes avec vous en cette fête; c'est vous dire avec quels sentiments et quelle confiance d'un savoir toujours plus fécond, plus beau et plus riche de salut pour vous et les âmes, ainsi que de gloire pour Dieu, Nous vous donnons cette bénédiction apostolique que vous êtes venus chercher... Toutes les bénédictions que vous désirez, Nous vous les donnons de tout coeur, au nom du Bon Dieu, en le priant d'accompagner Nos bénédictions de Ses bénédictions, avec la Toute-Puissance de sa bonté infinie, comme Lui seul peut le faire..."

UN SERMON QUE TORONTO REFUSA DE TRANSMETTRE

Le "Star" interrompt la transmission d'un sermon donné à la cathédrale catholique

Toronto — Le silence qui entourait l'incident du dimanche 21 mars, alors que le poste CFCA, du "Star" de Toronto, a transmis un sermon de la cathédrale Saint-Michael, vient d'être rompu. Dans un article éditorial du "Catholic Register" le 1er avril, sous le titre: "Suppressing the Truth", le fait que le "Star" a fermé ses machines de transmission est admis. L'article commence en ces termes:

"Dans une province comme Ontario et une ville comme Toronto, où le sentiment public est endormi par les vieilles traditions protestantes, il n'est pas surprenant qu'un sermon sur la vérité catholique ait été éliminé dans la transmission contrôlée par l'élément anticatholique qui contrôle la ville et la province.

"C'est un fait bien établi que la suppression de la vérité, dans l'intérêt du protestantisme, se renouvelle continuellement", continue l'article en question; puis, on ajoute:

"Un exemple plus récent, plus audacieux, moins scrupuleux et plus étonnant de cette politique de suppression, se trouve dans le refus catégorique du "Star" de Toronto de transmettre le sermon donné à la cathédrale Saint-Michael, de Toronto, dans la soirée du dimanche 21 mars, par le R. P. Greely, S.J., de New-York, qui prêchait le carême à la cathédrale.

"A la suite d'une entente avec le clergé de la cathédrale, le "Star" commença à transmettre le sermon, qui était sur la "Tolérance de l'Eglise catholique" et ce en quoi elle diffère des sectes protestantes. Quand on constata que ce sermon pouvait nuire aux vieilles traditions et donner une meilleure connaissance de la religion catholique, les autorités du "Star" fermèrent arbitrairement les machines servant à la transmission et refusèrent catégoriquement de transmettre la fin du sermon."

Nouvelles Brèves

SASKATOON — Lionel Lemaire, 14 ans, a été trouvé mort dans l'écurie de son père, sur une ferme du district de Périgord. Il avait été frappé par un cheval pendant qu'il nettoyait l'écurie.

MONTREAL — En présence d'une cinquantaine de professeurs, le titre de docteur "honoris causa" de l'Université de Montréal, a été conféré à MM. Jean Bruhnes, professeur de géographie au Collège de France, et Etienne Gilson, professeur d'histoire de la philosophie médiévale à la Sorbonne.

TORONTO — La session de la législature d'Ontario est prorogée, après avoir duré huit semaines. Il n'est pas question d'avoir des élections générales cette année.

OTTAWA — Il est de nouveau rumeur que le duc d'York, second fils du roi, succédera à Lord Byng de Vimy comme gouverneur-général du Canada.

LONDRES — Cinq membres de l'armée aérienne ont été tués dans une collision de deux aéroplanes. C'est le plus grand désastre aérien en Grande-Bretagne depuis la guerre.

CHICAGO — Les jeunes filles dont les robes ne sont pas à moins de 12 pouces de terre recevront une médaille du club Kiwanis.

PARIS — Gustave Geffroy, de l'Académie Goncourt, est mort. Il était âgé de 71 ans.

PARIS — Les troupes françaises cantonnées dans la vallée de la Sarre se retirent graduellement à mesure que la commission de la Sarre recrute et organise un détachement de gendarmerie.

MUELMEIM — Auguste Thyssen, une figure en vue du monde industriel allemand depuis une dizaine d'années, est mort à l'âge de 86 ans.

CAMBRIDGE, Mass. — B.-Tracey Ansell, un étudiant de l'Université Harvard, avait parié avec des camarades qu'il absorberait 4 douzaines d'oeufs mollets dans l'espace de 45 minutes. Notre étudiant a gagné son stupide pari.

La "Saskatchewan Co-operative" décide de vendre ses élévateurs

Régina — Samedi soir, les délégués de la "Saskatchewan Co-operative Elevator Co." ont voté en faveur de la vente de leur système d'élévateurs à la Coopérative de blé de la Saskatchewan. Le vote a été de 366 contre 77. Chaque délégué a dû voter avec un bulletin signé. Les principaux adversaires de la mesure se sont ralliés à la décision de la majorité.

L'élection complémentaire de l'Ile à la Crosse

North Battleford, Sask. — Jules Marion, rancher, a obtenu dès maintenant 524 voix et Joseph Burnouf, marchand de Beauval, 235, pour le siège provincial de l'Ile à la Crosse. Il reste à venir le résultat du vote dans une dizaine de postes sans importance. Les deux candidats soutenaient le gouvernement Gardiner.

UN COUP DE FEU SUR MUSSOLINI

Le chef fasciste est blessé légèrement au nez par une Anglaise déséquilibrée

Rome — On a tenté d'assassiner le premier ministre Benito Mussolini. Une femme a tiré un coup de revolver sur le chef fasciste qui a été légèrement blessé. La balle a transpercé le nez du premier ministre.

Le drame s'est déroulé vers 1 heure 15 du matin, alors que Mussolini quittait la séance du congrès de la chirurgie internationale, à la Place du Capitole, pour entrer dans son automobile. Une grande foule était réunie pour acclamer le premier ministre, quand une femme s'avança, dirigea son revolver vers Mussolini et fit feu. Cette femme fut enlevée à la foule avec grande difficulté et conduite promptement à la prison. Mussolini a conservé un beau sang-froid lorsque les médecins l'ont soigné. Il a donné l'ordre de prendre immédiatement des mesures pour maintenir l'ordre et de ne pas recourir aux représailles.

Anglaise arrêtée

La femme qui a tiré un coup de feu sur Mussolini a donné le nom suivant: Violet Albina Gibson, née Dalkey. Elle est fille d'un lord anglais décédé et est âgée de 50 ans.

La nouvelle de l'attentat a créé une sensation non seulement à Rome, mais dans toutes les villes où elle a été annoncée. La réaction immédiate fut l'organisation de manifestations de loyauté à l'égard du chef fasciste.

L'état de Mussolini n'inspire absolument aucune inquiétude.

M. Briand ne se marie pas

Paris — M. Aristide Briand dément le bruit d'après lequel il serait à la veille de se marier. A ses amis qui l'interrogeaient à ce sujet, le président du Conseil, qui a célébré récemment le 64me anniversaire de sa naissance, a dit: "Me marier? Et quelle est la jeune fille ou jeune femme qui voudrait de moi? Et comme je ne tiens pas à épouser une vieille..."

Mort de l'abbé Lecoq

Montréal — L'abbé Isaïe-Marie-Charles Lecoq, l'ancien supérieur provincial de la Compagnie de Saint-Sulpice, à Montréal, est mort au couvent des Soeurs Grises de la rue Mathieu.

M. Lecoq était né à Nantes, le 4 novembre 1846. Ordonné prêtre le 24 septembre 1870, il vint au Canada il y a cinquante ans, en 1876. Successivement directeur du Séminaire de Philosophie jusqu'en 1890, supérieur du Grand Séminaire jusqu'en 1903, supérieur provincial jusqu'en 1911 (le quinzième). Il vivait depuis lors retiré et malade au Grand Séminaire. Il fut l'une des plus belles figures de prêtre que notre pays ait connues.

Un nom funèbre

Paris — Un certain M. Mort demande à changer de nom.

Il a bien tort. Lorsqu'on est Mort, on ne connait plus ni la crise des loyers, ni les tourments de la vie chère, ni les exigences du percepteur.

Mais on n'est, hélas! jamais content de son sort. Et ce monsieur veut faire mentir le vieux dicton: "Lorsqu'on est Mort, c'est pour longtemps!"

Page Féminine

Ne pas se faire du mauvais sang

Je ne prise que fort médiocrement ce principe qui a un singulier relent d'égoïsme. Il sert à voiler bien des turpitudes, à excuser bien des faiblesses, et à justifier bien des désertions et capitulations devant le devoir.

Et pourtant, il admet une autre interprétation, excellemment morale, celle-là; la voici:

Il ne faut pas se faire du mauvais sang pour rien, ni pour des riens.

"Ah! le "mauvais sang", que n'a-t-il pas fait faire de bévues, de fautes, d'injustices! Que de haines implacables il a fait naître, que de grosses colères il a excitées, que de vies il a assombries, que de coeurs il a aigris!

Pourquoi se fait-on le plus souvent du mauvais sang?

D'abord parce qu'on se laisse entraîner par l'impatience, la vivacité ou la colère, et qu'alors on exagère tout, et qu'on agit sans mesure.

Mais très souvent aussi parce qu'on prend les choses du mauvais côté, au lieu de les prendre du bon côté.

Que d'actes, que de paroles, que de gestes de notre prochain peuvent être pris aussi bien d'un côté que de l'autre.

Un exemple:

— Ah! cette péronnelle de Louise; figure-toi, ma chère, que hier, en sortant de l'église, elle a passé à côté de moi sans me saluer! Fi, la hautaine!

Le fait est que la pauvre Louise n'avait nullement remarqué la mécontente, qui s'est fait du mauvais sang pour rien.

Je parie que quatre brouilles sur cinq n'ont pas d'autre cause que cette manie que nous avons d'interpréter plutôt en mal qu'en bien la conduite de notre prochain à notre égard. J'en pourrais aisément citer des exemples topiques: mais je m'en abstiens, parce que je suis convaincu que le lecteur en connaît autant que moi.

Prenons donc les choses du bon côté; interprétons les actes du prochain en bien aussi longtemps que possible, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il ne nous paraît pas évident qu'on nous en a réellement voulu.

N'est-ce pas là une règle d'or, que les parents devraient tâcher d'inculquer à leurs enfants? Que de peines, que de chagrins, que de larmes, mais aussi que de colères inutiles, que de haines déraisonnables, que de vengeances sans fondement ils leur éviteraient!

Et c'est encore de l'Evangile cela; car c'est bien cela, je pense, que voulait dire le grand Apôtre, lorsque, énumérant les qualités de la charité chrétienne, il commençait par dire: "La charité est bénigne."

UNE MERE.

LA PROPRIETE DES MOTS

L'"Apostolat de la famille" reproduit une anecdote suggestive qu'elle fait suivre de justes réflexions:

Un journaliste anglais me disait:

— Votre langue devient de plus en plus intraduisible.

— Ah bah! lui répondis-je, vous me stupéfiez. Et pourquoi cela?

— Parce que, vous autres Français, vous êtes enclins à une exagération de termes impossibles à rendre dans un langage sobre. Ainsi, par exemple, vous venez de me dire: "Vous me stupéfiez!" Il me semble que le verbe "étonner" eût été déjà trop fort et que "surprendre" eût largement suffi.

— Vous avez raison...

— Je sais bien, mais il ne vous est guère possible de vous apercevoir de la débauche d'expressions superlatives à laquelle vous vous livrez en toutes circonstances. A propos de tout comme à propos de rien, les Français disent: "C'est inouï! C'est renversant! C'est pyramidal! C'est empoignant, tordant!" Ecrivez-vous à un ami pour refuser une invitation, vite vous vous exprimez ainsi: "Mon bon ami, vous me voyez "désespéré" d'être "obligé" de refuser votre si gracieuse hospitalité. Une affaire "de la plus haute importance..." Quand vous avez mal aux dents, vous dites: "J'ai un "épouvantable" mal de dents." Etes-vous indisposé? "Une migraine "atroce" me "rend fou". Une "effroyable" névralgie me fait souffrir "le martyre..." Un orateur a-t-il eu du succès à la Chambre, ses admirateurs impriment: "Untel a été "éblouissant" de verve, son discours était "fulgurant", ses raisonnements ont "enthousiasmé" ses contradicteurs eux-mêmes."

— Sapristi! dis-je à mon interlocuteur, nous devons vous paraître atrocement ridicules?

— "Atrocement", non; "passablement", oui.

— Je profiterai de la leçon, dis-je en prenant congé, mille remerciements.

Mais l'Anglais, me rappelant:

— Je vous en rends neuf cent quatre-vingt-dix-neuf; un seul me suffit. (Lector, "Bulletin des oeuvres de jeunesse de Grenoble")

Après avoir lu ce petit dialogue plein d'humour, nous nous dirons: c'est pourtant vrai!... Ces exagérations de langage sont bien ridicules et pourraient être classées parmi les paroles oiseuses, menacées de condamnation dans l'Ecriture Sainte.

Or, n'est-il pas vrai qu'elles passent en habitude, avec une quantité de mots d'argot que nos parents n'auraient jamais supporté, nous entendre employer?... Signe des temps! dit-on. Eh bien! c'est tant pis! Au siècle dernier, le R. P. de Ravignan disait à ses amis: "Soyons distingués!" La famille vraiment chrétienne ne doit-elle pas posséder cette qualité de distinction?... Et la dstinction du langage n'est-elle pas dans la simplicité et la propriété des termes?...

"Jusqu'à quel âge?"

De l'"Intransigeant":

Jusqu'à quel âge une femme peut-elle se faire couper les cheveux? Les coiffeurs vous diront qu'il y a des dames qui ont dépassé la soixantaine qui n'hésitent pas à sacrifier, sur l'autel de la mode, leur chevelure blanche. Et beaucoup plus qu'on ne croit...

Un coiffeur nous disait même qu'une dame de soixante-douze ans, il y a quelques jours, lui avait demandé de faire tomber ses cheveux longs. Et elle donna à l'artiste capillaire cet argument:

— Je ne veux pas avoir l'air d'une vieille fille!



EN PASSANT

Bel exemple d'amour filial

Une scène touchante s'est déroulée à Kattovice, à l'occasion du sacre de Mgr Hlond, Père Salésien, premier évêque de Silésie. La cérémonie religieuse terminée, Mgr Hlond recevait les hommages et les félicitations du clergé, des autorités civiles et militaires, des fidèles. A la tête de ces derniers venait, accompagnée de ses enfants, une vieille femme toute en pleurs. C'était la mère de l'évêque, accompagnée de ses frères et soeurs, qui venait s'agenouiller et baiser l'anneau pastoral. (Notons que les parents de l'évêque ont eu douze enfants, dont trois fils et deux filles sont entrés dans les Ordres religieux.)

Emu, le nouvel évêque relève sa mère et lui baise les deux mains. Mgr Lukomski, évêque de Posnan, se lève et force l'heureuse mère à accepter son siège à côté de son fils! Vraiment heureuse, une mère qui peut vivre un pareil moment!

Une invention féminine

C'est celle du camembert. Ce fromage tire son nom d'un petit village de l'Orme où il aurait été fabriqué pour la première fois, en 1791, par une fermière appelée Marie Harel. Depuis, sa fabrication s'est peu à peu répandue dans la région avoisinante, puis dans le reste de la Normandie, pour s'étendre dans les départements voisins.

La fabrication actuelle de ce fromage apprécié diffère considérablement de sa fabrication primitive, telle que l'avait inventée Marie Harel et que l'avaient copiée les premiers fabricants normands.

Et l'on dit que Marie Harel n'a pas une stèle, pas une rue!

La préparation au voyage

Préparer un voyage, c'est déjà un peu le faire. Qui sait si le moment où l'on règle ses projets n'est pas le meilleur de tous? Aux jours de la réalisation, n'y a-t-il pas fréquemment les ennuis de trains ratés, de colis égarés, de mauvais temps imprévu?

Pour permettre aux gens de savourer doucement cette joie préventive, la plus importante des Compagnies de chemins de fer d'Angleterre vient d'avoir une idée.

A partir du 1er janvier, elle a mis en vente des timbres spéciaux d'un shilling, de deux shillings six pence et de cinq shillings.

Ces timbres doivent être collés sur des albums établis exprès, constituant, en somme, un carnet de caisse d'épargne.

Au moment des vacances, le collectionneur n'aura qu'à remettre son album aux caissiers de la Compagnie. Il recevra en échange un billet d'aller et retour pour la ville qu'il désirera. L'argent, s'il y a un excédent, lui sera remboursé.

Voilà un moyen pratique de penser toute l'année au voyage qu'on fera et de mettre un peu de lumière dans les préoccupations quotidiennes.

"Il n'y a pas assez d'étoffe"

Nous glanons dans un quotidien cette significative anecdote qui se passe de commentaires:

J'ai remarqué une chose: c'est que



de moins en moins les femmes songent à utiliser leurs vieilles robes. Une vieille robe — et elles vieillissent vite, je vous prie de le croire — une vieille robe n'a plus l'air d'intéresser personne. Les mites la mangent.

Dans bien des cas, c'était les petites filles qui trouvaient un bénéfice à cela. Car elles héritaient souvent des vieilles robes. L'autre jour, voyant une jeune femme enfouir dans une malle une toilette à peine démodée:

— Pourquoi ne pas en faire une robe pour votre fillette? lui demandai-je.

Et elle me répondit ingénument:

— Il n'y a pas assez d'étoffe.

Avocate nègre

Une jeune femme "de couleur", Miss Violette-N. Anderson, de Chicago, vient, la première de sa race, d'être admise comme avocate à la Cour suprême des Etats-Unis.

Une religieuse officier de la Légion d'honneur

Hanoï — Sur la proposition du gouverneur général de l'Indo-Chine, le ministre des Colonies a décerné la rosette de la Légion d'honneur à Mme Vacheron, en religion Soeur Antoine, à qui M. Albert Sarraut avait accordé, en 1920, la croix de chevalier. Au Tonkin depuis trente-sept ans, Soeur Antoine a mérité la gratitude et la vénération unanimes en se vouant à l'assistance et au soulagement des Européens et des indigènes incurables et sans ressources. Elle a contracté au chevet des malades une affection inguérissable. Le gouverneur général s'étant rendu à l'hospice où des centaines de malheureux recueillis sont hospitalisés et soignés, apporta à leur bienfaitrice l'ultime récompense d'une vie toute faite d'admirable abnégation.

Apostrophes à une mère

Le saint Curé d'Ars avait l'habitude de lancer, par ses paroles, des coups droits qui visaient des personnages fictifs où beaucoup pouvaient se reconnaître. Il y avait beaucoup de chaleur et de mouvement dans ces apostrophes. Qu'on en juge spécialement par celle-ci qui s'adressait aux mères de famille:

"Une mère est assidue à faire ses prières, même des lectures, mais elle voit sans chagrin ses enfants s'éloigner des sacrements. Les enfants ne font point de Pâques; mais cette mère leur donne de temps en temps la permission d'aller dans les plaisirs, les danses, les mariages et quelquefois les veillées. Elle aime à faire paraître ses filles, elle craint que si elles ne fréquentent pas ces lieux de débauche, elles seront inconnues, qu'elles ne trouvent pas à s'établir... Et cette mère se croit dans le chemin du ciel.

"Allez, ma mère, vous n'êtes qu'une aveugle et qu'une hypocrite, vous n'avez qu'une apparence de vertu... Allez, mère aveugle et réprouvée, et quittez votre prière... Pauvre aveugle, vous ne savez pas ce que vous dites, ni ce que vous faites."

L'EVANGILE

Deuxième dimanche après Pâques

(S. Jean, X, 11-16)

En ce temps-là, Jésus dit aux pharisiens: Je suis le bon Pasteur. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire, et celui qui n'est point pasteur, à qui les brebis n'appartiennent pas, ne voit pas plus tôt venir le loup, qu'il abandonne les brebis et s'enfuit, et le loup les ravit et disperse le troupeau. Or le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se met point en peine des brebis. Pour moi, je suis le bon Pasteur; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît, et comme je connais mon Père; et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis que ne sont pas de cette bergerie; il faut que je les amène aussi; elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Calendrier de la semaine

Jeudi 15 avril — Ste Basilisse.
Vendredi 16 — S. Benoît-Joseph Labre.
Samedi 17 — S. Anicet.
Dimanche 18 — Deuxième après Pâques.
Lundi 19 — S. Expédit.
Mardi 20 — S. Théotime.
Mercredi 21 — Solennité de S. Joseph.



LES LIS

Chers enfants,

Avez-vous visité les serres de fleurs au parc Assiniboine? Si oui, vous avez dû, comme moi, être attirés vers ces centaines de lis qui, superbes, dressaient leur tige vers les rayons du soleil d'avril. Le parfum, échappé de leurs étamines d'or, qui embaumait l'atmosphère ne vous a-t-il pas grisés?

J'ai regardé ces fleurs longuement et en les admirant j'ai pensé à vous, chers enfants, car le lis n'est-il pas l'emblème de cette vertu des anges qui sied plus particulièrement à la jeunesse. Il me semblait vous voir, enveloppés de grâce et de candeur naïve, élançant votre jeune vie vers le bien. Et devant ces lis éclatants de blancheur qui me révélaient des âmes d'enfants, j'ai prié pour qu'aucun souffle mauvais ne vînt les faner et les ternir.

MERE-GRAND.

A travers notre histoire

Réponses

(1) Les Pères Récollets.
(2) Treize.
(3) M. de Maisonneuve en 1642.

Un conte par semaine

LA POUPEE MEXICAINE

L'été dernier, la tante de mon amie Germaine étant allée faire un petit voyage en Suisse avait rapporté à sa nièce, en guise de souvenir, une délicieuse poupée habillée en Suissesse, une vraie petite indigène, comme dit mon oncle Paul.

Germaine ne cessait de me faire admirer sa poupée. Cela m'agaçait un peu, moi qui n'ai jamais eu que des poupées françaises.

Aussi, cet hiver, avais-je eu un mouvement de joie lorsqu'une de mes cousines, arrivant d'Italie, me dit:

— Jeannette, je t'ai rapporté un petit souvenir.

Je croyais déjà voir déballer une petite Italienne, en grand costume national.

Patatras!... c'était un sac à ouvrage!... brodé... très gentil... Mais, enfin, n'est-ce pas, cela n'a rien à voir avec les poupées.

Et huit jours après, comme j'allais passer l'après-midi avec Germaine, elle me dit d'un air triomphant:

— Regarde le cadeau que j'ai reçu d'une amie de maman, arrivée tout récemment de Saragosse.

Eh bien! oui, c'était encore une poupée!... une poupée espagnole... habillée en Carmen... un vrai petit bijou... et d'origine authentique!

J'étais furieuse, je frémissais de jalousie, oui, de jalousie. Oh! je sais que ce n'est pas très joli, mais, avouez qu'il y avait de quoi tout de même!

Or, voilà qu'un beau jour, comme je me promenais un peu rêveuse au parc Monceau, j'aperçois une fillette au type étranger, très brune de peau, avec de drôles de cheveux un peu crêpus et des yeux vifs et noirs, elle jouait à la poupée.

Oui, elle avait une poupée. Oh! mais une poupée comme je n'en avais encore jamais vu, brune avec des cheveux noirs et un costume étrange, d'une nationalité inconnue.

Je m'approche de la fillette, je lie conversation avec elle.

Elle parlait bien français, avec un fort accent étranger; sa voix était un peu dure et gutturale.

Après un instant de conversation, je me hasardai à dire:

— Vous avez une belle poupée. Ce n'est pas une poupée française?

— C'est une petite Mexicaine. Vous ne connaissez pas notre costume national mexicain? Vous le voyez en miniature, tel qu'on le porte encore dans la plupart de nos villages... Car je suis Mexicaine. Mes parents habitent Vera-Cruz.

Vous devinez quel projet se forma aussitôt dans mon esprit: gagner les bonnes grâces de cette petite inconnue jusqu'à me faire offrir la poupée, la jolie poupée mexicaine.

Ah! ah! voilà qui battrait de loin les prétentions de Germaine avec ses poupées suissesse et espagnole! Une Mexicaine, pensez donc! et bien authentique, celle-là!

Je ne perdis pas une minute, et je commençai aussitôt à mettre mon plan à exécution.

Les jours suivants, je retrouvai ma jeune Mexicaine, qui s'appelait Nora, et je déployai une diplomatie remarquable.

Ce n'était pas sans mérite, je vous assure. Car cette jeune Mexicaine n'était vraiment pas d'un caractère idéal.

Elle commandait à tort et à travers, n'admettait aucune contradiction, choisissait en tout la meilleure part ou la meilleure place, s'adjugeait dans tous les jeux le rôle le plus agréable.

Oh! comme je l'aurais vite envoyée promener si je n'avais pas eu en tête ce projet ambitieux!...

Mais, pour arriver à mes fins, c'est-à-dire à la possession de la poupée, je consentais à tout. Je lui prêtais toutes mes affaires.

Elle ne me remerciait même pas et agissait avec un sans-gêne révoltant.

Le deuxième jour, ma belle balle en caoutchouc était percée.

Le troisième jour, mon cerceau était en deux morceaux et ma raquette au fond du bassin.

Enfin, le quatrième jour, elle me dit, de sa voix dure, avec son accent bizarre:

— Votre corde à sauter me plaît beaucoup, elle est souple et solide, ses poignées sont très artistiques. Je la garde pour moi.

J'eus d'abord un petit mouvement de révolte, vous le comprendrez. Mais je me ressaisis bien vite: l'occasion était arrivée, elle se présentait même on ne peut mieux! Et je m'écriai, bravement:

— Je veux bien vous la laisser, mais à titre d'échange. Prenez ma corde et donnez-moi votre poupée.

Elle me regarda d'un air stupéfait. C'était la première fois que j'émettais une volonté aussi catégorique.

Mais bientôt elle haussa les épaules:

— Vous n'avez pas besoin de ma poupée, dit-elle sèchement.

— Et vous n'avez pas besoin de ma corde, dis-je avec décision, en reprenant mon bien d'un geste rapide.

Elle ne s'attendait pas à cette riposte. J'avais été si soumise pendant les quatre jours précédents qu'elle croyait sans doute pouvoir faire de moi tout ce qu'elle voudrait.

Mais ma patience était à bout, il fallait que j'en arrive à mes fins, je ne jouerais pas indéfiniment ce rôle de dupe!

Alors, voyant qu'elle n'obtiendrait rien de moi, elle fut prise d'une grande colère.

— Egoïste! avare! cria-t-elle, vous ne pourriez même pas offrir à vos amies la petite objet qu'elles vous demandent. Eh bien! tenez, la voici ma poupée!

Et, saisissant par un pied la jolie poupée, objet de mes ambitions, elle la lança dans ma direction d'un geste furieux.

Et l'exquise, l'authentique petite poupée mexicaine, voltigeant à travers l'espace, alla heurter rudement un tronc d'arbre, puis retomba, lamentable, sur le sol.

Je me précipitai avec un cri d'indignation et de douleur, tandis que Nora, ramassant ma corde à sauter, s'en allait un peu plus loin se livrer, sans plus de remords, à des exercices variés.

Le coeur navré, je ramasse la pauvre victime.

Ses vêtements étaient tout abîmés, le petit fichu rouge arraché, un bras pendait lamentablement, la tête était fendue...

J'étais encore plongée dans une contemplation pleine d'amertume, lorsque la gouvernante de la jeune Nora vint me trouver.

— Qu'y a-t-il? demanda-t-elle. Vous semblez toute désolée de ces mouvements de vivacité de Nora? Pourtant ils se renouvellent fréquemment!

Je lui expliquai ce qui s'était passé, et j'ajoutai:

— J'avais tant envie d'avoir une poupée mexicaine, une vraie, originaire du pays même.

— Oh! s'écria-t-elle aussitôt, sans se douter bien sûr de l'écroulement moral qu'elle causait en mon esprit, oh! cette poupée ne vient pas du Mexique. Si vous voulez la pareille, vous en trouverez tant que vous voudrez aux grands magasins du Châtelet, où nous avons acheté celle-ci il y a quinze jours.

Et c'était pour ça que j'avais sacrifié ma grosse balle en caoutchouc, ma raquette, mon cerceau et ma corde! et que je m'étais astreinte quatre jours durant à un vrai martyre de patience et de... lon-ga-ni-mi-té!

Germaine peut bien me faire la nique avec ses poupées étrangères!

Elles sont laides, mal articulées, mal accoutrées, peu solides; enfin, elles manquent de grâces...

Je n'en veux plus entendre parler!

Mes poupées françaises me suffisent bien, elles sont charmantes.

Pourtant... si quelqu'un de vous avait occasion de faire un petit voyage... par exemple au Danemark... ou en Tchéco-Slovaquie... et qu'il me rapporte une petite poupée du pays... je serais bien contente tout de même...

Merci d'avance!

HELLELE.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Letellier, Man., 14 mars 1926.

Chère Mère-Grand,

Je suis contente que vous avez commencé un coin pour les enfants sur le journal la "Liberté". Je reste à Letellier et je vais à l'école des bonnes Soeurs de Notre-Dame des Missions. J'ai dix ans et je suis dans le cinquième grade. Je vous envoie mes réponses aux questions d'histoire du Canada.

Au revoir, chère Mère-Grand.

Imelda SAURETTE.

• • •

Saint-Adolphe, le 28 mars 1926.

Chère Mère-Grand,

Je sais que mes petites amies vous ont invitée à venir voir leurs maisons de neige, mais elles sont toutes fondues. La rivière dégèle beaucoup, il y a pas mal d'eau et cela serait trop difficile pour vous de venir à Saint-Adolphe.

Je suis bien contente, chère Mère-Grand, car voilà déjà le printemps, ce sera bientôt les vacances de Pâques, je vais aller les passer avec ma chère et bonne maman.

Je vous envoie mon plus joyeux Alleluia et désire que vous ayez beaucoup de plaisir avec vos parents ou vos amies.

J'ai lu toutes les petites histoires que vous nous racontez et cela me fait grand plaisir. J'espère qu'il y a beaucoup de petites filles qui vous écrivent et qui vous aiment; c'est un grand plaisir pour moi de le faire, chère Mère-Grand.

Avant de vous quitter je vous promets d'être bien sage et je vous embrasse de tout mon coeur.

Gertrude PELLETIER, 10 ans.

M. Paul, qui a cinq ans, est en train de faire sa prière:

— Mon Dieu, accordez la santé à mon père et à ma mère; mon Dieu, accordez-moi la grâce d'être bien sage... Maman, pendant que j'y suis, si je demandais aussi au bon Dieu d'accorder le piano; tu dis qu'il est si faux?



Autour de la Ferme

Pourquoi nous devons suivre une rotation

On peut classer les plantes cultivées en deux grandes catégories: les végétaux à racines pivotantes et les végétaux à racines fasciculées ou superficielles. Les premiers (céréales, graminées de prairies) pénètrent dans les couches profondes, utilisent les parties de terre arable les plus éloignées du niveau du sol et même le sous-sol. Les plantes à racines fasciculées (luzerne, trèfle, betteraves) n'absorbent au contraire que les éléments nutritifs situés dans les couches superficielles du sol.

Une bonne utilisation de la terre cultivée comportera donc la succession de plantes pivotantes et de plantes à racines superficielles. Chaque partie du sol non exploitée pourra s'enrichir à nouveau pendant les années de repos, soit par l'entraînement des éléments solides sous l'influence des eaux pluviales, soit par la nitrification ou l'action des microorganismes.

Il est d'observation courante que certaines cultures ne peuvent se suivre immédiatement après la récolte des végétaux déterminés. Cette sorte de répugnance, d'antipathie remarquée chez les plantes cultivées a déjà été étudiée à plusieurs reprises et toujours sans succès. Ce n'est que ces dernières années que l'on est arrivé à expliquer d'une manière satisfaisante l'origine de ce phénomène.

On suppose que chaque culture a la possibilité de sécréter certains produits, qui joueront le rôle de toxines (poison) vis-à-vis des plantes suivantes. A l'appui de ces affirmations, il est facile de citer les cas des légumineuses qui ne peuvent revenir sur un même sol qu'à de longs intervalles, les bactéries des légumineuses pouvant infecter la terre par leur sécrétion pour un certain temps. Toutefois, à la longue, ces produits d'excrétion se minéralisent et deviennent inoffensifs. Cependant on pourrait expliquer cette répugnance en évoquant le principe d'élection que possède les végétaux dans la recherche de leurs aliments.

Ces théories ont reçu une affirmation nouvelle depuis les travaux récents de chimistes. La question de l'intoxication des terres et de la stérélisation du sol est à l'ordre du jour et tout un champ d'action nouveau s'offre aux recherches des techniciens.

Les différentes cultures sont soumises au ravages d'insectes particuliers et peuvent être attaquées par des maladies cryptogamiques qui leur sont propres. Parmi les maladies cryptogamiques, la rouille est fréquente chez les froments. L'ergot attaque de préférence le seigle, l'avoine est très sensible au chardon. En maintenant plusieurs années de suite la même culture sur une même terre, on facilite ainsi la propagation de ces dangereux ennemis.

Les insectes nuisibles trouvent une nourriture abondante et un gîte sûr; les spores de champignons attaquent l'année suivante les nouvelles récoltes et provoquent la rouille, la carrie, l'ergot, l'altise, etc.

L'alternance des cultures permet, au contraire, de placer les insectes, les spores, les parasites dans les conditions les plus défavorables à leur développement et de contribuer ainsi à leur disparition.

César CRAMATTE,
Sperling, Man.

...pagnie qui ont passé le mois dernier sur la propriété de celle-ci à Red Lake.

Des rapports de Hudson, Ont., mandent que de nombreux prospecteurs sont réunis là en attendant que le printemps arrive pour tout de bon et que les cours d'eaux soient libres de glace pour gagner en canots les champs aurifères de Red Lake.

La béatification de Mgr de Laval

Québec — Mgr Amédée Gosselin, P.A., du Séminaire de Québec, dans des lettres récentes aux prêtres de cette institution, donne des nouvelles sur la mission qu'il a entreprise. L'ancien recteur de l'Université Laval est parti de Québec, l'automne dernier, dans le but de travailler en vue de l'introduction de la cause de béatification de Mgr de Laval. Dans sa dernière lettre, Mgr Gosselin déclare qu'il travaille en ce moment, à Paris, à la compilation d'un dossier et qu'il en a encore pour jusqu'au mois de mai dans la ville lumière. De Paris, Mgr Gosselin reviendra à Rome pour continuer son travail. Il ne sait pas encore quand il pourra s'embarquer pour revenir au Canada.

Un chemin de fer entre la Russie et l'Angleterre

Stockholm — Un projet définitif pour un service de chemin de fer entre l'Angleterre et la Russie, où l'on emploierait de gros bacs à vapeur pour transporter les trains sur la Mer du Nord et le Golfe de Finlande, a été soumis au gouvernement suédois, après plusieurs années d'investigations préliminaires.

On transporte déjà les trains suédois à travers la Baltique, de la Suède à l'Allemagne, sur de tels bacs sans que les passagers soient dérangés.

Un garçon de café qui hérite de 27 millions de francs

Paris — On annonce de Bordeaux que M. Noël Soulan, 30 ans, garçon de café, a hérité de son frère Auguste Vincent décédé le 22 décembre, à Sao Paulo, d'une fortune d'un million de dollars environ, soit 27 millions de francs au cours du jour. C'est par le commissaire du 11me arrondissement que l'héritier a appris la bonne nouvelle. L'avis porté qu'il n'a, comme héritier, que jusqu'au 6 mars pour faire valoir ses droits. L'agent diplomatique français est intervenu et a fait des réserves sur cette limite de temps.

Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd

Département de la Publicité
1000, Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

M. W.-H. Frederick, secrétaire de la Coopérative de Blé du Minnesota, visitait cette semaine les bureaux de Winnipeg de la Coopérative canadienne. Il est enthousiaste au sujet des perspectives de progrès des coopératives de blé dans les Etats du Nord-Ouest et pense que la "Northwest Grain Marketing Company" récemment formée, qui va agir comme Agence centrale de vente pour les quatre Etats à blé du printemps de Minnesota, du Nord-Dakota, du Sud-Dakota et du Montana, aidera grandement à édifier le mouvement coopératif.

La "Northwest Marketing Company" est une organisation dans laquelle les Coopératives et les élévateurs locaux possédés par des fermiers seront les actionnaires.

Réponses à quelques questions

Parmi les questions venues dans les bureaux de la Coopérative sont les suivantes:

M'est-il permis de vendre du blé à un voisin qui est aussi membre de la Coopérative?

Réponse — Le contrat prévoit de telles transactions sur réception d'un permis du bureau-chef. Quand les arrangements pour une vente semblable ont été faits, il n'y a qu'à envoyer une demande au bureau-chef et le permis sera envoyé immédiatement.

Si un producteur désire entrer dans la Coopérative en ayant encore une partie de son grain de l'année dernière, peut-il vendre ce grain sur marché ouvert?

Réponse — Ce grain pourrait être vendu avant la signature du contrat, mais non après. Il deviendrait alors grain de la Coopérative, peu importe quand il ait été produit.

Si quelqu'un qui a signé un contrat de la Coopérative quitte ensuite sa ferme et la loue ou la vend, le nouveau locataire ou propriétaire aura-t-il à signer un nouveau contrat ou prendra-t-il la suite du contrat signé par le premier fermier.

Réponse — Le contrat engage l'homme qui l'a signé et n'a rien à faire avec la terre elle-même. Si le premier propriétaire retient un intérêt quelconque dans la ferme, sa part du blé doit aller à la Coopérative; mais la seule façon pour le locataire ou le nouveau propriétaire de vendre son blé par la Coopérative est de signer lui-même un contrat.

* * *

Les lecteurs sont invités à poser des questions sur la Coopérative; il y sera répondu dans cette colonne.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85	$4.86⅔
Franc français	3.49	19.3
Franc belge	3.86	19.3
Franc suisse	19.44	19.3
Lire italienne	4.06	19.3
Drachme grecque	1.35	19.3
Couronne norvégienne	21.80	26.8
Couronne danoise	26.37	26.8
Mark allemand	23.97	23.8
Peseta espagnole	14.33	19.3
Couronne hollandaise	40.36	40.2

LE MARCHE

13 AVRIL 1926

Bouvillons—	
Excellents	$6.50—$7.00
Bons	$5.75—$6.25
Moyens	$5.00—$5.50
Ordinaires	$4.50—$4.75
Taures de boucherie—	
De choix	$6.00—$6.50
Assez bonnes	$4.75—$5.75
Vaches de boucherie—	
De choix	$5.00—$5.25
Bonnes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.25—$3.75
Pour conserves	$2.00—$3.00
Taureaux—	
De choix	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.00
Moyens	$2.75—$3.25
Communs	$2.00—$2.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$5.00—$5.25
Bons	$3.75—$4.75
Taures à engraisser—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.50—$5.25
Veaux—	
De choix	$8.00—$10.00
Bons	$6.00—$7.50
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$8.00
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.50—$12.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$14.63½
Très gras	$13.35
Lourds	$12.35
Très lourds	$11.85
Porc d'étal	$13.75
Légers	$12.75
Inférieurs	$ 9.00
Truies No 1	$10.75
Truies No 2	$10.75
Verrats	$5.00—$7.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .37
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .26
Premiers	$ .24
Seconds	$ .18
Pommes de terre—	
Le minot	$1.35
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$12.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

NOUVELLES DE PARTOUT

Une aile de l'hôtel de Banff détruite par le feu

Calgary — L'aile septentrionale de l'hôtel Banff Springs, appartenant au Pacifique Canadien, a été détruite par un incendie à Banff, et tout le reste de la magnifique hôtellerie était menacé un moment d'être aussi la proie des flammes.

Appel de secours a été fait à la ville de Calgary qui a aussitôt dépêché, par train spécial, des appareils pour combattre les incendies.

Le feu s'est déclaré dans la rotonde vers 11 heures mercredi matin, et en quelques instants l'aile septentrionale fut détruite.

Les dégâts sont estimés à environ deux millions. Des mesures vont être prises pour reconstruire immédiatement la partie détruite.

Un service aérien aux mines d'or du Manitoba

La compagnie du Pacifique Canadien annonce qu'un service aérien entre Kenora et les nouvelles mines d'or de Long Lake et de Red Lake sera inauguré vers le 24 mai. Un service quotidien régulier fonctionnera sous la direction du chemin de fer à Kenora. Pendant l'été, il y aura également un service entre Kenora et Duluth.

Couvent détruit à Rimouski

Rimouski — Un incendie a détruit le couvent des Soeurs de l'Immaculée-Conception. On croit que cet incendie a été allumé par des fils électriques. C'est une religieuse qui a donné l'alarme et aussitôt toutes les religieuses du couvent, les prêtres du séminaire, de l'évêché, les Frères du Sacré-Coeur et S. G. Mgr Léonard, évêque de Rimouski, entreprirent de combattre les flammes et de sauver le mobilier du couvent.

Une vingtaine de religieuses faisaient partie de la maison et elles préparaient environ 15 jeunes filles à leur juvénat pour leurs lointaines missions.

Pas de remaniement des sièges dans l'Alberta

Edmonton — Il n'y aura pas de remaniement des sièges électoraux provinciaux avant les élections qui auront lieu d'ici quelques mois. La commission qui avait été chargée de faire ce remaniement vient de présenter des rapports qui démontrent qu'on n'a pu obtenir l'unanimité sur cette question.

Un rapport minoritaire du chef de l'opposition dit que les libéraux ne veulent pas d'un tel remaniement avant les prochaines élections et que c'est à cause d'eux qu'on n'a pu prendre de décision.

Regain d'activité dans les centres miniers du Manitoba

On constate à l'approche du printemps un regain d'activité dans les cercles miniers du Manitoba, et le gouvernement a adopté des dispositions spéciales pour venir en aide aux compagnies qui désirent développer les ressources minières de la province.

Répondant aux protestations de ceux qui se plaignent de ce que les permis provinciaux sont trop élevés, le gouvernement a procédé à des réductions dans plusieurs cas. Des lettres patentes ont été accordées à l'"Eldorado Company", une entreprise de $3,000,000 qui opère en vertu d'une charte ontarienne et qui veut faire des affaires en cette province. Le tarif a été réduit dans ce cas de 50 pour cent.

Les représentants de la "Mining Corporation of Canada", une firme de Toronto, sont arrivés ici pour recevoir les rapports des ingénieurs de la com-

TERRES A VENDRE

McCreary, Man. — 640 acres, 150 en culture, le reste en foin et petit bois. Bonne maison, étable, grainerie, garage, puits. $5,000. Bonnes conditions. Chaque quart peut se vendre séparément aussi. ½ mille de l'école. P.-E. Halde.

McCreary, Man. — 160 acres, 40 en seigle. Maison, étable, grainerie, poulailler, garage, puits. $3,000. Bonnes conditions. P.-E. Halde.

Abbéville, Man. — 160 acres, 25 en mil, 30 en foin. Maison, étable, poulailler, puits. Bon pacage. $2,000. 8 ans pour payer. P.-E. Halde, McCreary, Man.

Abbéville, Man. — 160 acres, 35 cassés. Etables 24x30 et 20x25. Maison, poulailler, grainerie, puits. ¼ mille de l'école. $1,800. P.-E. Halde, McCreary, Man.

Abbéville, Man. — 160 acres, 40 cassés. Maison, étable, poulailler, puits. ½ mille de l'école et de l'église. $1,600. P.-E. Halde, McCreary, Man.

McCreary — 160 acres. 2 milles de l'église et de l'école. 120 en labour d'été, 40 en pacage. Bonne maison, écurie, puits, grainerie. $3,500 — $500 comptant, le reste payable avec moitié récolte. Au besoin on fournira la semence. P.-E. Halde, McCreary.

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 12 avril 1926

GRAINS	Mardi avril 6	Merc. avril 7	Jeudi avril 8	Vend avril 9	Samedi avril 10	Lundi avril 12
Blé No 1 Nord	1.52¼	1.52⅜	1.54¾	1.52⅞	1.54¼	1.54
2 Nord	1.45¼	1.45⅜	1.47⅝	1.46⅜	1.47½	1.47¼
3 Nord	1.40½	1.40⅝	1.42⅜	1.41⅛	1.42⅛	1.42¼
Avoine 2 CW	.51⅞	.52¼	.53⅛	.52¾	.52⅞	.52¾
3 CW	.46¼	.46¾	.47⅜	.47	.47⅛	.47
Orge 3 CW	.62¼	.62¾	.64⅛	.63⅝	.63⅜	.63¼
4 CW	.58⅛	.59	.60⅛	.59⅜	.59½	.59⅛
Lin 1 NW	1.93¼	1.94	1.95¼	1.94	1.95¼	1.94½
2 CW	1.89⅛	1.90¼	1.91¼	1.90¼	1.91⅛	1.90½
Seigle 2 CW	.86	.86⅛	.88⅜	.86¾	.87½	.87⅛
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.49¼	1.49⅜	1.51¼	1.49⅜	1.51	1.50⅜
Avoine 2 CW	.49⅜	.49¾	.50⅝	.50	.50⅛	.50
Orge 3 CW	.62¼	.63	.64⅝	.64⅝	.64⅛	.64¼
Lin 1 NW	1.93⅜	1.94½	1.96	1.95½	1.96⅛	1.96
Seigle 2 CW	.86½	.87⅜	.88⅛	.88	.88½	.88⅛
Options						
Blé Mai	1.49¼	1.49⅜	1.51¼	1.49⅜	1.51	1.50⅜
Juillet	1.46¼	1.46⅜	1.48⅛	1.46⅞	1.48⅛	1.47⅜
Octobre	1.30	1.30¼	1.31⅞	1.30⅜	1.32	1.31⅛
Avoine Mai	.49⅜	.49¾	.50⅝	.50	.50⅜	.50
Juillet	.49⅞	.50¼	.51⅛	.50⅜	.50⅛	.50
Octobre	.46¼	.46¼	.47	.46⅝	.46⅜	.46⅜
Orge Mai	.63½	.64	.65⅛	.64⅝	.64½	.64⅛
Juillet	.64	.64⅛	.65½	.65	.65	.64½
Octobre	.60¾	.61	.62½	.61½	.61½	.61⅝
Lin Mai	1.95⅜	1.96	1.97½	1.96	1.96⅜	1.96
Juillet	1.98¼	1.99¼	2.00½	1.99	1.99⅛	1.99
Octobre	1.98⅜	1.99½	2.03	2.01	2.01⅛	2.01
Seigle Mai	.97½	.88⅜	.89⅛	.88	.88⅛	.88⅛
Juillet	.89½	.90⅛	.91⅛	.89⅞	.90⅜	.90½
Octobre	.87	.87½	.88⅛	.87½	.88	.88

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE ALBERT

Un grand banquet a été offert mercredi soir, par les citoyens de Prince-Albert, à l'hon. T.-C. Davis, leur député, à l'occasion de sa nomination au poste de ministre des affaires municipales.

• • •

M. l'abbé Girouard, chapelain de la prison provinciale depuis neuf mois, est allé prendre charge de la nouvelle paroisse de Notre-Dame du Lac à Dodsland.

• • •

Nous sommes heureux de saluer l'arrivée dans le diocèse d'un nouveau contingent de colons amené des Etats-Unis par notre dévoué missionnaire colonisateur, M. l'abbé Lebel. M. l'abbé Arès était allé au-devant du convoi à Winnipeg.

• • •

M. Henri Turcot, professeur à l'Ecole Normale de Saskatoon, a passé quelques jours à Prince-Albert, l'hôte de l'évêché.

• • •

Un fermier français établi depuis très longtemps dans le pays, J.-B. Albert, est dans un état très critique à l'hôpital de la Sainte-Famille. Ses chevaux ont pris le mors aux dents sur la rue de la Rivière et il a été précipité de son buggy dans la rue, faisant une grave chute sur la tête.

DUCK LAKE

Les grands travaux pour la route de Régina à Prince-Albert devant se continuer cet été, l'exécutif du comité libéral de Duck Lake a fait demander récemment par son président, M. Dubois, au département des chemins publics à Régina, que soit détaché du, ou des contrats qui seront donnés pour le parachèvement de la dite route, un tronçon de dix à vingt milles à partir de la ville même de Duck Lake. Nous demandons que le travail sur ce parcours soit fait à la journée en prenant de préférence la main-d'oeuvre locale.

Ces travaux commençant ici même, la ville en bénéficiera, puisque son artère principale se trouve sur le tracé du parcours.

De leur côté, nos conseillers de ville, fatigués de retaper continuellement nos trottoirs en bois, ont décidé de continuer à construire des trottoirs en ciment. Mais les frais, au lieu d'être couverts par des débentures comme la première fois, seront pris directement sur les recettes de l'année courante.

Les contribuables de la ville voudront bien ne pas trop murmurer après le directeur des travaux de la ville, si leurs trottoirs en bois, surtout ceux dans les rues excentriques, ne sont pas en parfait ordre cette année, et même si quelques-uns sont supprimés. Nous devons compter avec parcimonie nos dépenses, pour ne pas mettre la ville dans de nouvelles dettes; nous avons déjà assez du poids lourd laissé en héritage par nos anciens administrateurs au conseil de ville.

• • •

Après avoir été fortement indisposé par la grippe, M. le curé Morin a pu, en se forçant un peu, célébrer comme les années passées tous les offices de la Semaine Sainte -- cérémonies qui ont pour couronnement la grande solennité de Pâques, et à l'éclat de laquelle dans notre paroisse ont contribué grands comme petits, jeunes comme vieux, tous ceux en un mot qui pouvaient rehausser la splendeur de la cérémonie.

Nos religieuses avec leurs pensionnaires et les enfants de l'école d'une part, d'autre part le choeur de chant composé de 15 hommes ont rivalisé d'entrain et de dévouement pour donner à la grande fête chrétienne le plus de beauté possible. L'orgue était tenu magistralement par Mlle Yvonne Schmidt. Notre première organiste, Mlle Laura Forestier, employée temporairement à la ferme expérimentale de Scott, Sask., et venue passer les fêtes de Pâques en famille, avait bien voulu se rendre au désir du maître de chapelle, en se joignant au choeur de chant. Ce qui a valu aux paroissiens à l'"Agnus Dei", en quatre parties, l'audition d'un solo bien délicatement et artistement rendu.

• • •

Le lundi de Pâques au soir, la salle des fêtes de l'hôtel de ville n'était pas trop grande pour recevoir paroissiens et amis protestants, que nous n'avons pas le droit d'oublier. C'était sur l'invitation du président local de l'A.C.F.C., en fait M. le curé, que cette soirée de parties de cartes était organisée au profit de notre grande société nationale, l'A.C.F.C.

La fanfare locale, toute jeune encore mais bien promettante, exécuta les plus beaux morceaux de son répertoire. Cette soirée fut d'autant plus goûtée par tous qu'elle fut la seule durant tout l'hiver. La fête eût été complète, si nous n'avions pas eu une grande déception. Nous comptions sur la présence de M. Raymond Denis, qui s'était offert de lui-même à venir nous parler. Malheureusement durant la soirée un télégramme envoyé à M. le curé, lui exprimait les regrets de M. Denis d'être contraint de manquer à son engagement, étant trop grippé.

Sincèrement ce fut une grande déception pour tous, pour M. le curé en particulier, et aussi beaucoup pour les anciens officiers locaux de l'A.C.F.C. de l'époque où notre chère association était si florissante à Duck Lake, grâce avant tout au concours de M. Denis.

Universellement nous formons des voeux pour que ce malaise n'ait pas des suites graves, et tous nous sommes persuadés à Duck Lake que nous ne perdrons rien pour attendre. M. Denis sait quelles grandes ressources matérielles et surtout morales sont ici à l'état latent, qui ne demandent qu'à se déverser pour nos oeuvres nationales. Mais encore faut-il savoir frapper à la place sensible: au coeur. C'est la spécialité de notre grand président.

Le mardi de Pâques au matin M. le curé envoyait à la trésorerie de Prince-Albert le montant intégral des recettes de la veille, soit juste $60.

ALBERTVILLE

La mort vient de plonger dans le deuil la famille Boileau. Un des leurs, Romuald, le samedi 3, rendait le dernier soupir à l'hôpital de Prince-Albert. Il était âgé de 31 ans. Il avait quitté Albertville pour aller résider à Hoey quelques semaines avant sa mort. Il mourut à la suite d'une opération. Son service fut chanté le 5 par M. le curé. Toute la paroisse rendit au défunt un dernier hommage et tribut de prières. De Hoey on remarquait M. Ovila Baribeau, M. H. Ladouceur, M. et Mme Péronnet.

• • •

Le dimanche 28 mars, M. le curé Joly adressait la parole en français à un banquet tenu à la suite d'une initiation de Chevaliers de Colomb à Prince-Albert.

• • •

Durant les Quarante-Heures, M. l'abbé Lesann, de White Star, est venu prêter son concours. Il a prêché à la clôture des exercices.

GOUVERNEUR

On entend le bruit des marteaux de bonne heure le matin et tard le soir dans notre village; ils se répondent et semblent chanter à voix nuancée: "Que ta voix de fer, mon marteau, résonne pour glorifier le travail et Dieu."

Nos ouvriers se sont mis à l'ouvrage en arrivant. C'est la bâtisse de M. Léger qui a été leur premier ouvrage; sa belle apparence donnera certainement un joli coup d'oeil à notre village. En même temps M. J. Jackson est à bâtir un garage qui donnera aussi un bon service à la paroisse. M. Midnight bâtira une boucherie la semaine prochaine. De sorte que la chanson du marteau se continuera une bonne partie de l'été.

• • •

M. Granger, de Saint-Jean-Bapitste, est engagé chez notre sympathique M. O. Liboiron. Ce dernier prend toujours du mieux à la suite de sa rude ruade de cheval.

• • •

Hier soir il y a en assemblée chez M. S. Salomme, pour décider une réparation à la station. Y assistaient entre autres: MM. S. Salomme, Ernest Cossette et A.-M. Valcourt.

FERLAND

Durant les premiers jours de la Semaine Sainte, nous avions le grand privilège d'avoir une retraite prêchée par le R. P. Adam, curé de Billimum. Comme ils se sont écoulés rapidement, ces jours de bénédictions et de grâces! Oui, mais la bonne semence déposée en nos coeurs ne doit pas tarder à porter des fruits. Que l'on est heureux ainsi après une retraite, après avoir été inondés des grâces du bon Dieu! Cette mission a facilité à plusieurs l'accomplissement du jubilé et ranimé notre ferveur pour la dévotion à la Sainte Vierge, à la Sainte Eucharistie. L'assistance fut très nombreuse à tous les offices de la Semaine Sainte.

• • •

M. Raoul Johnson, instituteur à Gravelbourg, est venu passer les fêtes de Pâques chez ses parents. Mlle C. Johnson, du couvent de Laflèche, est aussi en vacances chez ses parents, M. et Mme E. Johnson.

• • •

Mlle M.-A. Fournier, institutrice à Dollard, est pour quelques jours chez ses parents, M. et Mme L.-J. Fournier.

• • •

Mlles Pauline et Fernande Fournier, du couvent de Laflèche, sont en vacances chez leurs parents, M. et Mme Léo Fauchon.

• • •

M. et Mme Georges Couture étaient de passage à Gravelbourg, d'où ils ont ramené leur fils Emile, du Jardin de l'Enfance.

WILLOW-BUNCH

Décès

Josette Roy, veuve Saint-Denis, décédée le 30 mars à l'âge de 75 ans.

Joseph-Alfred, décédé le 29 du même mois, à l'âge de 13 mois, fils de M. et Mme Edmond Lespérance.

• • •

Le jour de Pâques, le choeur de chant a exécuté la messe en sol de Gounod, sous la direction de M. H.-E. Jutras. Solistes: Mme Alfred Kreisch, Mlle Albertine Bonneau, MM. H.-E. Jutras et Damien Boucher. Notre chorale serait-elle en passe de regagner sa réputation d'antan? Tant mieux. M. l'abbé Kugener, notre curé, était au choeur de chant; la messe fut chantée par M. l'abbé Fortier, vicaire, assisté comme diacre et sous-diacre par deux Pères du Collège de Gravelbourg. Le R. P. Magnan, directeur du collège, nous adressa la parole.

• • •

M. l'abbé Kugener, notre curé, nous a quittés lundi matin pour Régina, Saint-Boniface, Montréal et New-York, où il doit embarquer le 24 sur le paquebot "France", de la Compagnie Générale Transatlantique, pour le voyage dont nous avons parlé dans notre dernière correspondance.

Mariages

Lundi 5 avril: Frank Geiger et Catheine Weismuller. Le marié avait comme témoin son père, et la mariée était accompagnée de son frère Paul.

Mardi: Alphonse Pelletier et Marie-Ange Roy. MM. Arthur Pelletier et Amédée Roy accompagnaient leurs enfants.

Mercredi: Arthur Lemieux et Marie-Ange Duperreault. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères.

Mercredi: Charles de Blois et Maria Proulx. M. Etienne Gagné servait de témoin au marié; Mlle Proulx était accompagnée de son père.

• • •

Une cordiale bienvenue à M. Diogène Joly, beau-frère de M. Philippe Mondor, arrivé avec sa famille de St-Gabriel de Brandon, P. Q., pour s'établir ici.

• • •

Bienvenue également à M. Joseph Normandin, de Saint-Eustache, Man., qui vient également pour rester. M. Normandin attend sa famille sous peu.

• • •

Un commencement d'incendie s'est déclaré ce matin chez M. Joseph Beaulne, notre populaire marchand général, mais grâce à la promptitude avec laquelle les secours sont arrivés, tout dégât a été évité.



MANITOBA

SAINT-ALPHONSE

Examens de Pâques au Couvent

Grade X — Maurice Delichte: Histoire générale, 89; littérature anglaise, 86; algèbre, 63; grammaire anglaise, 81; solfège, 95; composition anglaise, 97; géométrie, 86; science I, 89; épellation anglaise, 76; science II, 91; arithmétique, 66; moyenne, 84. Gérarda Delichte: hist. gén. 81; litt. ang., 72; algèbre, 64; gram. ang., 74½; solfège, 91; comp. ang., 91; géométrie, 77; science I, 89; épel. ang., 86½; science II, 69; arith., 69; moyenne, 79. Josephine Cossin: Litt. française, 84; gram. française, 84; comp. française, 100; litt. ang., 78; algèbre, 68; gram. ang., 75; solfège, 65; comp. ang., 95½; géométrie, 53; science I, 70; épell. ang., 81; science II, 54; arith., 57; moyenne, 74. Simonne Bérard: Litt. française, 52; gram. française, 75; comp. française, 80; gram. ang., 91½; solfège, 80; comp. ang., 86; science I, 26; épell. ang., 83; science II, 65; arith., 24; moyenne, 64.

Grade IX — Clara Almy: Hist. gén., 80; litt. ang., 88; gram. ang., 71; solfège, 100; comp. ang., 81; science I, 74; épell. ang., 89½; science II, 70; arith., 75; dessin, 78; moyenne, 81. Alphonsina Almey: Hist. gén., 76; lit. ang., 75; gram. ang., 66½; solfège, 97; comp. ang., 83; science I, 75; épell. ang., 75; science II, 62; arith., 70; dessin 93; moyenne, 77. Clara Delichte: Hist. gén., 59; lit. ang., 64; gram. ang., 71; solfège, 81; comp. ang., 91; science I, 75; épell. ang., 92; science II, 59; science II, 59; arith., 70; dessin, 74½; moyenne, 74.

Grade VIII — Julienne V. D. Velde: Hist. du Can. et de l'Ang., 87; lit. ang., 98; gram. ang., 72; comp. ang., 100; géométrie, 96; épell. ang., 96; agriculture, 100; géographie, 75; arith., 90; dessin, 92; moyenne, 91. Marguerite Lombaert: gram. française, 99; hist. du Can. et de l'Ang., 98; gram. ang., 68; comp. ang., 98; géométrie, 46; épel. ang., 100; agric., 87; géographie, 81; arith., 100; dessin, 85; moyenne, 87. Bertha V. D. Velde: hist. du Can. et de l'Ang., 78; lit. ang., 84; gram. ang., 60; comp. ang., 100; géométrie, 76; épell. ang., 98; agric., 78; géographie, 91; arith., 65; dessin, 75; moyenne, 81. Clara de Vlieger: hist. du Can. et de l'Ang., 80; lit. ang., 70; gram. ang., 61; comp. ang., 88; géométrie, 68; épell. ang., 90; agric., 80; géographie, 65; arith., 72; dessin, 91¼; moyenne, 77. Berthe Landry: gram. française, 79; hist. du Can. et de l'Ang., 75; lit. ang., 87; gram. ang., 63; comp. ang., 88; géométrie, 81; épell. ang., 92; agriculture, 70; géographie, 64, arith., 53; dessin, 80; moyenne, 74.

Grade VI — Irma Van de Walle, 92; Germaine Lombaert, 86; Georgette De Vuyst, 77; Angèle De Lichte, 69; Joseph De Lichte, 64½; Gilbert Claeys, 65.

Grade V — Marie Wittevrongel, 86; Marguerite Almey, 75; Clarisse De Vloo, 70; Henri De Jaecher, 63.

Grade IV — Célestin Hutlet, 85; Maria Martens, 83 1-3; Clara Martens, 83 1-3; Georgette De Vlieger, 83; André Hutlet, 80; Gérardine Gaboury, 79; Marguerite Delichte, 74; Alex. Pouteau, 72; Emmanuel Gaboury, 64; Malvina Van De Walle, 61; Maurice Wittevrongel, 57.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

On annonce les fiançailles et le prochain mariage de Mlle Irène-B. Guilbert, autrefois de Saint-Boniface, avec M. François Le Seach, de Sainte-Rose. Nos félicitations.

SAINTE-AMELIE

Partie de cartes

Notre soirée paroissiale de Pâques a encore été une de nos plus belles du genre. Il y a eu à peu près l'assistance accoutumée d'une jeunesse pleine d'entrain. Diverses belles et bonnes chansons, appropriées à l'auditoire enthousiasmé, ont été données par Julien Labillotte, Mlles Jeanne Pirret, Irène Ramsay et autres dont les noms m'échappent. Mlle Maria Gamache nous a aussi fait le bonheur de l'entendre. Mme Marius Roche, notre pianiste, accompagnait; elle nous a aussi fait goûter un duo avec une de ses élèves, Mlle Germaine Ramsay.

Les gagnants aux cartes furent: pour les hommes: 1er prix, François Wauthier; 2me prix, Julien Lambillotte; consolation, François Dupré. Pour les dames: 1er prix, Jeanne Pirret; 2me prix, Maria Gamache; consolation, Louise Corbel. Aux dés, c'est Mlle Pirret qui a gagné le coussin; la boîte de surprise fut adjugée en faveur d'Elisabeth James.

Le résultat pécuniaire a été $40.10 net.

Baptême

Le 6 avril: Marie-Estelle-Agnès Ramsay, née ce même jour, fille de Willy Ramsay et de Marianne Sauvé. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Julien Lambillotte, oncle et tante de l'enfant.

Notre industrie laitière

La fromagerie ouvrira lundi le 3 mai. Deux immenses bassins de 6,000 livres chacun seront en opération avec deux presses de 12 moules. Il va sans dire que quand on aura empli de lait ces deux récipients monstres, on pourra croire qu'il y a des habitants par ici et qu'on y fait une culture pratique et sûre à base d'industrie laitière. Et si, en effet, le marché mondial est aussi actif cette année qu'il l'a été l'an passé, nous pouvons prévoir que $10,000 ou environ circuleront dans ce district de mai à novembre. Heureux pronostic! Espérons qu'il ne sera pas un château d'Espagne.

Avis très important

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

MIAMI

Quand l'auteur de ces lignes visita Miami, vers 1900, ce n'était qu'un humble village de pêcheurs, des nègres pour la plupart, qui vivaient misérablement de leur métier, en y ajoutant les oeufs qu'ils allaient piller dans les colonies de flamants, et les manatis (ou lamentins), qu'ils harponnaient dans la "Rivière des Indiens".

En 1910, cette partie du littoral de la Floride, malgré la pestilence de ses marécages, commença à attirer l'attention des New-Yorkais et de la Nouvelle-Angleterre par la douceur exceptionnelle de son climat hivernal. Vers la même époque, des sportsmen découvrirent qu'un poisson de grande taille, le tarpon, qui abonde dans ces parages, était, par sa combativité, le gibier aquatique le plus "sportif" que l'on pût trouver.

Miami devint soudain le rendez-vous de tous les millionnaires américains ou anglais passionnés de pêche à la ligne, et vit se fonder sur son rivage plusieurs clubs somptueusement organisés. En cette même année 1910, sa population ne s'élevait encore qu'à moins de deux mille âmes.

Pendant les cinq années de guerre, les riches familles américaines durent abandonner leur habitude de venir séjourner à la Côte d'Azur, et d'entreprenants industriels commencèrent à les attirer en Floride, qu'un New-Yorkais pouvait atteindre en une centaine d'heures par trains confortables.

En 1921, un génial lanceur d'affaires consacra son attention à la Floride, et plus particulièrement à la région de Miami. Et il organisa le plus grand "boom" que l'on ait jamais connu de mémoire d'homme, — de mémoire d'Américain.

La réclame donna des résultats immédiats. Des hôtels somptueux ("on the American plan", comme on dit là-bas) s'édifièrent comme par enchantement sur le rivage sablonneux de la Floride, et, par centaines, bientôt par milliers, les familles aisées vinrent se fixer à Miami pour la saison d'hiver.

A partir de la fin de 1924, une fièvre de spéculation amena dans l'ancien village de pêcheurs une foule sans cesse grandissante. Riches à ne savoir que faire de tout leur or (rançon de l'Europe en guerre), les Américains se bousculaient littéralement à qui arriverait le premier pour acheter des terrains à Miami et dans sa banlieue.

Ce fut, répétons-le, le plus formidable, le plus furibond mouvement de spéculation qui ait jamais sévi dans le monde. Le service des trains s'était amélioré, et il n'en coûtait plus que soixante heures pour se transporter de New-York à Miami. Banquiers, commerçants, industriels, faisaient "un saut" pour s'assurer une part du butin. Durant les derniers jours de 1925, on évaluait à quatre cent mille personnes la population hivernale de Miami et des villes surgies en quelques mois dans ses environs immédiats.

Toute une génération de "nouveaux riches" a fleuri spontanément sur ce rivage stérile. De petits boutiquiers, d'humbles pêcheurs, des garçons d'hôtel, sont devenus millionnaires "de dollars" en quelques semaines, grâce à la vente de terrains qui leur avaient coûté "quelques sous" le mètre en 1923 ou en 1924, et qu'ils revendaient de cinquante à cent dollars! Et l'invasion de villégiaturistes s'est produite si précipitamment que beaucoup doivent camper sous la tente, pendant que charpentiers et maçons travaillent jour et nuit à édifier villas et "bungalows".

Là où ne se dressaient, il y a quinze ans, que des palmiers, on édifie, maintenant, des hôtels géants, à quinze ou vingt étages. C'est une transformation fantastique.

Mais (car il y a un "mais" menaçant!), il nous semble que les Américains ont manqué de sagesse dans leur engouement. Miami est située sur la route des "tornades" qui, périodiquement, accourent de la mer des Antilles pour monter dans la vallée du Mississipi en détruisant tout sur leur passage.

Et peut-être (ne le souhaitons pas!) lirez-vous, un jour prochain, que la jeune cité de Floride aura été détruite de fond en comble par un de ces effroyables phénomènes.

Victor FORBIN.

A l'"Evénement"

Québec — L'"Evénement" annonce des changements dans son personnel d'administration et de rédaction.

M. Florian Fortin, directeur-gérant de l'"Evénement" depuis six ans, quitte ce journal et part de Québec pour prendre un poste analogue à la "Tribune", de Sherbrooke.

M. J.-H. Fortier, propriétaire et directeur général de l'"Evénement", y prend le poste d'administrateur général. M. P.-G. Jalbert devient administrateur et M. Emile Castonguay chef des services de publicité et des impressions.

A la rédaction de l'"Evénement", M. Edouard Fortin, autrefois de l'"Eclaireur" de Beauceville, et qui était secrétaire de rédaction depuis deux ans, retourne à son poste à l'"Eclaireur", où sont imprimés aussi le "Peuple", le "Mégantic", la "Parole" et la "Voix sociale", tous des hebdomadaires régionaux.

M. J.-E. Barnard reste directeur de la rédaction et M. Edmond Chassé chef d'information de l'"Evénement".

On veut détruire tout vestige religieux à l'école

Mexico — Poursuivant sa politique d'éducation récemment proclamée, le département d'éducation, sous la direction du Dr Puig Casaurenc, a fait toute une série de règlements concernant les écoles privées, et à toutes les écoles on a donné soixante jours pour s'y conformer. Ces règlements pourvoient à la plus stricte surveillance et au plus rigide contrôle de toutes les institutions privées, et ils auront pour effet d'éliminer entièrement tout vestige d'instruction religieuse du cours.

Bien que la plupart des clauses regardent les dimensions des écoles, leurs conditions hygiéniques, leur inspection médicale, etc., d'autres articles montrent que le but des règlements est de parachever la sécularisation complète et définitive de l'éducation.

WINDSOR, Ont. — On annonce la mort subite de M. l'abbé D.-J. Downey, curé doyen de Saint-Alphonse, dans la même ville, et l'un des membres les plus en vue du clergé en cette région.



A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

ELIE

Le choeur de chant de la paroisse s'est vraiment surpassé pour la fête de Pâques. Sous la direction habile de Mme A. Paquin, il a très bien interprété par les cantiques parfaitement rendus les sentiments de joie religieuse qui doivent animer toute âme chrétienne en pareille circonstance. Le succès justement apprécié est la récompense de ces chantres qui se dévouent sans compter. Ils ont droit à un cordial merci.

• • •

En la même fête de Pâques, les paroissiens pouvaient avec plaisir admirer le magnifique et si délicat voile d'ostensoir, don de Mme Léo Burke, et les jolies fleurs qui décoraient l'autel, don de Mlle Lauréa Bernardin. Il y a tant de moyens de manifester sa foi et sa charité envers la Sainte Eucharistie et d'en recevoir des faveurs. Sans doute que ces exemples entraîneront d'autres à compléter l'ornement parfait de l'autel.

• • •

Mercredi matin à 9 h., M. le curé L.-H. Hogue recevait le mutuel consentement de mariage de M. Arthur Bourgeois, de Neche, N. D., et de Mlle Eva Burke, d'Elie, et leur donnait la bénédiction nuptiale. Pour la circonstance l'autel et l'église étaient richement décorés, tout comme pour les fêtes de première classe. Des cantiques les plus appropriés chantés par les enfants de la Congrégation de la Sainte Vierge, dont Mlle Eva Burye était membre, rendaient évidente la charité qui unit tous les membres de cette congrégation. Par leur religieux maintien il était manifeste que pour M. et Mme Arthur Bourgeois, il ne s'agissait pas d'un simple contrat, mais plutôt de la réception d'un sacrement qui leur permettrait d'accomplir leurs devoirs et d'être heureux dans leur nouvel état.

• • •

M. Roméo Payment, télégraphiste à Winnipeg, a voulu accroître le bonheur de ses parents en venant à Elie partager les joies de Pâques avec eux. C'est un sentiment filial délicatement exprimé.

FANNYSTELLE

Pâques

La fête de Pâques n'a pas été aussi solennelle que l'an dernier. La chorale, je ne sais pour quelles raisons, ne nous a donné aucun chant harmonisé. Le chant a été comme celui d'un dimanche ordinaire. Heureusement qu'aux vêpres les enfants nous ont rappelé que c'était Pâques. Ils ont exécuté un joli programme à la Bénédiction du Saint-Sacrement. Tout est bien qui finit bien! Alleluia!

Partie de cartes

Nous avons eu notre dernière veillée de la saison. La salle était bondée. La vieillesse, l'âge mûr, l'adolescence, l'enfance étaient bien représentés. C'était une véritable veillée de famille! Aussi il y avait de l'entrain. Après la collation, nous avons eu du chant comme d'habitude. M. Marcel Mollot, avec sa fille Alice au piano, a ouvert le concert. Ce fut ensuite le tour de Mme Arthur Régis avec son fils Emile, puis celui de Mme Georges Morrissette. Ces deux chants ont été accompagnés par Mlle Antoinette Painchaud. M. le curé nous a chanté "Le Jour divin".

La fanfare a joué quelques morceaux.

Les prix de la veillée ont été gagnés par Mlle Jeanne Morrissette et Aimé Dureault; ceux de la série par Mlle Jeanne Morissette et Adrien Hamel.

M. Louis Pelletier a gagné une ruche donnée par M. Achille Morissette.

Nous nous sommes dit "Au revoir", à l'automne prochain, tous heureux d'avoir passé un si joyeux hiver.

Nous avons remarqué pendant la veillée plusieurs visiteurs; ils sont toujours les bienvenus!

Les Pinsons

Nous avions depuis longtemps des Fauvettes dans la paroisse. Ce printemps, en même temps que les corneilles, nous sont arrivés des Pinsons. On dit que les Pinsons font bon ménage avec les Fauvettes! Nous allons voir! M. le curé est leur aumônier-directeur; M. Alfred Hamel, président; M. Roméo Désilets, vice-président; M. Louis Pelletier, sec.-trés.; conseillers: MM. Aristide Godin, Gaspard Piché, Armand Dureault, Ernest Comeau et Louis Mollot.

M. Louis Pelletier étant parti pour Lorette, ces jours derniers, a été remplacé par M. Armand Dureault, et M. Armand Piché a été élu conseiller.

Longue vie à nos joyeux Pinsons!

Mariage

Le 8 avril a eu lieu le mariage de M. Joseph Dupras, de Timmins, Ont., avec Mlle Jeanne Arnal, fille de M. Marcel Arnal. Les Enfants de Marie, dont Mlle Arnal était la présidente, ont fait les frais du chant à la messe. Nous souhaitons un long et heureux ménage aux nouveaux mariés.

Baptême

Le 7 avril a été baptisé Joseph-Paul-Lucien, enfant de Donat Cyrenne et de Corona Coulombe. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Emile Guyot.

DUNREA

Notre cloche venait à peine d'annoncer les joies de Pâques, qu'elle se remettait en branle le 7 avril pour saluer l'arrivée de deux jeunes fiancés qui allaient unir leurs destinées aux pieds des autels. Ces jeunes fiancés étaient M. Antoine Boulet et Mlle. Anna Parent. M. Albert Boulet remplissait les fonctions de garçon d'honneur et Mlle Alice Parent celles de fille d'honneur.

La cérémonie fut des plus solennelles et se déroula au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis. L'autel de la Sainte Vierge avait revêtu sa plus belle parure parce que Mlle Anna Parent appartenait à la congrégation des Enfants de Marie.

C'est M. l'abbé Alexandre Boulet, frère de M. Antoine Boulet, qui bénit le mariage et officia à la grandmesse. Chantres et Enfants de Marie se sont associés en cette circonstance, pour rehausser la cérémonie religieuse par du beau chant et, disons-le à leur louange, ils ont admirablement bien réussi.

Au banquet de midi et le soir, il y eut de nombreux convives. La veillée fut mémorable. On eut l'impression d'assister à un concert. Tour à tour la musique du piano alternait avec celle du violon indispensable et des chants et des déclamations se succédaient avec un entrain joyeux.

Au réveillon, M. l'abbé A. Boulet prit la parole au nom des jeunes mariés pour remercier les invités de leurs témoignages de sympathie et des nombreux cadeaux qu'ils avaient offerts. Il termina en leur souhaitant tout le bonheur possible et une longue vie qui leur permettra de célébrer leurs noces d'or et de diamant.

• • •

Le 8 avril nos dévouées actrices nous ont vivement intéressés par un concert dont nous donnons le programme ci-dessous. Il est inutile de nous arrêter à distribuer des compliments aux unes et aux autres, nous ne pourrions jamais le faire assez bien. Mais le succès est là. Son langage est plus éloquent que nos phrases et il ne peut être contredit.

Nous les remercions donc de bon coeur du dévouement qu'elles ont montré en organisant, de longue main cette soirée récréative. Nous remercions également les messieurs qui nous ont tant amusés par la saynète comique qui a servi d'entr'acte.

N'oublions pas de dire que deux autres prêtres ont assisté à la séance, en compagnie de notre curé. Ce furent le R. P. Boniface, curé de Swan Lake, et M. l'abbé Boulet, vicaire à la cathédrale de Saint-Boniface. Merci à ces distingués visiteurs et merci à tous ceux qui sont venus applaudir nos actrices.

Programme

Piano: Mlle A. Parent.

"Chocho ou la reine du désert" (comédie) 1er acte — La comtesse de Mirlificre, Mlle R. Paradis; Miss Crampton, son amie, Mme P.-H. Boulet; Catarina, intendante, Mlle J. Bourget; Chocho, négresse, Mlle V. Boulet; Zoé, caméristе, Mlle D. Maloney; Léo, caméristе, Mlle A. Bourget.

Piano: Mlle M. Spurill.

"Interviewing a Servant Girl" — Mrs. Mills, Miss M. Kibler; Brigitte O'Brien, Miss D. Maloney.

Chant: "Comme nos pères": la troupe.

Monologue, "Justine rend le tablier": Mme P.-H. Boulet.

"Un mariage au téléphone" — Maître Risolet, notaire, M. J.-E. Deschênes; E. de Chèvrefeuille, M. P.-H. Boulet.

"Choco", 2me acte.

"O Canada".

Baptêmes

Le 6 avril: Alcide Boulet, enfant de Joseph Boulet et de Emma Bazinet. Parrain et marraine: M. et Mme P.-H. Boulet.

Le 5 avril: Gérard Bisson, enfant de Joseph Bisson et de Marie Talbot. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Potvin.

Le 8 avril: Blanche-Marie-Thérèse-Gemma Gaboury, enfant d'Isaïe Gaboury et de Marie Girardin. Parrain et marraine: M. et Mme H. Girardin.

SAINT-PIERRE

Le temps tient toujours au beau, mais la température est assez froide. La terre se prépare dans de bonnes conditions. Quelques-uns ont semé quelque peu; mais il est préférable d'attendre que la terre se réchauffe.

• • •

Le jour de Pâques, nos chantres nous ont donné une messe toute grégorienne. La messe solennelle "Pius Boni..." [illegible] et l'organiste nous a régalés d'un superbe offertoire de Grieson. Le génial organiste du grand orgue de la cathédrale de Reims, qui est toujours si expressif. Mlle Bélanger a rendu ce morceau d'une assez grande difficulté en artiste qu'elle est jusqu'au bout des doigts. L'église était pleine à toute capacité. Beaucoup de communions le matin. M. le vicaire dirigeait le chant. M. le curé officiait à la grand'messe, accompagné du R. P. Lavigne comme diacre et du R. P. Valois, de la Maison Saint-Joseph, comme sous-diacre. M. le curé a aussi donné le sermon sur la fête du jour.

• • •

Un certain nombre de nos religieuses et quelques-unes de nos institutrices se sont rendues à leur convention mercredi dernier à Saint-Boniface.

• • •

Mercredi dernier M. le curé a béni le mariage d'Amédée-Philibert Nault et de Marie-Adèle Perrault.

• • •

Mercredi, M. le curé avait la visite de M. le curé de Sainte-Elisabeth et jeudi soir il avait le plaisir de recevoir un de ses anciens vicaires, M. l'abbé Chamberland. Le lendemain il recevait son aimable voisin, le curé de Saint-Malo.

A nos correspondants

Il ne se passe pour ainsi dire pas de semaine sans que nous recevions des correspondances ou communiqués à insérer dans la "Liberté", lesquels ne portent aucun nom d'auteur. Nous nous faisons une règle de jeter au panier toutes les communications dont nous ignorons la provenance. Qu'on veuille donc bien prendre note que toute copie destinée à la rédaction doit être accompagnée de la signature de l'expéditeur. Par signature nous entendons le nom même et l'adresse du correspondant, et non pas des mentions comme "Un ami, "Une fidèle abonnée", etc.

SAINT-EUSTACHE

Les amateurs de chevaux de trait apprendront avec plaisir que M. Alfred Allard, de Baie Saint-Paul, vient de faire l'acquisition d'un magnifique étalon belge. Ce cheval a été amené de Belgique l'an dernier. Il descend d'une lignée de chevaux fameux, tel que Robert de Corron (son père) 14666 premier prix à 3 ans au concours national à Bruxelles, Belgique (1914); et son grand-père, Indigène du Fosteau (29718) était le grand champion de Belgique. Avis à ceux qui sont intéressés dans l'amélioration de leurs chevaux de trait car la renommée du cheval de gros trait belge gagne l'estime du monde entier.

STE-ANNE DES CHENES

La mission et le jubilé ont été donnés dans notre paroisse pendant la Semaine Sainte. Ces pieux exercices ont été donnés par le Père Gulin, Rédemptoriste de Yorkton, Sask. Cet ardent missionnaire nous a prêché avec toute son âme d'apôtre. Les paroissiens l'ont écouté avec attention, et ont fidèlement répondu à son appel durant toute la mission. Ils ont particulièrement goûté les cérémonies de l'amende honorable, de la bénédiction des petits enfants et de la procession à la croix. Une croix de mission a été plantée sur le terrain de M. Alexandre Perran. Elle restera un souvenir du jubilé et de cette grande mission de 1926.

• • •

Notre paroisse vient de faire l'achat d'un beau corbillard. C'est à qui mourrait le premier pour l'étrenner.

• • •

M. et Mme James Bonin sont revenus d'un voyage à Détroit, Mich.

• • •

Le 8 courant décédait pieusement à l'Hospice Taché M. Damase Dion. Il était âgé de 64 ans. C'était un vieux paroissien de Sainte-Anne, connu avantageusement et estimé de tous ses concitoyens. Le service et la sépulture ont eu lieu ici mardi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

• • •

Le 7 avril M. Raoul Desrosiers conduisait à l'autel Mlle Gratia Prairie. M. Auguste Desrosiers servait de témoin à son fils, et M. Siméon Prairie à sa fille. M. Raoul Desrosiers habitera la terre voisine du bien paternel.

• • •

M. et Mme Arthur Hupé font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Clémentine-Mable. Parrain et marraine: Pierre Leclerc et Alphonsine Chouinard.

• • •

Nos jeunes gens de Sainte-Anne nous ont donné dimanche dernier une soirée des plus intéressantes. Ils ont représenté la tragédie intitulée "Le reliquaire de l'enfant adoptif", et la comédie "Un beau-père pas commode". Les acteurs se sont très bien acquittés de leurs rôles, et l'auditoire sympathique ne leur a pas ménagé les applaudissements. La salle était comble. Les entr'actes sérieux et comiques ont aussi été fort goûtés.

Nous félicitons nos jeunes de nous avoir donné une soirée aussi agréable. Quand on songe au travail long et parfois monotone que requiert la préparation d'une pièce, il faut avouer que nos acteurs ont bien mérité les sympathiques encouragements de l'auditoire.

Il est à souhaiter que nos jeunes gens nous procurent encore le plaisir d'une soirée aussi agréable. C'est le voeu de tous ceux qui assistaient à la séance dimanche dernier.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 25 mars marquait le 25me anniversaire de profession religieuse du Rév. Frère Berger, supérieur du Collège. La messe fut chantée avec âme et avec art par les petits garçons de l'école. La fête fut intime sans cesser d'être pour cela chaleureuse.

• • •

Les Enfants de Marie nous donnaient, le 28 mars, un joli programme bien exécuté à la dernière partie de cartes de la saison. Le nombre des tables était assez élevé et une franche et amicale gaieté régna pendant toute la soirée. Puissent-elles nous régaler encore par d'aussi bons numéros et... par un aussi bon réveillon!

• • •

Le toujours dévoué M. l'abbé Primeau est venu nous aider et nous exciter à une vraie piété pendant les grands jours de la Semaine Sainte. L'église s'est remplie à tous les offices.

• • •

Le temps pascal nous apporte sa gerbe fleurie et emmiellée de nouveaux mariages; cette fois, c'est M. Henri Carbonneau qui vient de conduire au pied des autels Mlle Honorine Plamondon, Enfant de Marie, qui s'est dévouée dans l'enseignement depuis six ans et dont le caractère ne laisse pas de doute que les bons souhaits que nous lui faisons se réaliseront. Mon petit doigt me dit que d'autres mariages suivront de près celui-ci...

• • •

Le vent de jeudi matin a fait s'écrouler en une demi-heure une maison qui se tordait dans un tourbillon de fumée et de flamme. Nous offrons nos profondes sympathies et offrirons du secours à la famille Magloire Saint-Vincent, qui vient de perdre deux enfants, un garçon de cinq ans et une fille d'un an, brûlés vifs dans ces tristes flammes.

SAINT-LAZARE

Feu Delphis Chartier

Le dimanche de Pâques, peu après la sortie de la grand'messe, s'éteignait, muni des sacrements de la Sainte Eglise, Delphis Chartier, âgé de 72 ans et quelques mois.

La perte occasionnée par la mort presque subite de M. Chartier est grande. En effet, sa famille perd en lui un père sage et modèle, qui se dépensa sans compter ses peines pour les siens. La paroisse de Saint-Lazare perd un chrétien exemplaire, fidèle à faire la communion quotidienne. Enfin, notre groupe français du Manitoba perd un homme qui a toujours su faire sa large part dans la défense de notre langue et de nos droits.

M. Chartier a connu les temps héroïques de notre pays. Arrivé ici il y aura bientôt quarante ans, il a toujours su travailler pour les nôtres, isolés dans cette partie de la province. Sa maison était ouverte à tous les nouveaux venus; il les recevait à sa table et les encourageait de son mieux dans les difficultés parfois très pénibles des débuts. Il s'est toujours occupé de l'éducation; à sa mort encore il était président de la commission scolaire du district Decorby et aussi président de notre cercle local de l'Association d'Education des Canadiens français.

Feu Delphis Chartier, originaire de Saint-Jacques de l'Achigan, avait épousé en premières noces Marie-Louise Dumais, de Roberval, Lac Saint-Jean, décédée en 1910. En secondes noces il avait épousé Vitaline Roy, qui lui survit. De son premier mariage quatre enfants lui survivent: Lionel, Emile et Eva, de Saint-Lazare, et Anna (Mme Zacharie Descelles), de Sainte-Marthe de Rocanville, Sask.

Les funérailles furent, au dire des anciens, les plus imposantes qui aient jamais été vues à Saint-Lazare. L'église, magnifiquement drapée de noir, était remplie comme aux grands jours de fête. Tous les habitants de la région, tant de notre foi que les autres, avaient tenu à rendre à ce digne citoyen ce dernier hommage. Le deuil était conduit par ses fils, MM. Lionel et Emile, et par son gendre, M. Zacharie Descelles. La levée du corps fut faite à la résidence du défunt par M. le curé de la paroisse qui chanta aussi le service et l'absoute.

Les porteurs étaient: MM. Edmond Simard, Ovide Guay, Israël et Luc Tremblay, V. Deschambault et E. H[illegible].

Sur sa tombe fraîchement couverte nous déposons l'hommage de notre gratitude et, à sa famille nous renouvelons l'expression de nos sympathies les plus sincères.

• • •

Mme Vve Delphis Chartier, MM. Lionel et Emile Chartier, Mme Zacharie Descelles et Mlle Eva Chartier tiennent à remercier tous ceux qui leur ont offert des sympathies dans leur récente épreuve, soit par visites, soit par bouquets spirituels ou par tributs floraux.

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Le sermon de dimanche a été donné par M. l'abbé Sabourin qui a traité de la question d'éducation catholique et française à l'école. A l'issue des messes, des petits garçons offraient aux paroissiens la récente brochure du prédicateur sur l'"Education mixte au Manitoba" et un bon nombre ont tenu à avoir cette publication si à propos.

La Sauvegarde de l'Enfance

Le bureau de la Sauvegarde de l'Enfance de Saint-Boniface sera désormais à l'école Provencher, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface.

L'ouverture des conférences pour la santé des nouveau-nés et enfants qui n'ont pas l'âge scolaire aura lieu le 15 avril prochain, à 2 h. de l'après-midi, et après cela, le jeudi de chaque semaine, de 2 h. à 4 h. 30 de l'après-midi.

Ce service consultatif est pour le bénéfice de chaque maman et bébé de Saint-Boniface.

Les conférences de l'Union Canadienne

Dimanche soir, sous les auspices de l'Union Canadienne, le R. P. Champagne, C.R.I.C., a donné une solide et instructive conférence sur les catacombes romaines. Le conférencier a été présenté par M. Donatien Frémont, directeur de la Liberté. M. Frémont a dit tout le mérite des conférences organisées par l'Union Canadienne au cours de l'hiver et a encouragé l'Union à continuer dans cette voie. Il a ensuite présenté le conférencier en termes délicats et spirituels.

La conférence était divisée en deux parties. Dans une première partie, le Rév. Père a fait l'historique des catacombes, montrant qu'elles étaient les cimetières des premiers chrétiens, puis il en a fait une description topographique. Dans la seconde partie, le P. Champagne a parlé de la valeur apologétique des catacombes, des preuves qu'elles pouvaient fournir contre les rationalistes ou les hérétiques, montrant comment nos croyances actuelles avaient été celles des premiers chrétiens, comme le prouvent les études archéologiques faites dans les catacombes.

M. l'abbé L. Primeau a remercié et félicité le conférencier, puis a rappelé quelques souvenirs personnels provoqués par cette conférence.

Comme intermède M. Marius Benoist a joué un morceau de piano.

A l'issue de la conférence le président de l'assemblée a annoncé pour le 2 mai une conférence de M. Ernest Cyr qui parlera des missions oblates chez les Esquimaux.

Au Carmel de Saint-Boniface

Le 22 courant les Religieuses Carmélites, profitant de l'imposition du Voile à une de leurs jeunes professes, célébreront pieusement le septième centenaire de la fondation de l'Ordre du Mont Carmel. A cette occasion il y aura, jeudi matin, le 22 avril, grand'messe et sermon à 8 h., et bénédiction solennelle du Saint-Sacrement à 4 h. 30, précédé d'une allocution de circonstance sur l'esprit de ce grand Ordre religieux depuis son origine, il y a sept siècles.

Tous les amis du Carmel manitobain sont invités à se joindre aux Religieuses pour rendre grâces au bon Dieu en ce glorieux anniversaire. Toutes les personnes qui ont été reçues du scapulaire du Mont Carmel pourront gagner l'indulgence plénière de l'Ordre ce jour-là, aux conditions ordinaires.

Séance au Collège

C'est vendredi prochain, le 16 avril, à 8 h. 15 du soir, que la "Dramatic Society" du Collège jouera "The Private Secretary", comédie en trois actes. Cette pièce très spirituelle, interprétée par des acteurs tels que Byrne Johin, Bernard Davis, Gerald Kramer, etc., promet une soirée des plus réjouissantes. Qui veut rire rira.

La rentrée des classes

Elle s'est effectuée bien tranquillement! Au Collège, les élèves sont entrés en classe mercredi matin et pour leur donner bonne bouche on leur a fait faire une composition sur les Bienheureux Martyrs Jésuites.

Concert de la Ligue des Demoiselles catholiques

Notre concert, tel qu'annoncé précédemment, aura lieu le 18 avril, sous le distingué patronage de Mgr W. Jubinville. Ce concert aura lieu dans la salle de réception de l'Académie Saint-Joseph. Les artistes qui ont si gracieusement promis leur concours nous font espérer une très agréable soirée. En voici le programme:

Piano: Valse, Renaud: Mlle Françoise Prendergast.

Chant: "Arioso", Bemberg: Mme G. La Flèche; au piano, Mme Dugal.

Récitation: "La Robe": Mlle Laura Morier.

Chant: "Stances de Gilben", Massenet: M. J.-L. Trudeau; au piano, Mme Dr H. La Berge.

Piano: "Wedding Day at Troldhaugen", Grieg: Mlle Fabiola Gosselin.

Chant: extrait d'opéra: Mlle Marie Benoist; au piano, M. Marius Benoist.

Récitation: "Le Coeur de Hialmar", Lecomte Delisle: M. le Dr J.-J. Trudel.

Chant: Mlle Bernadette Renaud; au piano, Mlle Alberta Bernier.

Solo de violo: M. Frank Simons; au piano, Mme Marie Simons.

Chant: "Si je vous parlais de ma peine", Guy d'Hardelot: M. Hector Allard; au piano, M. Marius Benoist.

Piano: 3me Ballade, Chopin: Mlle Emma Bouchard.

Opérette en un acte — Viviane, Mlle A. Leclerc; Sabine, son amie, Mlle J. Poulin; Mme Ottilie, dame de compagnie, Mlle J. Benoist; Gertrude, petite bonne, Mlle J. McEachran. Au piano: Mlle Albert Bernier.

"O Canada".

Les billets sont de 50 sous et sont déjà en vente.

Cour de révision pour le rôle d'évaluation de 1926

La cour de révision, qui a siégé le lundi soir 12 pour l'examen des réclamations concernant le rôle d'évaluation de 1926, a été ajournée au vendredi 16, à 7 h. 30 du soir. Tous ceux qui ont fait appel et n'ont pas encore été entendus pourront se présenter à cette date.

Par ordre,
ERNEST GANGNON,
Greffier de la ville de St-Boniface.

UNION CANADIENNE

Nouvelle section de l'Union

L'idée qui avait été émise à l'assemblée des actionnaires va se réaliser et sous peu l'Union instituera un bureau de placement qui sera considéré comme une section nouvelle. Une commission de trois membres vient d'être choisie avec la mission de soumettre un règlement à l'Exécutif. Le nouveau bureau a pour but, on l'a déjà dit, de trouver de l'emploi à ceux des nôtres qui sont sans ouvrage et d'essayer de toute façon à procurer des postes avantageux. Il devra se tenir en relation avec les citoyens les plus en vue et gardera à jour une liste des positions vacantes et une seconde pour les applicants.

La fête Dollard

Elle nous revient avec les premiers signes du printemps. Nous la fêterons dignement. Le programme n'est pas encore définitivement fixé, mais il est déjà décidé que les artistes invités pour la tournée annuelle de la Liberté chanteront sous nos auspices le 23 au soir dans la salle du Collège de Saint-Boniface. Nous donnerons plus tard le programme complet.

Les concerts du CKY

L'Union a accepté de prendre sous ses auspices les concerts français du CKY. C'est M. Marius Benoist qui dirigera ces concerts. M. Benoist est président de notre section musicale et nous sommes certains qu'il fera de ces concerts un véritable succès.

Tennis

Notre section athlétique est à étudier la possibilité d'établir plusieurs "courts" de tennis à Saint-Boniface. Restera à savoir comment les amateurs répondront au mouvement lancé par l'actif président de la section athlétique.

Et notre bibliothèque

Elle est maintenant établie définitivement et il ne manque plus qu'à la compléter peu à peu. Le bibliothécaire fait un appel pressant à tous ceux qui auraient en leur possession des volumes appartenant à l'Union. Il s'agit d'un devoir de justice et dans la circonstance ce sera aussi un véritable désir de charité, car nous n'avons pas les moyens d'acheter beaucoup de nouveaux livres.

Conférence

Nous remercions sincèrement le R. P. Champagne de l'instructive conférence qu'il nous a donné, ainsi que des paroles encourageantes qu'il nous a dites. Nos remerciements aussi à M. Donatien Frémont pour les bonnes paroles qu'il a eues à notre adresse, au cours de la même conférence.

Prudentes précautions

En prévision des inondations, de la peste et des autres fléaux qui pourraient fondre sur nous au printemps, les précautions les plus prudentes ont été prises et les mesures les plus sévères édictées. Au rez-de-chaussée, les rayons de notre bibliothèque sont à trois pieds de terre et voilà que récemment le meuble qui nous sert de secrétaire est monté sur des échasses et s'est maintenu dans cette embarrassante position près d'une semaine. La rivière Rouge, apprenant sans doute le détail de ces préparatifs, s'est mise à baisser illico et le meuble a pu redescendre à son niveau normal. Tout de même on ne peut que féliciter ceux qui président aux destinées de notre ameublement!!

PETITES NOTES

Le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., visiteur des écoles du diocèse de Régina, qui a passé la semaine dernière à Saint-Boniface pour la convention des institutrices et la fête de la Ligue des institutrices catholiques, a assisté, mercredi soir, à la séance régulière du comité exécutif de l'Association d'Education.

• • •

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Louis-Anaclet Roy, née Joséphine Cloutier, décédée dimanche dernier à Saint-Valier, comté de Bellechasse. Elle était la soeur de Mgr Cloutier, P.A., V.G., administrateur du diocèse, à qui nous offrons nos respectueuses condoléances.

FEUILLETON DE LA LIBERTE — No. 12

La Guerre des Femmes

Antoine Redier

Histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes.

(Suite)

Je ne connais que des bribes de ce duel entre elle et cet homme: ce sont des mots rapportés par elle-même, çà et là, dans des propos de prison. Elle fut surtout frappée des façons grossières de Goldsmith et de Stoëber et, par contraste, de l'apathie des cinq officiers dormeurs qui recevaient tour à tour en plein nez ou dans la joue, sans qu'en fût troublée leur respiration pesante, les éclats de voix des deux parties.

J'ai sous les yeux un carnet appartenant à une autre patriote admirable, la princesse Marie de Croy, et j'y lis ces mots de la main d'Alice: "Louise de Bettignies, condamnée à mort à Bruxelles, le 16 mars 1916, pour avoir refusé de parler".

Elle sentait bien, la brave petite, que son obstination à ne rien révéler à ses juges la perdrait, mais resterait son plus haut titre de gloire.

Stoëber la tortura pendant une longue heure sans tirer d'elle un mot qui servit ses desseins. Elle réalisa ce prodige de rester seule en cause quoiqu'elle eût plus de cinquante complices. Elle a donné, elles ont donné toutes les deux, la vivante et la morte, cet exemple magnifique de tout souffrir sans une défaillance, et pas seulement du coeur ou de la volonté, sans une défaite de leurs intelligences féminines.

— Le mal que je vous fais en sauvant tous ceux que vous cherchez, leur cria-t-elle, vous voudrez que je le paie de ma vie. Eh bien, tuez-moi, mais vous ne me ferez pas parler!

Et elle levait le menton, son menton volontaire mais si fini et, puisqu'elle était femme, fait pour les caresses. Son front du moins connaîtrait celles de la gloire, et c'était de quoi, dès cette heure, la griser d'un beau plaisir.

On s'étonnera cependant que tous ces policiers retors n'aient rien découvert alors ni par la suite de l'organisation si parfaite et si large qu'avait montée cette jeune fille. Ils avaient établi pour le procès une sorte de "schéma" du service d'Alice; cette pièce, retrouvée par les Anglais après l'armistice, révéla qu'ils en connaissaient toutes les étapes et les ramifications depuis Lille jusqu'à la frontière; mais ils n'avaient pas de preuves. Et, une fois de plus, c'est un vice de leur esprit qui les mettait en état d'infériorité: partis d'une hypothèse fausse, ils n'eurent pas un seul jour l'idée de s'en dégager. Ils ne croyaient point, nous le savons déjà, qu'Alice fût le chef d'une aussi vaste organisation; ils voulaient, ce qui est plus grave, trouver ce chef à Courtrai; et non seulement ils s'usaient à chercher le bout du fil de ce côté, mais pour rien au monde ils ne l'eussent ramassé ailleurs. Au Sénat, Stoëber, qui le tenait dans sa main, eût été fâché de s'en apercevoir.

Sur les dépositions de Rotsalaer, de la "grenouille", du policier qui avait arrêté Charlotte et de celui qui, un jour, l'avait promenée dans Bruxelles; sur les confrontations angoissantes entre les deux jeunes filles; sur la lecture des documents accusateurs, au premier rang desquels figurait une lettre anonyme, évidemment accablante et précise, mais fabriquée par les Allemands, qui avaient assemblé là toutes leurs hypothèses; sur le mépris hautain de Louise après une telle lecture, sur les mille autres incidents de cette audience tragique dont notre curiosité demanderait à tout connaître, je ne sais rien d'assez certain pour en faire état ici.

Songez que Stoëber avait fait interdire l'accès du Sénat à tout le monde, même aux Allemands. Un petit nombre d'officiers se tenaient sur des chaises, derrière les juges: c'étaient des privilégiés, des amis sûrs, qu'on voulait régaler d'un spectacle rare. Hors ces personnages, au nombre d'une vingtaine, et von Bissing, tout seul dans son avant-scène, il n'y avait dans la vaste salle que le tribunal et les six accusés avec une poignée de soldats pour les garder.

J'allais oublier les avocats, ou l'avocat. Dans la plupart des procès, notamment dans celui, grave entre tous, de Miss Cavell, on admettait que les prévenus fussent assistés par des défenseurs belges. Des personnalités éminentes du barreau de Bruxelles réussirent à se faire agréer par les plus ombrageux auditeurs et remplirent avec zèle et piété, l'ingrate mission de plaider des causes sans espoir devant des tribunaux sans justice. Notez que, dans ce cas, les avocats n'avaient pas le droit de communiquer avec leurs clients avant ni pendant l'audience. On ne leur montrait aucun dossier. Ils arrivaient au procès les mains et la tête vides, pas le coeur: car c'était un cri de pitié qu'ils venaient jeter. La comtesse Jeanne de Belleville raconte qu'en entrant dans la salle du Sénat où elle devait être condamnée à mort avec Miss Cavell, elle reçut d'un civil debout parmi quelques autres groupés près du tribunal un salut qu'elle se garda de lui rendre. Cet homme la dévisagea tout au long des débats avec un intérêt dont elle était prête à s'offenser, quand elle connut par hasard qu'un avocat belge la défendrait; c'était lui qui la dévorait des yeux: il étudiait sa cliente et se documentait comme il pouvait pour sa plaidoirie. Louise de Bettignies, Léonie Vanhoutte et ceux qui furent jugés avec elles n'eurent pas la consolation d'être assistés par de tels défenseurs. Sans doute Stoëber ne voulait-il point de témoins dans cette affaire, qu'il sentait grave et qu'il faudrait bâcler sans une preuve, sans un nom. Il ne doutait pas qu'une au moins des deux jeunes filles fût une ennemie redoutable: on fusillerait celle-là, et l'autre si on pouvait. Mais ces histoires n'ont rien à voir avec la justice: il écarta les avocats.

Il est probabe qu'un Allemand, peut-être plusieurs Allemands furent chargés d'office de dire quelques mots de défense. Qui le saura jamais? Car Louise de Bettignies, qui entendait la langue de ces gens-là, si elle s'est aperçue qu'on plaidait pour elle, n'en a jamais parlé. Quant à Léonie Vanhoutte et à De Saever, ils n'ont rien remarqué de semblable. Cet officier, ces officiers, qui se sont peut-être levés tout à coup et ont dit trois mots, étaient-ce un greffier, un témoin, un accusateur, un juge? Je suppose, quant à moi, qu'un simulacre d'appel à la pitié a été faite par quelque figurant. Je suppose; je ne sais pas.

L'audience, ouverte vers neuf heures du matin, avait été interrompue à midi pour le repas des officiers. Ces messieurs firent sans doute bonne chère, car leurs oreilles étaient rouges et leurs paupières lourdes quand ils revinrent. Aux accusés et à leurs gardiens on avait apporté la même gamelle. C'était encore le temps où l'Allemagne pouvait nourrir ses soldats. Louise de Bettignies fit avec joie la dinette sur son pupitre cossu de sénateur. Elle amusa Charlotte et tous les autres en leur montrant, avec des gestes gamins, qu'elle se régalait; depuis cinq mois, elle n'avait pas connu pareille fête! Peu à peu, réchauffés par le repas, voilà que tous ces prisonniers oublient leur infortune et s'animent, chuchotent, bavardent, puis s'interpellent de la droite à la gauche. Les soldats, qui sont bien assis, trouvent le temps bon et inclinent à l'indulgence. Ils vont être débordés par ces écoliers indisciplinés, quand un huissier, d'une voix de tonnerre, annonce le tribunal et rétablit l'ordre.

La deuxième suspension d'audience eut lieu vers quatre heures: celle-là fut plus émouvante. La cause entendue, le tribunal se retirait pour permettre à l'auditeur de rédiger ses conclusions avec l'indication de la peine qu'il demanderait pour chaque accusé. Les juges restèrent absents une demi-heure. Les prévenus, las de cette dure journée, le coeur plein d'angoisse, ne disaient mot, ne bougeaient plus; c'étaient des fantômes dans les grands fauteuils. Seule Louise de Bettignies, l'âme en feu pour avoir lutté de toutes ses forces contre Stoëber, résistait à la mélancolie et s'agitait sur son siège. Ayant levé la tête, elle vit au-dessus de la tribune et du fauteuil du président de vastes panneaux décoratifs, dûs à Jacques de Lalaing; et son visage, d'abord attentif, s'illumina, puis s'épanouit.

— Voyez donc, dit-elle à l'un des soldats qui la gardaient, voyez ce qu'ils font là-haut.

Elle lui montrait Dumouriez et ses soldats se ruant, sous le drapeau tricolore, à la poursuite de hordes autrichiennes.

Et, lui souriant doucement, elle ajoutait:

— Ne trouvez-vous pas qu'elle est jolie, cette fresque? Et celui-là, au milieu, qui est-ce donc?

— "Ich weiss nicht", disait l'autre.

— Moi je sais. Regardez bien: c'est Louis XIV. Comme il est beau!

Sa contemplation dura longtemps; et Charlotte s'émerveillait de la voir si curieuse, si ardente à dégrossir son soldat. Celui-ci ricanait, le nez en l'air, et ne comprenait pas quelle précieuse leçon d'histoire lui donnait cette petite.

Quand le tribunal rentra, un grand silence se fit. Tout le monde étant debout, au port d'armes, accusés, soldats, juges, Stoëber donna lecture en allemand, et l'interprète en flamand pour les uns, en français pour les autres, des peines requises contre les cinq accusés.

Pour Louise de Bettignies, la mort.
Pour Léonie Vanhoutte, la mort.
Pour Georges de Saever, la mort.
Pour chacun des trois autres, les deux hommes et la femme, la prison.

La lecture finie, tous s'assirent, et les condamnés furent sèchement appelés, suivant l'usage, pour leur suprême requête.

Alors on vit approcher de la barre la petite Bettignies. Son assurance paraissait tombée. Elle parla doucement et en langue allemande, afin que Charlotte ne l'entendît point.

Messieurs, dit-elle, je vous demande de ne pas fusiller mon amie: elle est jeune et j'implore votre pitié pour elle; moi, je veux bien mourir.

Elle ajouta, montrant de la main le Flamand hébété qui de toute l'audience n'avait dit mot:

— Je voudrais aussi que vous rendiez à la liberté ce pauvre homme, qui n'a rien fait et ne comprend pas pourquoi il est ici. Songez qu'il a neuf enfants: ces petits ont besoin de lui.

Les Allemands libérèrent, en effet, celui-là. Mais on revient à ses premières amours, et fraudeur et passeur d'hommes, il reprit, à peine relâché, son aventureux métier. Un soir de 1917, tandis qu'il se dirigeait vers la Hollande avec un groupe de cinq ou six personnes, il fut tué d'un coup de feu par une patrouille. On fit, après Alice, avancer Charlotte. Elle ignorait ce qu'avait dit sa compagne.

— J'accepte ma condamnation, déclara-t-elle, et vous pouvez me fusiller; mais je vous demande avant de mourir, et vous ne pouvez pas me la refuser, la grâce de Louise de Bettignies.

On les fit sortir. Quelques minutes plus tard, elles avaient la permission de s'embrasser et de déambuler côte à côte dans un grand vestibule, en attendant que la voiture cellulaire vînt les reprendre. Premières minutes d'effusion après six mois de détention, au soir d'une journée qu'elles croyaient la dernière de leur vie! Léonie Vanhoutte en parle encore avec des larmes dans les yeux.

— Mais non, lui disait Louise, ils ne nous tueront pas.

Et elle souriait.

— Alors, disait Charlotte, ils vont nous envoyer en Allemagne...

Alice, à cette pensée, entrait dans l'épouvante. Elle prenait le bras de sa compagne et le serrait très fort, disant:

— Ne pensons pas à cela. Jouissons du présent. Tu es là, Minou, et je suis près de toi.

Mais il faut partir. On les conduit vers l'entrée et voilà qu'au lieu du fourgon d'infamie qui les avait amenées ici le matin, les Allemands font avancer une voiture découverte, une sorte de grande victoria. Louise et la petite Vanhoutte prennent place dans le fond. En face, sur la banquette, s'asseoient De Saever et un soldat allemand. Sur le siège, près du cocher, monte un autre soldat. Et la voiture s'ébranle, fait un beau virage dans la cour d'honneur, puis s'engage dans la rue. On était à la mi-mars. Cinq heures sonnaient et un soleil pâle caressait doucement les visages. Louise, les yeux rayonnants, regarda sa compagne, puis se leva à demi et, heurtant d'une tape amicale le dos de celui qui menait l'équipage, lui dit:

— Voilà six mois que nous n'avons pas pris l'air, cocher. Nous avons envie de faire une belle promenade. Vous seriez si gentil de ne pas nous conduire tout droit à la prison!

Le cocher regarda le premier soldat, puis l'autre: ils acquiescèrent. Et par les belles avenues de Bruxelles, ce soir-là, passa lentement une étrange charrette de suppliciés, où l'on ne cessait de jaser, de rire et de se caresser les mains, que pour sourire aux passants et discrètement, car il ne fallait point faire de scandale, leur envoyer des saluts.

Il fallut bien rentrer à Saint-Gilles. On y accueillit les prisonnières avec une compassion dont elles furent touchées. Quoiqu'on n'ait que faire de la pitié de ses bourreaux, tel est le pouvoir d'un regard attristé, d'une parole dite en tremblant, d'un geste caressant, qu'elles ressentirent de la tendresse pour ces gardiens qui chuchotaient en les entourant: "Pauvres âmes! on vous a donc condamnées! Demandez ce que vous voulez! Nous désirons vous faire plaisir, chères âmes." Car elles n'étaient plus que des âmes et sans doute avaient-elles pris leur parti de passer déjà pour des mortes. Mais ces gens allaient un peu vite. Il est très allemand de tenir pour négligeables des corps qu'on n'a pas encore tués.

Elles prièrent qu'on les laissât ensemble un peu de temps: on les autorisa à faire une promenade de deux heures dans une grande galerie haute comme une nef de cathédrale. Alice s'accrocha au bras de Charlotte comme au temps des longues étapes sur les routes flamandes; elles allèrent et vinrent, tantôt babillant comme des pensionnaires à la sortie, tantôt silencieuses pour mieux goûter l'ivresse de telles minutes.

Quand on vint leur dire que le temps était venu de rentrer dans les cellules, Louise prit son plus beau regard pour demander qu'on lui permît de garder sa compagne avec elle toute la nuit. Le directeur, qui n'était pas un mauvais homme, fit répondre qu'il ne pouvait malheureusement pas accorder cette faveur. Elles en pleurèrent toutes les deux.

— Mais c'est la preuve, chuchota l'un des gardiens, qu'on ne vous fusillera pas demain matin. Dormez donc en paix.

On leur laissa de la lumière. Léonie Vanhoutte écrivit longtemps, longtemps, puis se coucha. Louise de Bettignies, puisqu'elle aurait au moins la journée du lendemain pour se préparer à mourir, céda au sommeil. Son chapelet à la main, elle s'endormit, comme une enfant que le grand air et les jeux violents auraient brisée.

CHAPITRE X

En Allemagne

On les fit sortir de leurs cellules le lendemain matin à neuf heures. En arrivant sur le perron devant lequel stationnait la voiture cellulaire qui devait les conduire à la Kommandantur, Charlotte aperçut un groupe de gardiens belges dont les mines paraissaient joviales. Le coeur battant, elle quêta une parole de ces braves gens. "Il y a du bon!" chuchota l'un d'eux, qui accompagna ce propos d'un clin d'oeil familier. On arriva vite dans la sinistre maison de la rue de Berlaimont où tant de malheureux ont appris qu'ils seraient fusillés. Dans une petite pièce, où elles se rencontèrent avec les quatre autres accusés, elles virent entrer Stoëber, une serviette sous le bras. Il la posa lentement sur la table, en tira une feuille de papier qu'il porta à bonne distance de sa vue, puis il prit le temps de jeter un regard circulaire sur ses victimes. Quand un homme se lève ainsi au soir d'une journée d'examen et va lire les noms de quelques nouveaux bacheliers, il sait quelle angoisse étreint ses auditeurs et qu'il va en jeter beaucoup dans la désolation: il fait vite. Stoëber s'attardait. Chacun de ceux qui étaient là retenait son souffle, les yeux sur cette feuille chargée de secrets horribles ou sauveurs. Il commença enfin:

— Louise de Bettignies. Peine requise: la mort. Peine prononcée: la mort.

Il leva les yeux par-dessus son papier: elle ne sourcillait pas. Elle attendait la suite, et, son sort réglé, s'inquiétait avec passion de celui de sa compagne.

— Léonie Vanhoutte. Peine requise: la mort. Peine prononcée: quinze ans de travaux forcés.

Stoëber sourit. Sans égards pour De Saever, qui était assez pressé de savoir ce qu'on ferait de lui, il ouvrit une parenthèse et, s'adressant aux deux jeunes filles:

— Nous savons, dit-il, en Allemagne, rendre hommage à l'héroïsme. Le tribunal a diminué la peine de Vanhoutte et M. le Gouverneur général, qui était à l'audience, va sans doute examiner le dossier de Bettignies avec indulgence.

— Et les autres? demanda Louise, à qui la générosité de cet homme ne causait nulle émotion, mais qui s'inquiétait pour les pauvres gens haletants auprès d'elle.

— De Saever, reprit Stoëber. Peine requise: la mort. Peine prononcée: quinze ans de travaux forcés.

Il annonça ensuite des peines légères pour Alexandre et sa mère, et l'acquittement de celui dont, la veille, Alice avait demandé la grâce. Puis, ayant montré à tous sa mine satisfaite et ses dents de carnassier, il disparut.

J'ai sous les yeux trois lettres qu'écrivit Louise de Bettignies le surlendemain 19 mars. Quoiqu'on eût fusillé Miss Cavell dans la nuit même du jugement, Alice savait sans doute qu'on la laisserait vivre encore quelques jours. Ainsi, Gabrielle Petit, condamnée le 2 mars, ne devait-elle être exécutée que le 1er avril. Louise, qui avait la permission de faire avec Charlotte de longues promenades au préau, donna ces journées de répit à l'examen réfléchi de son procès; elle interrogea sa compagne, puis rentra en elle-même, fortifia son âme, et, alors seulement, écrivit.

Sa première lettre fut pour Stoëber, à qui elle fit part de son indignation contre Goldsmith: "J'ai appris hier, écrit-elle, et cela confirme ma déclaration du conseil de guerre, que M. le commissaire Goldsmith a employé un moyen déshonnête pour forcer Mlle Vanhoutte à faire la déposition que vous connaissez. M. Goldsmith a montré à Mlle Vanhoutte quelques-uns des papiers composant la lettre que je lui ai écrite avec le jus de citron, et lui a dit: "Je vais vous lire la lettre d'Alice." Il lui a lu une lettre truquée et fausse..." Elle continue longtemps ainsi, avec la verve de ses meilleurs jours: "J'ai entendu, le 1er février, ajoute-t-elle, comment M. Goldsmith voulait forcer Mlle Vanhoutte à faire une déposition contre un prêtre; j'ai entendu la pression qu'il faisait contre cette pauvre jeune fille. Le 17 février, je le lui ai reproché; je lui ai dit que je porterais plainte. Je lui ai dit qu'il commettait une infamie, qu'il m'attaquait parce que j'étais catholique, que j'étais fatiguée de ses insultes, que mon honneur m'était cher et que je ne permettrais pas que le nom de mon père et de mes frères fût entaché par les dépositions qu'il me prêtait." Elle conclut en demandant la grâce et la mise en liberté immédiate de Mlle Vanhoutte et de Georges De Saever, dont elle ne savait même pas exactement le nom, puisque, dans cette lettre et dans la suivante, elle l'appelait M. Devraes.

Et voici la deuxième lettre, adressée à von Bissing:

Prison de Saint-Gilles, no 24.
Bruxelles, 19 mars 1916.

A Son Excellence M. le Gouverneur de la Belgique, Général von Bissing.

Excellence,

Je vins vous demander la grâce de Mlle Vanhoutte et de M. Georges Devraes, condamnés tous deux à quinze ans de détention par le tribunal de guerre du 16 mars.

J'ai mis M. le Conseiller Stoëber au courant des incidents de notre instruction et des moyens indélicats employés par M. le commissaire Goldsmith, moyens qui ont amené de fausses dépositions et la condamnation de ces deux personnes.

Mlle Vanhoutte et M. Devraes ont noblement supporté la fausse accusation portée contre eux; ils ont fait quatre et six mois de prison, victimes de procédés déshonnêtes, et je viens vous prier, Excellence, de leur faire grâce et leur accorder la mise en liberté.

Je suis condamnée à mort; étant donné que par mon silence j'ai aidé les personnes responsables à se mettre à l'abri; étant donné que j'ai refusé de dénoncer qui que ce soit, même pour me justifier, je reconnais avoir mérité la sentence de mort et ma condamnation est juste.

J'ai agi en tout honneur et en toute liberté et crois avoir fait mon devoir.

Je mourrai contente, Excellence, si j'apprends que vous avez agréé ma demande et mis Mlle Vanhoutte et M. Devraes en liberté; d'avance je vous remercie de ce que vous ferez pour eux et vous prie de croire, Excellence, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Louise de BETTIGNIES.

"Je mourrai contente..." Elle a tracé cela de sa petite écriture intelligente et ferme, écriture d'une honnêteté touchant à la candeur, et qu'on sent, sous ses gaucheries apparentes, conduite d'une main volontaire. Elle veut la grâce de sa compagne. Et, parlant à von Bissing, à cet ennemi, elle ne peut se contraindre à implorer; elle prescrit, puis, séductrice, sourit un peu... "Je mourrai contente, Excellence." Pauvre petite! Elle écrivait ces mots légers, les larmes au bord des yeux.

Elle fit ensuite ses adieux à la mère Prieure du Carmel d'Anderlecht, dans une lettre toute simple, écrite au crayon comme les deux autres, et qu'a pieusement conservée sa destinataire. En voici les principaux passages:

Prison de Saint-Gilles, Bruxelles,
le 19 mars 1916.

Ma Révérende Mère,

Je viens d'être condamnée à mort par le conseil de guerre. J'aurais été désireuse de vous voir, Ma Mère, avant le grand voyage. Il ne m'est pas permis d'aller à Anderlecht, et puisqu'il vous est aussi impossible de sortir, je viens vous prier de vouloir me désigner quelqu'un qui pourra me transmettre vos derniers conseils et votre bénédiction. Je serais heureuse d'avoir un scapulaire du Mont-Carmel ayant touché le manteau de sainte Thérèse. Puis-je espérer aussi recevoir l'assurance d'une petite prière de toute la communauté?

Vous savez, Ma Mère, combien j'ai besoin d'aide et d'intercession près du Bon Dieu pour obtenir sa Miséricorde. Ma vie n'a pas été exempte de fautes et je n'ai pas été un modèle de douceur et d'abnégation. Depuis que je suis solitaire, j'ai eu le temps de repasser ma vie; que de misères j'y ai découvertes! J'ai honte de moi-même et du mauvais emploi que j'ai fait de mon temps et de ma santé, de mes facultés et de ma liberté; ces cinq mois de prison ont été cinq mois de retraite, de prières et d'étude.

Avec saint Jean-de-la-Croix, j'ai essayé de monter la Montagne du Carmel; l'Ecriture Sainte m'est devenue chère, et j'ai fait quelques progrès en latin.

La solitude ne m'a pas pesé; j'ai seulement un peu souffert du manque d'air frais; en réalité, j'ai découvert que ce temps de prison était un excellent noviciat.

La décision du conseil de guerre n'est pas discutable. J'accepte ma condamnation avec courage. Lors de mon opération, j'ai envisagé la mort avec calme et sans effroi; j'y joins aujourd'hui un sentiment de joie et de fierté, car j'ai refusé de dénoncer qui que ce soit et j'espère que ceux que j'ai sauvés par mon silence m'en sauront gré et m'en remercieront par une bonne prière. J'avoue que je préfère la rigueur de ma condamnation au déshonneur de m'être disculpée en dénonçant des personnes qui ont fait leur devoir envers leur pays.

Je vous écris fort à la décousu, Ma Mère, étant encore sous l'émotion du verdict; je suis toute brisée et sans forces. Demain je serai mieux; je recevrai le Bon Dieu et me préparerai à l'aller voir au Ciel. Je voudrais que ces derniers jours ne soient qu'un acte d'amour de Dieu et de complet abandon à Sa volonté. N'est-ce pas le moment de vivre la prière d'oblation de la Petite Soeur Thérèse? Cette chère petit Soeur me tient compagnie, ainsi que le souvenir de Mère Isabelle; ajoutez-y le Christ, et vous connaîtrez, Ma Mère, mes amis de cellule.

A Dieu, Ma Mère, veuillez me pardonner les écarts et fautes dont j'ai pu me rendre coupable. Une bonne prière, s'il vous plaît, pour celle qui avait espéré se dire votre fille affectueuse et respectueuse.

Louise de BETTIGNIES.

Une prière pour ma pauvre Maman! Que Dieu l'aide à supporter son épreuve!

Le 23, on lui apprit que von Bissing avait signé sa grâce et qu'elle allait être envoyée en Allemagne en détention perpétuelle.

— En détention jusqu'à la victoire de la France, dit-elle.

Mais, revoyant Charlotte, qui, le jour même, lui annonçait son départ pour l'autre rive du Rhin, elle lui jeta à l'oreille en l'embrassant:

— Nous nous reverrons là-bas; mais je vous plains et moi aussi; j'ai peur de ce qui nous attend chez ces gens-là.

— Peur de quoi?

— De tout. Je sens que je n'en reviendrai pas...

Si les Allemands n'ont pas percé de balles son corps charmant, ce n'est pas qu'ils aient eu pitié: ils avaient besoin qu'elle vécût, pour la confronter avec ceux de son service qui tomberaient dans leurs mains. Ils l'ont tuée tout de même. Au lieu de la conduire au poteau d'exécution, ils ont mis deux ans à la faire mourir. Le 21 avril 1918, abreuvée de souffrances sans nom, sentant venir la mort, une horrible mort en prison, elle écrivait à la Supérieure du Carmel: "Oui, j'ai cette faiblesse de vouloir repousser la Croix offerte et de regretter de n'avoir pas été fusillée..."

Elle resta encore un mois à Saint-Gilles. Les dames du Carmel purent lui envoyer deux ou trois fois des gâteries par des soeurs; la visite de ces petites tourières lui apportait un peu de distraction. Un jour, une d'elles lui apprit la mort du Père Boulangé. Elle écrivit aussitôt à la Mère Prieure: "Oui, le Père a été bon, disait-elle; il a travaillé à ma formation intellectuelle et morale, toujours très patient pour ma volonté récalcitrante et traitant avec indulgence mes lubies et bizarreries de caractère... Sa bonté avait eu raison de mon indépendance farouche, comme il l'appelait..." Et se souvenant de leur dernière entrevue à Amiens, peu de jours avant son arrestation, elle ajoutait: "Il craignait de ne plus me revoir et, en pleurant, il me bénit! Mon pauvre Père, comme je vais prier pour lui!"

Le Jeudi saint, on vint l'avertir dans sa cellule qu'une dame la demandait au parloir. Etait-ce Mme Féron-Vrau, dont elle espérait ardemment la visite, ou la servante de la rue d'Isly, Hélène, qui devait aussi venir à Bruxelles. Elle fut d'abord un peu déçue de se trouver en présence d'une inconnue.

— Je suis Française, dit la visiteuse, et j'ai obtenu de venir vous apporter le salut et les consolations d'une compatriote.

— Est-ce vrai? fit la malheureuse enfant, toute bouleversée. Vous êtes bonne, madame...

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: [illegible] sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE — Bonne servante générale parlant les deux langues. S'adresser à Mme Longpré, 231, ave. Provencher. Tél. N [illegible]

CHAMBRES meublées à louer. S'adresser à 165, rue [illegible]. Tél. N [illegible]

BOUTIQUE DE FORGE — A vendre ou à louer dans un centre français, pas d'opposition, une boutique de forge avec tous les outils, tels que engin, marteau mécanique, filières, bandeur de pneus, affileur de disques, agrès pour souder au gaz acétylène, etc., etc. S'adresser immédiatement à Jos.-A. Comeau, La Salle, Man. 46

A VENDRE — Trèfle d'odeur, Bonne semence scarifiée, inspectée par le gouvernement. $6.00 les cent livres; sacs, 20 sous, f.o.b. Inwood. Ch. Verscheure, Inwood, Man. 46p

ON DEMANDE une bonne servante pour ouvrage général. S'adresser à Mme Doucet, rue Desmeules, Saint-Boniface.

UNE INSTITUTRICE est demandée pour achever l'année scolaire à l'école Prestwick, La Salle, Man. x

MAISON A VENDRE — 254, rue Bertrand. Lot 50x120. Bungalow moderne, 5 chambres et salle de bain. $2,850. Conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A [illegible]

APPARTEMENTS à louer, bloc Mesnage, 417, rue Aulneau. $25 et $30. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A [illegible]

FERME A VENDRE — Aubigny, au village. 160 acres; 125 acres prêts à semer. Stock, roulant, semence. $35 l'acre. $1,250 comptant. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre.

SAINT-NORBERT — Près village, sur grand chemin et rivière Rouge. Jolie ferme de 160 acres; bonnes bâtisses. $5,500. Conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre.

A LOUER — Suite de 3 chambres. Famille privée, avec téléphone; près de l'église du Sacré-Coeur. 636, ave. Bannatyne, Winnipeg. 45p

A VENDRE — Trèfle d'odeur blanc scarifié, inspecté par le gouvernement. [illegible] sous la livre, les sacs inclus. Calixte Comeau, La Salle, Man. 46p

A LOUER — Grand magasin avec trois chambres attenantes. Grande cave. 162, rue Dumoulin, Saint-Boniface. S'adresser à M. E. Prénovault, 534, rue Kitchener, téléphone N 1521. 45

TREFLE D'ODEUR — Quantité de graine de trèfle d'odeur à fleur blanche et jaune, germination de 97% garantie par un certificat du Département d'Agriculture No 55-2535. $7.00 les 100 livres. Jos. Pantel, Somerset, Man. 45p

A LOUER — Garage privé pour plusieurs automobiles. Possession immédiate. S'adresser à 512, rue Langevin, Saint-Boniface.

OCCASION — A vendre pour cause de départ, une maison 25x30 de trois étages indépendants, 15 pièces, lot 50x120, beaux arbres, sacrifiée à $1,500 comptant. Aussi tout le mobilier à vendre. 401, rue Dubuc, Norwood. 46p

ON DEMANDE une bonne servante pour ouvrage général. S'adresser à Mme Doucet, 378, rue Desmeules, Saint-Boniface. 1

AU SACRE-COEUR

Le mardi 6 avril dernier avait lieu à l'église du Sacré-Coeur le mariage de Mlle Eva Létourneau et de M. Alexandre Latourelle, tous deux de Winnipeg. La bénédiction fut donnée par le R. P. Vézina. La mariée fut conduite à l'autel par M. A. Létourneau; M. Arthur Latourelle accompagnait son frère.

La mariée avait revêtu un élégant costume de crêpe georgette de couleur faune, et un chapeau de soie rose d'un modèle français. Elle portait un bouquet de roses de grande distinction.

De nombreux et riches cadeaux furent présentés aux mariés. L'heureux couple, après un banquet plein d'entrain et d'esprit, partit pour un voyage de noces, escorté à la gare par de nombreux parents et amis. Ils résideront à Winnipeg.

Aux nouveaux mariés nos meilleurs souhaits.

• • •

Le R. Père curé a annoncé dimanche dernier que comme par les années, la première communion de nos petits enfants aura lieu le jour de la fête de l'Ascension, c'est-à-dire le 13 du mois de mai.

Tableau d'honneur de l'école du Sacré-Coeur pour le mois de mars

Cours préparatoire: René Auger, Annette Poirier.

Premier degré: Marie Watt, Thérèse Gosselin.

Deuxième degré: Fernande Paquin, Antoinette Gentes.

Troisième degré: Norbert Guertin, Laurette Rhéaume.

Quatrième degré: Suzette Buffet, Wilfrid Cardin.

Cinquième degré: Jean Carignan, Lorraine Bourbonnais.

Sixième degré: Jeanne d'Arc Aubin, J.-E. Villeneuve.

Septième degré: Léonne Bourbonnais, Marie Lemarbre.

Huitième degré: Marguerite Doyle, Noé Chevrier.

WINNIPEG

L'hôtellerie de la Ligue des Femmes Catholiques

Le concert de dimanche soir au "Playhouse", organisé par la Ligue des Femmes Catholiques au profit de son hôtellerie de la rue Hargrave, a remporté un magnifique succès. Le théâtre, avec son personnel et l'orchestre, avait été mis gratuitement à la disposition des organisatrices. Un grand nombre de visiteurs ont défilé dimanche et lundi dans le local de la rue Hargrave, où S. G. Mgr Sinnott les a reçus lui-même, en compagnie des officières de la Ligue. L'inauguration de l'établissement a eu lieu lundi. Cet hôtel, acheté pour la somme de $12,000, dont $2,000 ont déjà été payés, est destiné à recevoir les jeunes filles immigrantes ou de passage à la recherche d'un emploi. Il est confié aux "Sisters of Service" qui se tiendront aux gares à l'arrivée des trains.

Tirage du 8 avril au profit de la L. I. C. O.

Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu s'intéresser à ce tirage et qui ont contribué par leur dévouement à en faire un succès.

Un certain nombre de messes seront célébrées à leurs intentions et en l'honneur de la petite Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, afin que la petite sainte les remercie elle-même de leur dévouement par des grâces et des bénédictions nombreuses.

Voici les noms des heureux gagnants:

1er prix: Radio — M. Félix Roque, Sainte-Anne des Chênes, Man.

2me prix: Montre — Mme G. de Denué, 513, rue Saint-Jean-Baptiste, St-Boniface.

3me prix: Fourrure — Mlle Valéda Rémillard, Sainte-Anne des Chênes.

4me prix: Porte bijoux — Gabriel Leclaire, Saint-Adolphe, Man.

5me prix: Lampe — Mlle Delima Morin, Marchand, Man.

6me prix: Panier de bonbons — Mme Télesphore Eshier, 43, rue Guay, Saint-Vital.

M.-A. LAMARRE,
Secrétaire L.I.C.O.

PETITES NOTES

Un incendie a endommagé considérablement les étages inférieurs de l'immeuble Argyle, rue Notre-Dame. Les dégâts sont estimés à $60,000.

• • •

M. Antoine Berthasson, ancien linotypiste au "Patriote de l'Ouest", depuis deux ans au sanatorium de Fort Qu'Appelle, Sask., est passé à Winnipeg la semaine dernière, en route pour la France, son pays natal.

• • •

Les échevins de Winnipeg jettent un coup d'oeil d'envie sur Toronto, où, dit-on, les conseillers de la ville se rendent à leur travail en limousine. L'échevin Davidson a fait cette déclaration à une assemblée du comité, ce qui a donné l'envie aux échevins de Winnipeg d'avoir eux aussi leurs limousines.

• • •

Le mardi 20 avril la ville donnera une réception civique, au Parlement, en l'honneur du gouverneur général et de lady Byng de Vimy.

• • •

Le Dr Ralph Joseph Horner, compositeur, professeur de musique et chef d'orchestre bien connu de Winnipeg, est mort à l'âge de 78 ans. Né en Angleterre, il était venu à Winnipeg en 1909 comme directeur de l'Académie impériale de Musique et des Arts. Il est l'auteur d'opéras, d'opérettes et de divers morceaux.

• • •

M. l'abbé Arès, de Prince-Albert, est venu à Winnipeg jeudi, rencontrer un convoi de colons des Etats-Unis se dirigeant dans le nord de la Saskatchewan sous la conduite de M. l'abbé Le bel, missionnaire colonisateur du diocèse de Prince-Albert.

• • •

Les Bohémiens catholiques de Winnipeg auront une partie de cartes-concert dans la salle des Bohémiens, coin des rues Mackenzie et Pritchard, le samedi 17 avril, pour venir en aide au bazar des Soeurs Bénédictines.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

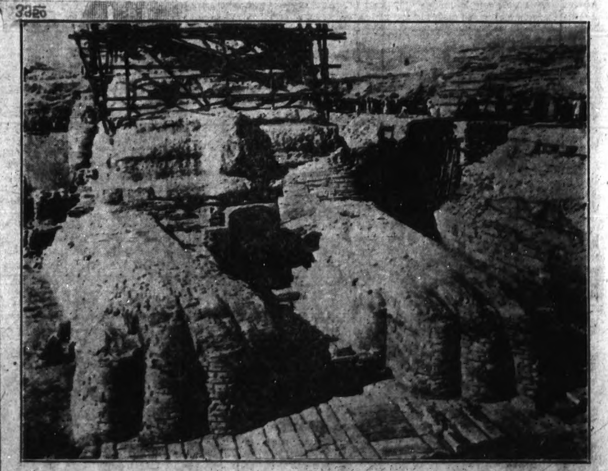
HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé: R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30

Après des Siècles sous les Sables du Désert



Après avoir gît pendant plusieurs siècles sous les sables du désert, les pattes du Sphinx viennent d'être remises à jour à la suite de longs et coûteux travaux d'excavation, sous la direction des ingénieurs de la Harvard Foundation. Lors de leur passage en Egypte, les touristes canadiens et américains qui font actuellement le tour du monde sur l'"Empress of Scotland" du Pacifique Canadien, ont pu visiter ces fouilles intéressantes.